



M. Lesage prévoit et espère des élections

QUEBEC (Par la Presse Canadienne) — Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a affirmé dans une conférence de presse hier qu'il est maintenant avéré que l'Union nationale a organisé en 1966 une "formidable escroquerie politique". Seul le déclenchement d'élections générales pour la "laver cette souillure", a dit l'ancien premier ministre qui croit qu'un appel au peuple est "fort plausible" pour l'automne, M. Lesage ne cache pas qu'il le souhaite.

"Je continue de croire que la crainte qu'inspire la situation après l'Expo, au printemps de 1968, poussera le gouvernement Johnson à provoquer des élections hâtives."

M. Lesage estime que la province des tiers partis lui profiterait dans les circonstances, puisque le partage des suffrages "joue toujours contre le gouvernement au pouvoir".

La conférence de presse du chef de l'opposition coïncidait avec l'anniversaire de la transmission des pouvoirs du gouvernement libéral à l'administration de l'Union nationale.

M. Johnson et ses ministres ont en effet été assermentés le 16 juin 1966, 11 jours après les élections générales qui ont porté l'Union nationale au pouvoir.

Selon M. Lesage, deux choses sont évidentes après douze mois d'administration du gouvernement actuel: d'abord, tout est arrêté dans la province de Québec; ensuite, les électeurs québécois ont été victimes de la plus grande escroquerie politique de notre histoire.

"Que le gouvernement Johnson n'ait rien fait depuis un an, c'est grave; qu'il n'ait pas tenu ses promesses, ça a de quoi rendre la population furieuse; mais ce qui dépasse les bornes c'est qu'en un an il a renié tout ce qu'il avait dit pendant six ans".

Voir page 12: M. Lesage

Les HEC vont se transporter sur le campus de l'U. de M. Québec verse une subvention de \$5,000,000

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — L'Ecole des hautes études commerciales pourra enfin construire son nouvel immeuble sur le campus de l'Université de Montréal.

Le gouvernement provincial vient en effet d'approuver le projet soumis par les HEC il y a déjà plusieurs mois et a annoncé hier l'octroi d'une subvention de cinq millions de dollars pour financer la construction de l'édifice projeté.

Le nouvel immeuble des HEC pourra recevoir 1,600 étudiants du niveau de la licence. Il sera érigé à proximité immédiate du pavillon des sciences sociales et du droit, présentement en construction dans la partie ouest du campus de l'U. de M., soit près de la rue Desjardins.

La construction de l'immeuble des Hautes études commerciales doit être terminée à temps pour la rentrée de 1968.

Les HEC sont à l'étroit depuis plusieurs années dans leur édifice actuel du carré Viger, survivance vénérable de l'époque où les facultés et écoles de l'Université de Montréal avaient pignon sur la rue St-Denis.

Les autorités de l'école ont dévoilé leurs plans à l'automne dernier, mais rien ne laissait croire que la réalisation du projet serait entreprise cette année, puisque le bill 43 concernant le financement des investissements universitaires ne contenait aucune provision à cet effet.

Ce n'est qu'après le moment de l'adoption du bilan en deuxième lecture, que le gouvernement a ajouté dans le projet de loi les crédits nécessaires.

L'amendement alloue \$5,000,000 cette année aux HEC pour financer le début des travaux de construction et une

L'ONU se réunit ce matin pour examiner la crise du P.-Orient Kossyguine a eu de longs entretiens avec de Gaulle

La convocation de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale, ce matin, à 9 h. 30, et les entretiens particulièrement longs, hier après-midi entre de Gaulle et M. Kossyguine ont été les deux faits dominants, hier de la crise israélo-arabe alors que sur le front militaire le commandant de la mission d'observateurs de l'ONU annonçait hier dans un communiqué laconique que la situation demeurait calme et qu'aucune violation du cessez-le-feu n'était signalée.

On ne s'attendait pas hier soir que les débats commencent vraiment ce matin à l'ONU alors qu'il sera surtout question d'adopter l'ordre du jour. Un premier affrontement pourrait néanmoins avoir lieu sur cet ordre du jour, constitué par la seule lettre adressée par Moscou à l'U. Thant et qui demandait la convocation d'une session extraordinaire pour examiner la question de la "liquidation des conséquences de l'agression israélienne contre les Etats arabes et du retrait immédiat des troupes israéliennes derrière les lignes d'armistice". Les Etats-Unis pourraient soulever un texte plus général qui ne préjuge pas de l'issue des débats. Des principaux délégués à cette Assemblée n'arriveront cependant à New York que durant la fin de semaine et les débats commenceront vraiment lundi.

Quant aux entretiens de de Gaulle-Kossyguine, ils se sont déroulés dans "une ambiance calme", précisait hier soir l'agence de presse Tass. Le sentiment général qui se dégage de cette rencontre est que le moment ne paraît encore venu de tenir une conférence des quatre grandes puissances sur la crise du Proche-Orient.

Avant d'en arriver là, il faudra qu'à la tribune de l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies, s'expriment les préoccupations des Arabes, d'Israël et de leurs partenaires ainsi que celles des puissances qui attendent le moment opportun pour présenter des suggestions acceptables aux intéressés.

Les habitudes des débats du forum international que constituent les Nations unies considèrent que deux à trois semaines seront nécessaires pour permettre à toutes les rancœurs de se libérer.

Il est vrai que pendant que défilent les orateurs à la tribune, des contacts discrets peuvent être pris. M. Alexis Kossyguine, répondant hier après-midi à un journaliste qui lui demandait s'il verrait le président Johnson, n'en a pas exclu l'hypothèse. Il a simplement indiqué que son programme à New York n'était pas encore établi.

Après M. Kossyguine, le général de Gaulle verra lundi M. Harold Wilson. Les deux hommes d'Etat parleront surtout du Marché commun, mais il ne faut aucun doute que le Proche-Orient occupera une bonne partie de leurs conversations.

Le maire d'une importante ville de Jordanie offre sa collaboration à Israël

JERUSALEM — "Tant que le roi Hussein gouvernera la rive occidentale du Jourdain, notre allégeance ira à lui. A présent, ce sont les Israéliens qui administrent la région, nous sommes donc prêts à travailler avec eux", a déclaré hier, au cœur même de la Palestine arabe, M. Mohamed Adji Jaberi, maire d'Hébron.

Portant sur la tête le "tarbouche blanc des Hadjis" (ayant effectué le pèlerinage de la Mecque), le maire d'Hébron s'est présenté à un groupe de journalistes, spécialement amenés par les Israéliens, comme étant l'homme politique le plus proche du roi Hussein sur toute la rive occidentale du Jourdain. Il a affirmé qu'il avait entretenu d'excellentes rela-

tions d'amitié avec le grand-père de l'actuel souverain haïmémite, le roi Abdullah, assassiné en 1949, auquel il avait conseillé peu avant sa mort de conclure la paix avec l'Etat d'Israël.

Tous les Arabes habitant la rive occidentale du Jourdain occupée par les Israéliens, a déclaré M. Jaberi, devraient être consultés sur l'avenir politique de leur région. Le maire d'Hébron a d'autre part reproché au président Nasser d'avoir encouragé la propagande de M. Ahmed Choukri, le chef du O.L.P., destinée, a-t-il dit, à semer la haine entre les Arabes et les Juifs.

M. Jaberi a par ailleurs exprimé ses remerciements au commandement militaire israélien pour le comportement de ses troupes. Aucun coup de feu, a-t-il dit, n'a été échangé entre la population arabe et les Israéliens. Le maire d'Hébron a ajouté qu'il était prêt à répéter ses propos dans n'importe quelle capitale du monde arabe.

Les déclarations de M. Jaberi, faites en présence de nombreux notables arabes, ont suscité d'autant plus d'intérêt qu'elles émanent du maire d'une ville renommée pour le nationalisme de ses habitants. C'est à Hébron en effet, que les massacres les plus sanglants de Juifs se sont déroulés pendant la guerre d'indépendance de 1948 du temps où s'exerçait le mandat britannique sur la Palestine. Hébron est également connue comme un des principaux points de départ des raids de "Fedayin" contre les "Kibboutzim" situés de l'autre côté de la frontière.

On apprend d'autre part que les distributions de vivres aux quelque 60,000 réfugiés palestiniens de la région ont repris et que la situation dans les camps est maintenant normale.

A Hébron même, des Juifs orthodoxes arrivent par cars entiers pour prier sur le tombeau d'Abraham et de Sarah. Même du temps du mandat britannique les Musulmans interdisaient aux Juifs l'accès

Voir page 12: Le maire

De ces "concertations" préconisées dès le début de la crise par le général de Gaulle pourraient se dégager des possibilités de règlement acceptables pour tous et en premier lieu par les Arabes et Israël, "pays indépendants et qui entendent le demeurer" ainsi que le disait M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères jeudi à la tribune de l'Assemblée nationale.

Israël et les pays arabes seront représentés à l'ONU par leur ministre des affaires étrangères, bien qu'il ne soit pas non plus exclu que le président Nasser et le roi Hussein de Jordanie s'y rendent.

Pour Israël, M. Eban, chef de la délégation, a précisé la ligne politique qu'il entend défendre: respect total du cessez-le-feu, rejet catégorique du retour à la situation avant le 5 juin et négociations directes avec chacun des pays arabes.

Les ministres des affaires étrangères des pays arabes se rencontreront aujourd'hui à Koweït, pendant quelques heures et mettront au clair les principaux points de l'action commune qu'ils comptent mener d'abord à l'ONU. Pour l'immediat il n'apparaît absolument pas qu'ils acceptent de se présenter en ordre dispersé face à Israël, ainsi que celui-ci le désire, encore moins ouvrir des négociations. Les entretiens Boume-

dienne - Atassi qui viennent de se terminer à Alger en apportent l'assurance d'autant qu'ils mettent directement en cause, outre Israël, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, donnant ainsi une résonance mondiale à un conflit qu'Israël s'efforce de considérer comme local. Ce raidissement arabe se trouve encore corroboré par la demande de la Lybie (réputée prudente) adressée aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne de retirer "aussitôt que possible" les bases militaires et les troupes que les deux pays possèdent sur son territoire.

Sur un autre plan, les problèmes économiques qui s'étaient estompés durant la crise, reviennent au premier plan de l'actualité.

La situation de l'Egypte, avec le canal de Suez fermé, le tourisme arrêté et la récolte de coton très menacée, représentant à eux trois 60% des devises annuelles, pose un problème extrêmement sérieux.

En Jordanie, l'afflux des réfugiés sur la portion la plus désertée du territoire, est une angoissante réalité. La fermeture des oléoducs porte un rude coup à la Syrie. En Israël, enfin, les problèmes d'une population passant brusquement de 2,500,000 à près de 4 millions, avec les réfugiés palestiniens de Gaza et de Jordanie, implique des mesures urgentes.

M. Pearson ira à l'ONU si sa présence y est utile

Le Canada accélère son programme d'aide aux réfugiés palestiniens

par Pierre O'NEIL
correspondant parlementaire du "Devoir"

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a annoncé hier l'envoi par le Canada de vivres d'une valeur globale de \$2.5 millions pour les réfugiés de Palestine.

Ces secours comprennent une quantité de blé d'une valeur de \$1 million. Le reste des vivres mis à la disposition des réfugiés ira, par l'entremise du programme mondial de l'alimentation, à la Syrie, la Jordanie, le Liban et le Yémen.

D'autre part le gouvernement canadien vient de mettre \$20,000 à la disposition de la Croix-Rouge internationale pour l'achat de fournitures médicales devant servir aux victimes de la guerre.

Plus tard on a appris que l'envoi de vivres ne constitue pas un programme spécial mais qu'il s'inscrit dans le programme régulier d'aide qu'on a accéléré pour parer à la situation actuelle. Seule la contribution à la Croix-Rouge est une mesure spéciale.

Ottawa défonce de 3% le taux d'augmentation des dépenses

OTTAWA — Le récent budget fédéral a déjà défoncé de près de trois pour cent les prévisions relatives aux dépenses publiques établies conjointement l'automne dernier par le fédéral et les provinces pour une durée de cinq ans.

Au terme du plan fiscal, il fut entendu que les provinces et les municipalités, à ce jour, ont leurs dépenses d'environ 8.5 p. cent par année jusqu'à l'exercice fiscal 1971-1972, et le gouvernement fédéral de 6.5 pour cent. Il est encore trop tôt pour savoir si les dépenses des provinces et des villes ont respecté ces prévisions, mais celles annoncées dans le budget de M. Sharp le premier juin accusent une augmentation de 9.2 pour cent par rapport à l'an dernier, ce qui signifie qu'elles dépassent, dès la première année, de 2.7 pour cent les prévisions établies.

Jusqu'au 26 avril dernier, le ministre des finances s'appuyait encore sur le plan établi par le comité fédéral-provincial de structure fiscale pour prédire les revenus et dépenses du gou-

Voir page 12: Ottawa

Paul Martin est reçu par de Gaulle

L'entretien a porté sur le Proche-Orient, le Vietnam et la visite du mois prochain

PARIS — "Nous avons passé en revue les questions d'actualité: la crise au Proche-Orient, le Vietnam, et évoqué la prochaine visite du général de Gaulle au Canada le mois prochain", a déclaré le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin, à l'issue de la conversation de trente minutes qu'il a eue hier après-midi au palais de l'Élysée, avec le chef de l'Etat français.

M. Martin a indiqué "le grand plaisir" qu'il avait ressenti à être reçu par le général de Gaulle. Il a ajouté qu'il avait dit au président de la République française "la grande joie de tous ses compatriotes" à la perspective de sa venue au Canada.

Répondant aux questions des journalistes, M. Martin a déclaré notamment:

— Nous avons beaucoup de points communs avec la position de la France sur le Proche-Orient, mais pas sur tous ses aspects. En tout état de cause, il existe des communautés d'intérêt.

— Nous sommes en faveur d'une assemblée générale extraordinaire des Nations unies, puisqu'une majorité s'est exprimée en sa faveur.

— Je ne sais pas s'il y aura une réunion des quatre Grands mais il est certain qu'ils pourraient exercer une grande influence sur la situation.

— Je ne sais pas si le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, se rendra à l'Assemblée extraordinaire des Nations unies, ainsi que moi-même; cela dépendra du niveau auquel se dérouleront les discussions.

VISITE DE "COURTOISIE" A LA DELEGATION DU QUEBEC

La visite que le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Paul Martin, a effectuée en fin de matinée hier à M. Jean Chappellain, délégué général du Québec à Paris était une visite de "pure courtoisie", déclare-t-on dans les milieux autorisés québécois.

Le ministre canadien avait exprimé à M. Chappellain son désir de visiter le nouvel immeuble qu'occupe la Délégation aux ports du Bois de Boulogne. M. Martin était accompagné du sous-secrétaire aux affaires extérieures du Canada, M. Cadieux, l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léger et par l'ambassadeur du Canada de l'OTAN, M. Campbell.

Après une visite des locaux, M. Martin a signé le livre d'or, puis s'est déroulée une conversation à bâtons rompus et sans aucun caractère politique, assure-t-on, entre les interlocuteurs qui comprenaient M. Romuald Miville-Deschenes, chef du cabinet du délégué général.

Hier soir, M. Martin devait être l'hôte à dîner du conseiller économique auprès de l'ambassade du Canada à Paris, M. Ross Campbell.

Une nouvelle "séance de travail" doit se dérouler aujourd'hui chez M. Jules Léger. En fin de matinée, un entretien est prévu entre M. Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères et M. Martin, à la résidence de l'ambassade suivi d'un déjeuner qu'offre M. Léger en honneur des deux ministres.

Le départ de M. Martin à bord d'un avion des forces militaires canadiennes pour Ottawa est fixé à 16 h. (locales).

Dans la direction des nouveaux "collèges"

La représentation des parents et des professeurs est accrue

par Gilles GARIÉPY

QUEBEC. — En vertu d'un

nouvel amendement apporté hier au bill 21, la représentation des parents et celle des professeurs au conseil d'administration des futurs collèges d'enseignement général et professionnel a été augmentée.

Quatre membres au lieu de deux seront désignés par les parents des étudiants et quatre membres au lieu de trois seront désignés par les professeurs.

Inversement, le conseil des ministres ne désignera plus que cinq membres au lieu de six sur recommandation des corps socio-économiques et des organismes d'éducation, et on ne comptera plus que deux membres dits "coproies" au lieu de trois. Au total, le conseil d'administration d'un CEGEP comptera 19 membres au lieu de 18.

En présentant cet amendement hier au comité parlementaire de l'éducation, on le bill 21 est revenu parce que l'Assemblée législative discutait toujours des lois fiscales, le ministre Jean-Jacques Bertrand a expliqué que le gouvernement avait décidé de dou-

bler la représentation des parents à la suite des nombreuses représentations qui lui ont été faites en ce sens.

M. Bertrand a même rappelé que, la semaine dernière, les

députés libéraux Jean Bienvenue (Matane) et Emilien Lafrance (Richmond) avaient soutenu la nomination d'un comité de l'éducation que deux sièges sur 18 n'é-

Voir p. 12: La représentation

L'Assemblée adopte quatre bills consécutifs au budget

QUEBEC. — L'Assemblée législative a adopté hier en troisième et dernière lecture, à l'unanimité et sans amendement, quatre projets de loi (bills 55 à 58) concernant l'impôt provincial et le ministère du revenu.

Le bill 56 modifie la loi de l'impôt provincial sur le revenu. L'opposition, après le rejet d'un amendement proposé par le député libéral de Mercier, M. Bourassa, et visant à "assurer l'autonomie du Québec dans le domaine de la taxation et à éliminer les iniquités qui frappent certaines catégories de petits contribuables", a approuvé le projet.

Le bill 56 exempte notamment du paiement de l'impôt

tout contribuable dont le revenu net n'excède pas \$4,000 s'il est marié ou est dans une situation équivalente, et de \$2,000 dans les autres cas.

Si le revenu d'un contribuable est supérieur à ces montants, l'impôt qu'il devra payer ne pourra pas réduire son revenu à une somme inférieure à \$4,000 ou \$2,000 suivant le cas.

Des articles ont aussi pour objet de modifier le montant des déductions accordées à tout contribuable à l'égard des personnes qui sont à sa charge et qui sont admissibles aux allocations familiales fédérales.

Voir page 12: L'Assemblée

Logement: enquêtes sur les plaintes des visiteurs

Me Yves Mayrand, procureur général du Québec, a déclaré hier que les enquêtes effectuées afin d'éliminer les inconvénients, s'il en est, au sein du service provincial du logement mis sur pied à l'occasion de l'Expo.

Ces plaintes, émanant de locataires de la région métropolitaine, concernent: "un insupportable bruit", "des inspecteurs soupçonnés d'avoir accepté des retournées pour favoriser certains établissements."

M. Mayrand a déclaré que la majorité des inspecteurs font un excellent travail mais que des plaintes ont été for-

mulées contre certains d'entre eux. Jusqu'ici, les enquêtes n'ont pas donné de résultats concluants, dit-il, mais tout est mis en œuvre afin d'éliminer les inconvénients qui auraient pu se glisser dans le service. Il a ajouté que la nouvelle de "La Presse" qui parle d'une "vaste opération de nettoyage" était grandement exagérée.

M. Mayrand, qui participait à l'émission "Aujourd'hui", à Radio-Canada, a dit que, jusqu'ici, il n'avait pas décelé de cas de fraude de la part de locataires à l'égard de visiteurs, mais que, la semaine dernière, des

enquêtes minutieuses étaient entreprises dans tous les cas qui sont signalés; et des vérifications comptables sont aussi en cours.

Le service fait aussi enquête afin de déterminer si des locataires grossissent démesurément les avantages de leurs chambres ou de leurs logements. En ce qui concerne le remboursement des trop perçus, l'avocat a dit qu'il ne se serait pas fait pour des "insignifiantes" mais seulement dans les cas où il y a réellement un gonflement des prix per-

La patience

Pour sa part, aux particuliers de la région de Montréal qui se sont inscrits à Logexpo et qui se plaignent amèrement que leurs chambres ne soient pas encore réservées, Logexpo a demandé hier d'être "patients" et surtout de ne pas téléphoner.

M. André Mercier, directeur de Logexpo, affirme dans un communiqué que "l'utilisation de machines électroniques pour le choix des logements élimine toute possibilité d'injustice. Ce sont les machines qui choisissent les logements correspon-

dant aux exigences des visiteurs".

Même si la compagnie a fait beaucoup de publicité, dit-il, les visiteurs semblent, jusqu'à maintenant, réticents à l'idée d'aller habiter une maison privée. Et cela, malgré que ceux qui ont fait l'expérience aient été très satisfaits.

Beaucoup de propriétaires impatientes appellent Logexpo et Expox et bloquent les lignes téléphoniques, ce dont se plaignent à leur tour les visiteurs.

M. Mercier note que le grand afflux de visiteurs aura lieu

Voir page 12: Logement



Nombre de visiteurs attendus : 262,990 aujourd'hui et 222,530 demain. Hier, on avait enregistré 134,176 visiteurs à 16h., selon les prévisions, on en attendait 262,990 pour la journée; ainsi, au milieu de l'après-midi, le total des visiteurs depuis l'ouverture de l'Expo atteignait 12,506,351.

Pavillon de l'URSS: C'est la journée de la Moldavie, une des 15 républiques de l'URSS, la journée débutant à 9h.29 par l'envol du drapeau moldave devant le pavillon... A 10h., projection de films sur la Moldavie (ainsi qu'à 11h., 16h., et 18h.). A 12h., concert par des artistes moldaves dans la salle de cinéma... A 13h., concours sur la Moldavie dans la salle de cinéma... A 19h.30, concert de gala par des artistes moldaves.

Auditorium Du Pont: De 10h. à 12h., "Connaissance 67" traitera des étoiles et des hommes, en projetant les films suivants: "Notre univers", "Flammes du soleil", "Sound Waves and Stars: The Doppler Effect", "La radioastronomie", "Constellations: Guide to the Night Sky", "Our Nearest Star", "Ranger IX — TV Pictures of the Moon". Le programme se poursuit de 15h. à 16h., avec les films: "Planète des merveilles", "La grande oreille", "Life on Other Planets", "Space Flight Around the Earth"... A 13h., dans la salle de films et conférences pour les jeunes, un exposé du professeur C. Frémont, de l'université Laval, sur la chimie.

Pavillon du Canada: A 12h., au kiosque, la troupe folklorique de la communauté hellénique de Toronto donnera un spectacle.

Pavillon de la jeunesse: Exposition de peintures marocaines dans les galeries du pavillon. A 12h.30, cinéma-midi présente deux courts métrages: "Histoire d'un gosse nu" (tchécoslovaque) et "A Saint-Henri le 15 septembre" de Jacques Godbout... A 13h., à l'Agora, spectacle de danses ukrainiennes par la troupe Dorzhika et Barvinok... A 15h.30, au cinéma-théâtre, Walker Boudreau présente "Jazz-Po" avec John Mathews, spectacle où jazz et poésie se soutiennent et se transforment mutuellement... A 17h., colloque au cinéma-théâtre.

Le commissaire des fêtes du centenaire :

Les Fêtes de 1967 et l'Expo, mieux que 25 ans de discours

L'Expo et les célébrations du centenaire auront plus accompli pour favoriser l'unité nationale qu'un quart de siècle de discours politiques, a déclaré hier lors de son passage à l'Expo, le commissaire des fêtes de la Confédération, M. John Fisher.

Extrêmement satisfait de l'accueil fait aux diverses initiatives appuyées par la commission dans tout le Canada, M. Fisher a exprimé l'opinion que les Canadiens, par leur enthousiasme, affirment leur confiance dans l'unité du pays. Si les hommes politiques ne saisissent pas le sens de leur enthousiasme, ils ne méritent pas d'être élus, a-t-il dit.

M. Fisher n'a pas la naïveté de croire que les célébrations du Centenaire et le succès de l'Exposition — c'est le joyau de la couronne, a-t-il dit — vont résoudre comme par magie les tensions qui se manifestent au Canada. Mais il ne fait aucun doute, selon lui, qu'à cause de l'une et de l'autre, les solutions se trouveront plus aisément.

Selon M. Fisher l'état de l'Expo n'a pas relégué à l'arrière-plan l'importance et l'enthousiasme suscités par les célébrations du Centenaire. Ces dernières ont remporté un succès considérable, depuis Monique Leyrac et le théâtre Stratford jusqu'aux expéditions en canot qui sillonnent le pays.

Le train de la Confédération et les huit caravanes historiques accueillent des centaines de milliers de visiteurs partout. Les échanges étudiants ne fournissent pas. Il est certain que l'Expo, parce qu'elle fut un triomphe des premières heures, a contribué à répandre l'enthousiasme dans tout le pays.

"Ce n'est plus l'affaire de Montréal", comme l'on disait au début, c'est l'affaire de tout le monde. Chacun la considère et l'admire comme si elle lui appartenait", a dit M. Fisher qui entreprenait hier une tournée des pavillons.

OFFRES D'EMPLOI

UNIVERSITE DE MONTREAL

Service du personnel

COMMIS LIBRAIRE

Deux postes à la librairie de l'université de Montréal. FONCTIONS: TRAVAIL GENERAL DE LIBRAIRIE. Salaire selon qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au: Service du Personnel, Université de Montréal, Case postale 6128, Montréal.

SECRETAIRE

La candidate à ce poste important de secrétaire du directeur de la production française sera parfaitement bilingue, aura plusieurs années d'expérience et devra être capable de prendre la dictée dans les deux langues. Le tact, l'entregent, l'initiative et le sens de l'organisation sont des qualités essentielles. Conditions excellentes.

Téléphoner ou écrire à:

OFFICE NATIONAL DU FILM,
3155, Côte-de-Liesse, Montréal.
Tél.: 747-5511, poste 354

L'UGEQ: une injonction pourrait retarder l'ultimatum de l'Expo

L'Union générale des étudiants du Québec qui a enquêté sur l'exploitation dont sont victimes les jeunes employés dans les concessions et restaurants de l'Expo ne sont pas satisfaits de l'ultimatum lancé aux employeurs par la compagnie de l'Exposition.

Ceux-ci, en effet, seront contraints de fermer leurs portes si après huit jours ils n'ont pas respecté la convention collective qui les lie aux étudiants. L'ultimatum de la compagnie de l'Expo prend fin le 23 juin.

Hundred Years of Canadian Medicine", "Antibiotic From the Sea", "Haemostasis and Blood Coagulation", "Obsessive Compulsive Neurosis", "Laser and Living Cells", "Portrait of a Surgeon", "The Hippocratic Oath".

Pavillon de la musique: A 16h chaque jour (jusqu'au 24 juin) Pierre Wissmer, compositeur suisse, donne une série de cours sur l'orchestration et l'analyse musicale.

Quai Mark-Drouin: A 16h, arrivée du "Eagle", voilier-école de la garde côtière des États-Unis... A 17h, un autre navire-école, le "State of Maine", jaugeant 10,000 tonnes et utilisé en Normandie comme navire de communications par le général Eisenhower lors du débarquement, accostera à son tour.

Kiosque à musique "E": A 17h45, spectacle de danses par la troupe coréenne Arirang.

Lundi à l'Expo: Journée internationale de l'agriculture.

semblée de tous les employés concernés au pavillon de la jeunesse, dans La Ronde, pour faire le point sur la situation, expliquer la convention collective — il semble que les syndicats ne l'aient pas fait — et étudier les moyens qu'il faut prendre pour corriger une situation qui déjà, dure depuis trop longtemps, mène le communiqué de l'UGEQ.

Entre-temps l'association invite les jeunes employés à leur faire part de l'accroc à la convention.

Les plaintes formulées jusqu'à ce jour par les étudiants vont de l'insécurité d'emploi au défaut de payer le temps supplémentaire après 48 heures; on mentionne des chèques de paye sans fonds, l'absence de rémunération pour les périodes de repos et de repas, etc.

Le rapport fait état d'une "situation généralisée". Le premier rapport des plaintes soumis à l'Expo par l'UGEQ concernait 24 propriétaires de concessions. "En ajoutant à ce nombre les plaintes que nous avons déjà présentées, nous sommes en mesure de déclarer que près de 35 à 40 concessionnaires sur un total de 108 ne respectent pas les clauses des conventions collectives qui régissent leurs employés respectifs", mande l'UGEQ.

Le vendredi 23 juin, à 17h., l'UGEQ tient une grande as-

Organiser une grande fête pour les ouvriers qui ont construit l'Expo?

Le mérite des milliers d'ouvriers anonymes qui ont construit l'Expo n'a pas été suffisamment souligné et des mouvements et corps intermédiaires devraient convaincre la compagnie de l'Expo d'organiser en leur honneur une grande manifestation, qui ne soit pas confondue avec la fête du travail.

Telle est une des suggestions qui ont suscité beaucoup d'intérêt lors de la soirée de réflexion organisée cette semaine sur le phénomène de l'Expo par le Centre d'animation pastorale Expo 67 et l'Action catholique de Montréal.

"La qualité de l'Expo a montré ce qu'on pouvait attendre de ceux qui jouent un rôle important dans l'orientation de la collectivité, a déclaré Mlle Lise Lamarre, responsable nationale des Congrégations mariales. Je ne crois pas qu'à l'avenir on se contente facilement de dirigeants sans envergure ou sans audace. Le point de comparaison est maintenant trop élevé", a-t-elle ajouté.

D'où l'ampleur des projets suggérés à l'occasion de cette rencontre de quelque 40 dirigeants et aumôniers de corps intermédiaires.

Un des commentateurs invités, M. André Charbonneau, de la revue "Maintenant", a affirmé que l'entreprise privée devrait profiter des derniers mois non seulement pour permettre financièrement aux défavorisés d'aller à l'Expo, mais en outre pour organiser des visites pour les employés dans le sens du nouveau concept d'éducation permanente.

M. Charbonneau a ajouté

que les institutions d'enseignement, particulièrement les commissions scolaires, ont encore la possibilité d'intégrer l'Expo à leur programme en septembre et octobre. De même les associations et les prêtres de paroisses.

De son côté, l'abbé Marcel Lefebvre, de l'Institut supérieur des sciences religieuses de l'université de Montréal, a souhaité que les Canadiens, après avoir été pendant six mois les hôtes admirés du monde, se lancent pour de bons dans le domaine de la coopération internationale.

"Une fois le défi de l'Expo relevé, ne pourrions-nous pas considérer l'emploi du défi que nous propose l'ensemble de la terre des hommes?" a-t-il dit, se demandant si les qualités exigées des bâtisseurs de l'Expo ne pourraient pas être mises au service de la solidarité avec les peuples qui se trouvent plus démunis au plan économique.

Tous les participants sont tombés d'accord pour affirmer que l'Expo 67 ne doit pas se terminer à la fin d'octobre prochain, mais se prolonger dans de multiples initiatives au service de l'homme.

Les participants ont aussi noté que le prosélytisme est exceptionnel à l'Expo, tout au moins que l'athéisme agressif.

Ce fait, croient-ils, permet davantage de découvrir Dieu là où il est vraiment, et respecte la liberté de chaque personne.

Plusieurs faits ont été communiqués sur la qualité de l'accueil reçu par les visiteurs depuis l'ouverture. Les dirigeants estiment qu'il y a lieu cependant de se préparer à des déficits beaucoup plus difficiles au cours des prochains mois. Aussi, l'effort d'éducation de la population ne doit pas se relâcher, ont-ils conclu.

Rectification

C'est à l'Expo-Théâtre, et non à la Place des Nations, qu'eurent lieu jeudi les célébrations de la journée nationale de la Corée du Sud. Sur la foi d'un collègue — LE DEVOIR n'avait pas "couvert" cet événement — notre compte rendu a pu laisser croire que la fête coréenne avait été peu populaire. Il reste que les Journées nationales de la Place des Nations attirent de visiteurs que lorsque les "grands pays" s'y produisent, faute d'une propagande convenable. L'Exposition espère corriger cette situation bientôt.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PROFESSEURS DEMANDES

1ère, 2e, 3e année avec expérience en méthodes Cuisenaire et Dynamique.
4e, 5e, 6e et 7e année.

Exigences: Brevet B minimum.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE FABREVILLE

3516 rue Edgar - Fabreville
Tél.: 625-2466

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

requiert les services

de professeurs pour l'enseignement académique dans les classes de L'INITIATION AU TRAVAIL.

S'adresser à: Maurice Marleau,
Directeur général des écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield,
Tél.: 373-0612

INSTITUTRICES DEMANDEES

AFFAIRES INDIENNES DESIRENT INSTITUTRICES QUALIFIEES pour septembre prochain.

Titulaires: cours primaire.
Localité: Bersimis (près de Baie-Comeau).
Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Echelle de Salaires

Classes:	1	2	3	4	5	6
Minimum	4250	4675	5125	5619	6100	6800
Maximum	7508	8005	8525	9139	9840	10826

Allocation supplémentaire pour localité éloignée (50 par mois).
Dépenses de voyage payées à partir de Québec. Résidence meublée (loyer modique).

S'adresser à: Surintendant des Ecoles Indiennes,
175, rue St-Jean,
Québec 4, P.Q.

AVOCAT

Ministère du Revenu national
Montréal, P. Q.
\$10,798 - \$12,640

Poste offert à un avocat intéressé aux douanes et à la taxe d'accise.

Le candidat doit être membre du Barreau et, de préférence, avoir au moins cinq années d'expérience juridique.

Les intéressés doivent faire parvenir immédiatement leur inscription à l'adresse suivante:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU CANADA, OTTAWA 4

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-471-5

FOIRES — COMMERCIALES

CHEF, DIVISION DES FOIRES COMMERCIALES A L'ETRANGER
CHEF, DIVISION DES MISSIONS COMMERCIALES

2 AGENTS DE FOIRES ET DE MISSIONS COMMERCIALES

Le ministère du Commerce organise chaque année un bon nombre de foires commerciales à l'étranger, envoie dans les autres pays et accueille au Canada des missions commerciales pour faire connaître le mieux possible, aux acheteurs étrangers, les produits et les services canadiens. Les chefs de Division se chargeront d'élaborer et d'administrer le programme ministériel de foires commerciales à l'étranger ou le programme de missions commerciales.

Traitement jusqu'à \$14,550

Les agents de foires et de missions commerciales s'occuperont de la gestion d'un groupe de produits dans le cadre des foires commerciales, à l'étranger ou des missions commerciales.

Traitement jusqu'à \$10,050

Pour les postes supérieurs, nous avons besoin d'administrateurs énergiques possédant une longue expérience de l'organisation des foires industrielles ou commerciales, des circuits touristiques, des congrès ou du commerce d'exportation. Pour les postes d'agents de foires ou de missions commerciales, il faut posséder au moins quatre ans d'expérience pertinente. On exige une bonne connaissance de l'industrie canadienne et de ses débouchés extérieurs. Il serait avantageux de posséder un diplôme universitaire.

Pour obtenir des détails et des formules d'inscription, écrivez immédiatement à la Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario) en mentionnant, sur votre formule ou dans votre correspondance, le numéro de concours 67-420A-6.

COMMISSION SCOLAIRE ST-CONSTANT DEMANDE

PROFESSEURS MASculINS

avec brevet d'enseignement reconnu pour enseigner à la 6e ou 7e année garçons.

Adressez vos offres d'emploi à:

Hubert Trudeau, sec.-trés.
Case postale 89, St-Constant,
Cité Laprairie.

PROFESSEUR DE CATECHÈSE DEMANDE pour une école de métier

Prérequis: connaissances suffisantes soit en théologie, soit en sociologie ou en catéchèse. Il doit posséder les notions de psychologie ou avoir une expérience équivalente dans l'enseignement de ces matières.

Ecrire à Case 605, Le Devoir, Montréal

CANTON DE FREDERICKSBURG-SUD

Jeune homme francophone pour enseigner le français dans une école moderne de huit classes à Sandhurst, située au bord du lac Ontario dans une belle région touristique à 25 milles de Kingston et de l'université Queen's. Excellente occasion pour un jeune homme de participer à une expérience culturelle stimulante. Salaire à négocier.

Répondre à: Prof. J.A. Whitley,
Dépt. de Math.,
Université Queen's,
Kingston, Ontario.

SPECIALISTE DU LOGEMENT

\$11,950 - \$13,550

Le ministère des Travaux publics, région de la capitale nationale, demande un ingénieur qualifié ou une personne très expérimentée, accréditée auprès d'un institut reconnu d'évaluation ou possédant un certificat de gestion des immeubles.

Le titulaire devra voir à toute la planification, l'acquisition, la gestion et l'entretien d'une grande variété d'immeubles fédéraux.

On exige la connaissance de l'anglais et du français.

Pour obtenir des détails et des formules d'inscription, adressez-vous au bureau le plus proche de la Commission de la Fonction publique du Canada, à un bureau de poste, à un Centre de main-d'œuvre du Canada ou au bureau de placement d'une université.

Veuillez mentionner le numéro de concours: 67-3009.

TRAITEMENT DES DONNEES EN DIRECT

La compagnie National Cash Reg. recherche des jeunes gens avec initiative pour cumuler les fonctions suivantes dans la région de Montréal.

ANALYSTE

Le postulant devra posséder de l'expérience dans la définition des systèmes. Préférence sera accordée au postulant qui possède des connaissances du 315.

PROGRAMMEURS

Etes-vous intéressés à acquérir de l'expérience des données en direct. Des programmeurs sont requis pour travail dans ce domaine. L'expérience sera considérée mais n'est pas essentielle.

Les réponses seront confidentielles.

Adressez vos demandes d'emploi à:

D. Lacroix,
La Compagnie N.C.R. (Canada) Ltée,
1108 rue Bleury, Montréal, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE GRANBY

Demande les services d'un

ORTHOPÉDAGOGUE

pour diriger les classes de l'enfance inadaptée.

Exigences: Licence en psychologie scolaire ou en psychopédagogie avec brevet d'enseignement.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Robert Blouin,
Directeur général des écoles
385, rue Principale,
Granby, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA

demande

POUR MANIWAKI:

Professeurs féminins en français, mathématiques, catéchèse, 1 professeur de comptabilité. Spécialistes en géographie, français, arts plastiques, catéchèse.

1 professeur pour l'enseignement du français aux Anglais.

POUR GRACEFIELD:

Spécialistes en mathématiques, catéchèse, physique, français et arts plastiques.

POUR L'ANNONCIATION:

Spécialistes en histoire et géographie, français, sciences, musique, catéchèse.

POUR STE-ANNE-DU-LAC:

Spécialistes en mathématiques, anglais, arts plastiques.

POUR MONT-LAURIER:

2 professeurs de physique, 2 professeurs de chimie. Des spécialistes en musique, catéchèse et latin.

Pour toute demande, s'adresser au Directeur général des écoles.

Tél.: 623-1525,
Case postale 1410,
240, boulevard Paquette,
Mont-Laurier, Cte Labelle,
P.Q.

Prière d'indiquer le numéro de téléphone.

On demande un journaliste

Sous la direction générale du rédacteur du journal "Ensemble" il devra:

- effectuer des reportages sur les principaux événements du monde coopératif
- décrire et analyser divers problèmes sociaux et économiques
- décrire les réalisations coopératives dans diverses régions de la province.

L'homme que nous cherchons

- détient un diplôme d'études supérieures ou l'équivalent sur le plan des expériences
- possède une certaine expérience dans la rédaction de textes
- peut vulgariser des notions complexes
- a de l'entregent et du tact
- connaît le domaine de la coopération.

Salaire: selon qualifications

Faites parvenir votre curriculum vitae au

Rédacteur du journal "Ensemble"

Le Conseil de la Coopération du Québec

2030, boul. Père-Lelièvre,
Québec 8,
P.Q.

Il n'y aura pas de gratuité scolaire généralisée à Montréal à la rentrée

Québec rejette le plan de la CECM pour le secondaire privé

QUÉBEC (De notre envoyé) — Le ministre de l'éducation vient de demander à la CECM de s'en tenir, en ce qui concerne les ententes qu'elle projette de conclure avec les institutions privées, au régime provincial des "institutions associées" prévu au bill 37.

La commission des écoles catholiques de Montréal avait annoncé, en avril, un programme "maison" par lequel elle voulait assurer la gratuité scolaire à quelque 10.000 élèves montréalais fréquentant des institutions secondaires privées et principalement des collèges classiques, et ce en dehors du régime d'associations.

La CECM avait expliqué que le régime provincial d'associations était difficile à appliquer à court terme à Montréal. En outre, pour parer à la pénurie de locaux au secondaire, la CECM était désireuse de s'assurer la collaboration immédiate et la plus large possible des établissements indépendants. Elle avait conçu en conséquence un programme spécial, différent du régime d'associations établi dans le reste de la province,

Le bal blanc inaugurerait hier les fêtes du Canada français

M. Yvon Groulx, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, invite tous les Canadiens français à participer aux fêtes nationales dans un esprit d'ouverture sur le monde. "Ainsi Montréal et tout le Québec présenteront à l'univers le spectacle d'une nation au pas du 20e siècle, fidèle à ses traits distinctifs et confiante en l'avenir."

Rappelons que le thème des fêtes de cette semaine est "la vocation internationale du Québec". M. Groulx souligne qu'à l'heure de l'Expo, à l'heure des ententes internationales conclues par le Québec, les fêtes mettent cette vocation en évidence avec éclat et dynamisme, sous les yeux du monde entier réuni sur la Terre des Hommes.

"La présence assidue du Québec dans le concert des nations, dit-il, le rôle qu'il y assure, tant comme pivot de la francophonie mondiale que comme tête de pont de la cul-

ture latine sur un continent anglo-saxon, inspirent à tous ses citoyens de légitimes sentiments de fierté et leur fournissent l'occasion favorable d'une vivifiante prise de conscience de leurs énergies."

Hier soir avait lieu le Bal blanc, première manifestation des fêtes, au Châtelet de la montagne entièrement redécouverte pour les circonstances. Ce soir au Forum, ce sera le Gala national, subventionné par le poste CJMS, qui réunira quelques-uns des artistes les plus populaires du Québec, tels Donald Lautree, Joël Denis, Claude Sorel, Pierre Lalonde, Claude Vallée, Georges Lafleche et les Hou-Lops.

La messe de la Saint-Jean sera célébrée demain à 21h30, au Centre international de radio-télévision de l'Expo. En l'absence de son éminence le cardinal Léger, présentement à Rome, c'est l'évêque auxiliaire de Montréal, S. Exc. Mgr André Cimichella, qui officiera.

La C.I.C. dénonce l'attitude du gouvernement à l'endroit des écoles normales privées

"Si le gouvernement n'est pas prêt à créer une université d'Etat et des centres d'études universitaires, comme nous le lui demandons depuis plus de deux ans, ou s'il n'est pas prêt à étatiser le réseau actuel des écoles normales, qu'il fasse au moins en sorte d'éviter l'état de discrimination qui existe actuellement dans les frais de scolarité entre les écoles normales privées et celles de l'Etat."

Ainsi s'exprime M. Raymond Laliberté, président de la C.I.C., en commentant le bill 39, loi portant sur les subventions aux institutions privées. M. Laliberté a fait remarquer qu'actuellement il en coûte de \$60 à \$100 aux étudiants pour fréquenter une école normale de l'Etat, alors qu'il en coûte de \$200 à \$250 à une étudiante au même niveau pour fréquenter une école normale privée.

"Or, par le bill 39, même sous des apparences d'accroissement des subventions, le gouvernement diminue ses subventions aux institutions privées en y incluant le paiement des directrices et de certains professeurs. Dans l'ensemble, les institutions privées semblent recevoir \$200.000 de

plus que l'an dernier, mais leurs frais de fonctionnement ne sont pas réduits et l'augmentation ne suffit même pas à payer en entier les salaires que l'on compte maintenant à même les subventions, sans compter que les institutions religieuses fournissent gratuitement une bonne partie du personnel."

"Les communautés religieuses devront vraisemblablement hausser les frais de scolarité pour faire face à leurs besoins, ou encore elles devront fermer leurs portes, comme plusieurs en ont déjà manifesté l'intention. Le gouvernement accentue l'injustice faite aux étudiants des institutions privées, et il présente le tout sous un faux jour."

"Il est de notre devoir, a conclu le président de la C.I.C., de dénoncer cette attitude et d'exiger que le gouvernement prenne dans le plus bref délai ses responsabilités. Si l'Etat veut régler le problème de la pénurie de personnel enseignant, il n'y réussira certainement pas par des mesures restrictives comme celle que constitue le bill 39."

et avait inscrit à ses prévisions budgétaires les crédits nécessaires pour le réaliser.

La commission avait toutefois précisé que cette décision était prise sous réserve de l'approbation du gouvernement provincial.

Or, le ministre de l'éducation a signifié mercredi au président de la CECM, M. André Gagnon, que ce programme spécial n'était pas acceptable.

Le ministre a confié au représentant du DEVOIR qu'il avait reçu à Québec, mercredi dernier, le président Gagnon et quelques hauts fonctionnaires de la CECM :

"J'ai demandé à M. Gagnon, dit M. Bertrand, que la CECM reconsidère la décision qu'elle a prise. Je lui ai demandé d'accepter la loi provinciale et d'établir à Montréal le même régime que dans le reste de la province. Pour parler net, nous n'avons pas accepté le projet que la CECM voulait appliquer."

Le projet en cause prévoyait trois possibilités :

- Aux institutions privées à intégrer à fond et de façon permanente dans le réseau public, la CECM aurait offert un contrat d'association semblable aux contrats signés en vertu du bill 37. (Trois ou quatre collèges seulement étaient disposés à accepter ce régime dès septembre prochain.)

- Aux institutions privées à recevoir les élèves que la CECM leur aurait envoyés (faute de place dans les écoles publiques), la CECM aurait payé tous les frais de scolarité de ces élèves "dirigés", moins le \$350 versé par Québec aux institutions privées secondaires en vertu du bill 39.

- Aux institutions ayant accepté l'entente précédente, la CECM aurait offert d'assumer tous les frais (moins \$350) des élèves non dirigés et déjà "engagés" dans leur cours secondaire, c'est-à-dire les élèves de 9e, 10e, 11e et 12e.

Seuls les élèves qui se seraient inscrits d'eux-mêmes en 8e année dans les collèges montréalais n'auraient pas bénéficié de la gratuité scolaire en 1967-68, puisque la CECM, comme on l'a vu, était prête à payer pour tous les élèves déjà engagés dans leurs études secondaires dans les établissements privés et pour tous les élèves qu'elle aurait inscrits elle-même (en 8e et dans les autres degrés) dans ces établissements.

Ce programme ayant été repoussé par Québec, les seuls élèves du secondaire privé qui profiteront de la gratuité des frais en 1967-68 seront ceux qui fréquenteront un établissement dûment associé à la CECM en vertu du bill 37.

SUR LE CLOU

Aujourd'hui. Le festival de folklore international présente à 20h30, au centre sportif Maurice-Richard, les Babestans... Le Conseil Saint-Henri des Chevaliers de Colomb, dans le cadre de son 60e anniversaire, organise un tournoi de golf et un buffet dansant qui aura lieu au Golf Beauchâteau dans le comté de Chateauguay; les billets sont de \$4 pour le tournoi et \$5 pour le buffet-dansant... A 20h30, au salon Saguenay de l'Hôtel Reine-Elizabeth, le juge John O'Meara, de la Cour supérieure, parlera du "dialogue judéo-chrétien" depuis la victoire d'Israël dans le cadre des forums du samedi du mouvement sioniste ouvrier du Canada... La compagnie internationale de papier du Canada inaugure à Harrington son centre écologique, à 11 heures. Le ministre Claude Gosselin est l'invité d'honneur... Dans le cadre du congrès mondial de l'adoration nocturne, à 14h30 S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, prendra la paro-

le devant les congressistes à l'auditorium du collège Jésus-Marie, 1525, boulevard Mont-Royal, et traitera du "renouveau de l'adoration eucharistique dans la perspective de la spiritualité de Vatican II", tandis qu'à 20h au Château Champlain il y aura un grand banquet... Le chef du parti libéral M. Jean Lesage passe la journée dans le comté de Beauport. La société canadienne des études classiques se réunit à Ottawa à l'université Carleton.

Demain. Clôture du congrès mondial de l'adoration nocturne : S.E. Mgr Sergio Pignatelli, délégué apostolique au Canada, célébrera une messe pontificale en la basilique Saint-Joseph du Mont-Royal, à 11h, et à 15h, réunis à l'église Notre-Dame de Montréal, les congressistes rendront hommage à "Dieu sur la terre des hommes". Le chef libéral M. Jean Lesage passera la journée dans le comté de Stanstead... Ouverture de la première conférence de l'est du Canada sur la planification des terrains de campisme et des abords des routes, qui se poursuivra jusqu'au mercredi 21 au Collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue... Ouverture de la session de pastorale des jeunes prêtres qui se poursuivra jeudi le 22 juin à la Maison de retraite de Chateauguay, sur le thème "Le prêtre et sa mission dans le monde d'aujourd'hui"... A 16h, à Saint-Adolphe de Howard, inauguration du nouveau chalet des scouts catholiques de Montréal dédié à M. Aurélien Daoust... Au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, grande fête annuelle du Départ missionnaire, messe à 11h... cérémonie des adieux à 14h... A l'université Carleton d'Ottawa, ouverture de l'assemblée annuelle des écoles de commerce du Canada, qui se poursuivra jusqu'au mardi.

L'affaire Savignac

Les notaires indemnisent les victimes

VAL DAVID — La Chambre des notaires a décidé au cours de son congrès annuel d'indemniser intégralement toutes les victimes des défections présumées commises par le notaire montréalais, maintenant destitué, Maurice Savignac.

Cette décision a été rendue publique par le président de la Chambre des notaires, M. Roger Comtois, qui a précisé que les sommes nécessaires, de l'ordre de \$200.000, seront prises à même un fonds spécial constitué à cet effet en 1966.

Au cours de son congrès, la chambre a accepté un rapport préparé par une commission d'enquête spéciale sur l'affaire Savignac, qui fait actuellement l'objet de nombreuses poursuites judiciaires.

250e anniversaire de l'Assomption

Pour célébrer le 210e anniversaire de fondation de l'Assomption, la Commission des fêtes a prévu à son programme, un mariage à l'ancienne dans l'église paroissiale de l'Assomption. Aujourd'hui, le curé de la paroisse bénira le mariage de M. Normand Perreault et de Mlle Francine Parent. Les invités seront en costume d'époque et la cérémonie sera suivie d'un défilé de voitures anciennes.

En soirée, une grande fête populaire "Bal du Portage" sous les étoiles, clôturera dans la joie et la gaieté cette mémorable journée.

Centenaire — Le gouverneur de l'Etat du Massachusetts a signé la loi établissant le 1er juillet comme journée du centenaire de la Confédération pour cet Etat. M. Voipe a signé cette loi à l'occasion d'une cérémonie à laquelle prenait part le consul général du Canada à Boston, M. Hemsley.

la vie syndicale

Collège canadien des travailleurs. La cinquième session du colloque s'ouvre officiellement dimanche le 18 à 14h15, au centre social de l'université de Montréal, 2332 avenue Maplewood. Tous les syndiqués de la région et les anciens du collège sont invités.

Taxi. En réponse au président du comité exécutif M. Lucien Saulnier, qui a promis la semaine dernière de sévir contre ceux qui accordent des tolérances à Murray Hill Limousine et autres services publics au détriment du taxi à condition "qu'on n'en fasse la preuve", le président du comité d'entraide sociale des chauffeurs de taxi de Montréal, M. Germain Archambault, cite une récente déclaration du chef de police J.-P. Gilbert. Celui-ci a déclaré lors d'une récente conférence de presse que désormais les véhicules ayant à déposer ou prendre des clients devant les grands hôtels pourraient être arrêtés s'ils s'agit d'une zone d'arrêt interdit. "Ne s'agit-il pas ici, demande M. Archambault, non pas d'un cas de tolérance mais bien d'un système de tolérance obligeant tous les individus ou services publics concernés à dépendre de la bonne ou mauvaise humeur quotidienne du chef de police?"

Northern Electric. Le syndicat indépendant qui représente les 8.000 ouvriers de cette compagnie, en grève depuis trois semaines, a demandé jeudi l'intervention du ministre du travail Maurice Bellemare pour aider à régler le conflit. Les négociations sont rompues depuis mercredi.

Fonctionnaires. Tout en se réjouissant du projet du premier ministre Johnson visant à créer bientôt un ministère de la fonction publique, la Fédération des travailleurs du Québec déclare que cette loi serait incomplète sans l'élimination par le législateur des restrictions à la liberté d'affiliation des fonctionnaires provinciaux qui apparaissent à l'article 73 de la loi de la fonction publique et qui, selon le secrétaire-général de la FTQ, M. Gérard Rancourt, "ont été inspirées à l'ancien gouvernement Lesage par un congrès de la Fédération libérale du Québec en vue de servir la fonction publique à la CSN sur un plateau d'argent".

Radio. Le syndicat général de la radio (CSN), section du poste CHRS (Radio-Solet) de Saint-Jean, déclare que depuis plusieurs mois "l'escalade antisyndicale" a miné les employés de CHRS Saint-Jean.

Les suspensions, congédiements, surveillance étroite des employés membres du syndicat ont atteint le moral des employés à tel point que mercredi trois annonceurs ont démissionné et d'autres les suivront. "Nous avons voulu, dit le syndicat, préparer par une convention collective des employés prêts à alimenter la prochaine décennie avec tout ce que cela comportera de nouveauté et d'automatisation, mais la direction de Radio-Solet en a fait un projet de contre-attaque par ses attitudes négatives."

Hôpitaux. La commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale délibère sur la requête controversée de l'Alliance des fonctionnaires qui veut représenter les 6.400 employés des hôpitaux fédéraux. La CSN affirme que l'Alliance ne représente pas vraiment la majorité de ces employés.

Banques. Le président du syndicat des employés de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, M. Charles Bilodeau, affirme que son syndicat n'a absolument pas l'intention de s'affilier à une centrale syndicale. Il ajoute que les employés ont formé un syndicat le 31 mars dernier avec la ferme intention de demeurer indépendants. Le président a révélé avoir consulté, avec l'assentiment de son comité exécutif, une centrale syndicale. "Mais nous nous sommes rendu compte que les grandes centrales syndicales ne sont pas rompues aux négociations entre les employés des banques et leurs patrons", a précisé M. Bilodeau. A l'heure actuelle il n'y a pas de syndicat légalement reconnu dans aucune banque canadienne. Le conseil canadien des relations ouvrières étudiera la requête des employés de la Banque d'épargne en juillet.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 17 JUIN 1967

TROIS

Deux policiers sont condamnés à payer \$20,800 à la veuve et aux enfants d'un homme qui a succombé à leur brutalité

par Gilles LESAGE

Deux policiers de la ville de Montréal viennent d'être condamnés à payer la somme de \$20.800 à la veuve et aux huit enfants mineurs d'un homme dont la mort survenue en octobre 1962 "a été causée par les coups, les sévices et la brutalité inouïs infligés par les agents."

Dans le jugement rendu il y a quelques jours, le juge J.P. Charbonneau, de la Cour supérieure, déclare : "Il ne nous fait aucun doute que la mort de cet homme a été causée par les coups et les blessures qui lui ont été infligés par les deux policiers, Jules Fremet et François Desjardins, de la police municipale."

La preuve a été faite que la cause immédiate du décès de M. Charles-Edouard Vallée, âgé de 47 ans, avait été l'asphyxie par l'aspiration de sang, elle-même causée par la perte de conscience à la suite de contusions reçues à la tête, alors qu'il offrait de la résistance aux policiers mandés sur les lieux d'une chicane de famille.

"Les constables avaient réussi à tranquilliser leur prisonnier, mais ils l'ont si bien fait qu'ils l'ont tranquilisé 'ad requiem aeternam', fait observer le magistrat dans son jugement écrit."

Les policiers avaient été mandés par une parente en visite, à la suite d'un échange de coups au cours duquel M. Vallée, qui avait bu de la bière apportée par la visite, avait subi une coupure à la lèvre. Puis le groupe était sorti dans la rue et, selon les témoins de la poursuite, M. Vallée marchait normalement. Les constables l'invitent à monter dans l'auto-patrouille, ce qu'il fit de lui-même et sans résistance. L'un des constables monta à l'appartement pour prendre des renseignements, l'autre restant dans l'auto avec M. Vallée.

Ce dernier demanda à plusieurs reprises à l'agent s'il était sous arresté. Le policier lui répondit qu'il n'était pas arrêté, que s'il devait l'être on lui dirait pourquoi et que s'il n'était pas arrêté, on allait le relâcher.

Sur ce, M. Vallée a voulu sortir, a demandé au constable de dix à quinze fois de le laisser sortir, mais l'autre a refusé. Il s'en est suivi un échange de coups, et le policier décida alors d'arrêter la victime.

L'autre agent étant de retour, les deux policiers tentèrent en vain de passer les menottes à la victime. D'après un témoin qui se tenait près de l'auto, non seulement un agent battit M. Vallée à coups de poing, mais aussi avec une gâchette tirée sur l'arrière que sur l'avant de la tête et cette bataille aurait duré de 25 à 30 minutes; tout ce temps, M. Vallée disait qu'il voulait aller rejoindre sa femme; d'après ce même témoin, à un moment donné, un constable aurait dit à l'autre : "Fais ça vite, il faut se dépêcher", puis le témoin vit M. Vallée tomber sur le siège, sans connaissance.

Les policiers dirigèrent d'abord leur véhicule pour conduire la prisonnier au quartier de détention du poste de police de la rue Saint-Louis, mais, arrivés à cet endroit, ils s'aperçurent que l'individu ne bougeait plus, et ils le firent transporter en ambulance à l'hôpital, où l'on constata simplement sa mort.

Le juge indique que les policiers, ayant répondu à M. Val-

lée qu'ils ne l'arrêtaient pas, ce dernier avait parfaitement le droit de sortir de l'automobile, et les constables, voulant l'en empêcher, étaient devenus des agresseurs. "En fait, ils ont décidé d'arrêter leur victime, non pas parce qu'il avait pris de la boisson, non pas parce qu'il avait fait de la chicane à la maison, mais parce que cet homme avait simplement revendiqué les droits de tout citoyen à la liberté". Et même si les agents avaient eu le droit de retenir la victime dans leur automobile, rien ne peut justifier la brutalité dont ils ont usé à son égard, ajoute le juge Charbonneau. Cette brutalité a causé sa mort.

Au surplus, lorsqu'ils furent en route pour le poste de police, les constables, seuls avec la victime, et hors de tous regards indiscrets, "ont eu beau jeu pour se venger de la misère que le pauvre homme leur avait donnée", en le tenant constamment serré, comme dans un étou, jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Il n'en fallait pas plus pour l'étouffer."

M. Vallée a tellement été

battu, précise le tribunal, que lorsque son beau-frère est allé à la morgue pour l'identifier, peu après, "il était méconnaissable, la figure tellement couverte de sang qu'on ne pouvait le reconnaître, et ses vêtements étaient tout déchirés". L'homme était un journaliste et pouvait être considéré comme un bon père de famille. "L'abus de boisson dont il a pu être coupable le soir en question ne peut être tenu comme une habitude, car celui qui donne sa paye entière à sa femme ne dépense pas en boisson".

En défense, les policiers montréalais avaient allégué que M. Vallée était mort à la suite de blessures subies alors que, en état d'ivresse, il serait tombé en descendant un escalier.

A l'enquête du coroner, la mort de M. Vallée avait été jugée "accidentelle". La Cour supérieure a condamné les deux policiers, conjointement et solidairement, à verser une somme de \$6.000 à la veuve de la victime et un montant de \$14.800 réparti entre les huit enfants mineurs, le tout avec intérêts à compter de 1963, et les dépens.

A la Seven Up, une grève "à l'invitation du patron"

"C'est sans doute un fait étonnant et sans précédent dans les annales du syndicalisme, mais je puis affirmer que c'est à l'invitation de l'employeur que nos membres à la compagnie Seven Up ont décidé démocratiquement de se mettre en grève à minuit et une minute le 10 juin dans la métropole."

Voilà ce que déclare le directeur québécois de l'Union internationale des Brasseries (FTQ-CTC), M. Roland Goedike, qui s'est empressé d'ajouter qu'il ne fallait pas voir là "la manifestation d'aucune connivence syndicale-patronale, mais bien plutôt l'aboutissement d'une invraisemblable bataille juridique de près de trois ans".

Le porte-parole des Ouvriers unis des brasseries a en effet fait savoir qu'en mars dernier, alors que l'employeur en appelait d'un jugement le condamnant à \$1.650 d'amende pour refus de négocier, les procureurs de la Seven Up ont demandé pourquoi le syndicat n'avait pas encore usé de sa force économique, c'est-à-dire de la grève, pour faire la preuve de son caractère représentatif.

"C'est ainsi, de commenter M. Goedike, qu'après avoir reproché fréquemment au syndicalisme de multiplier les grèves inconsidérément, le patronat nous reprochait maintenant d'avoir scrupuleusement respecté la loi et de ne pas avoir recouru à la force pour imposer notre point de vue. C'est là, je pense, une leçon que, si elle n'est pas désavouée par les associations patronales responsables, devrait être mise à profit

par l'ensemble du mouvement syndical". Le directeur québécois des Ouvriers unis des brasseries a rappelé qu'accrédité le 14 septembre 1964 comme agent négociateur des employés dits de l'extérieur de la compagnie Seven Up, son syndicat international s'est trouvé constamment depuis lors en butte aux tracasseries juridiques et de l'employeur et d'un "syndicat de boutique", le District 50, qui détenait une convention collective de travail depuis des années au nom des employés affectés à la production.

DAUPHIN • CE SOIR
721-6060 7.30-9.30

un film de
de
roger
vadin

LA CURÉE

PANAVISION • EASTMANCOLOR

10 millions de lecteurs lisent marabout en vente partout

LA CIVILISATION DES LOISIRS

un volume de 288 pages, illustré de 70 photos en noir

PRIX SUGGÉRÉ \$2.10

marabout université

Documentation, catalogues et magazine gratuitement sur simple demande à : KASAN Ltd. - Distribution Marabout Amérique - 226 Est, Christophe Colomb - Québec P.Q.

JEUNE HOMME DEMANDE

Travail d'administration et de représentation

L.M. DESILETS

Assurances

861-5395

C.P. 266, Sta. Delorimier, MH

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES

"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

+ MONTRÉAL — 322-4160

+ QUÉBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER

IMMOBILIERES

GOULET

(Consultez)

M. Goulet

(IMMOBILIERES)

GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE — Tél.: 526-6655

UN DES GRANDS SUCCES DE L'ANNEE

6e Mille

En vente partout à \$1.50 — Distributeur : La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7394

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

SOEUR JEANNE À L'ABBAYE

Par JABRY (JACQUES BRILLANT)

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert
4111 ST-DENIS MONTRÉAL
VL 9-2228

Les trois inconnues du congrès conservateur

A trois mois du prochain congrès du parti conservateur canadien, l'écheveau que constitue la recherche d'un nouveau leadership se démêle lentement, plutôt péniblement.

Sept hommes différents, dont six sont des figures bien connues sur la scène fédérale, ont déjà fait connaître leur candidature. Chaque candidat recueille ici et là des appuis qui nourrissent chez lui un certain optimisme. Aucun n'a toutefois réussi à déclencher autour de sa candidature le mouvement d'enthousiasme ou d'appui général qui permettrait d'entrevoir dès maintenant le dénouement du congrès de septembre.

A vrai dire, les jeux ne sont pas faits. Il reste trois inconnues majeures autour desquelles se scellera, semble-t-il, le choix définitif.

La première inconnue gravite autour de MM. Roblin et Stanfield. La force principale du parti conservateur canadien réside actuellement non pas en son centre national, mais dans ses foyers d'influence provinciaux. Ce que le parti conservateur conserve de vigueur ne vient ni de M. Diefenbaker, ni de l'un ou l'autre des candidats "fédéraux" à la direction du parti, mais des hommes qui dirigent présentement le groupe conservateur dans un certain nombre de provinces.

Une question se dégage tout de suite de cette constatation. Si la force des conservateurs est surtout concentrée dans certaines provinces clés, ne serait-il pas souhaitable que l'un des hommes qui incarnent cette force soit choisi pour diriger le parti sur le plan national? Ne serait-il pas désirable qu'on choisisse comme chef national un homme qui a montré qu'il sait mobiliser l'appui de l'opinion et gouverner convenablement? Ou, si l'on veut, ne serait-il pas normal que le prochain leader, plutôt que d'être choisi d'en haut, émane des foyers mêmes où les racines du parti sont le plus vivaces?

Des trois hommes auxquels tout le monde pense, l'un, M. Roblin, s'est pratiquement exclu de la course en déclarant qu'il n'est pas intéressé à quitter le plan provincial et en reportant à l'automne ou au printemps prochain l'élection qu'il devait tenir ce printemps. Un deuxième, M. Stanfield, s'efforce à éloigner de lui un défi qu'il semble redouter sincèrement: le premier ministre de la Nouvelle-Écosse n'a pas encore dit un "non" catégorique et définitif; il n'a cependant laissé que

de très minces espoirs à ceux qui voudraient le soutenir. Il reste M. Roblin. Celui-ci agit, depuis quelques mois, à la manière d'un sphinx. Il observe la situation de près. Il ne fait aucune démarche sérieuse en vue de pousser sa candidature. Il s'est bien gardé, d'autre part, de fermer la porte à l'idée d'une candidature.

Si l'un de ces hommes se portait candidat, il deviendrait, en quelques jours, le principal concurrent. Si aucun ne se présente, ils pourront, tous trois ensemble, exercer une influence décisive sur l'issue du congrès.

Une deuxième inconnue vient du conflit qui existe toujours entre MM. Dalton Camp et John Diefenbaker.

A supposer que MM. Roberts, Stanfield et Roblin restent en dehors de la lutte, il paraît de plus en plus acquis que M. Camp sera candidat. Or, on a tout lieu de croire que si M. Camp est candidat, M. Diefenbaker le sera aussi. On assisterait alors à la manche décisive du combat dont une première phase eut lieu en novembre dernier.

Aux yeux de plusieurs, pareil affrontement serait une catastrophe. Le parti risquerait, craint-on, de sortir de cette lutte divisé à jamais entre deux factions irréconciliables. Nous refusons de souscrire à cette interprétation. L'idéal serait qu'une candidature de M. Stanfield ou de M. Roblin permette d'éviter un déchirement ouvert. Mais si ces deux hommes se défilent, une lutte à finir entre MM. Camp et Diefenbaker pourrait très bien être l'épreuve par laquelle les conservateurs devront passer afin de définir ensuite le rôle qu'ils entendent jouer dans le Canada moderne.

M. Camp commettrait une grave erreur tactique en se portant candidat avant même que MM. Roblin et Stanfield n'aient fait connaître leur décision. Dans l'hypothèse d'une abstention de ces deux hommes, la candidature de M. Camp pourrait être le choc dont le parti conservateur a besoin. Il faudrait exiger que M. Camp définisse clairement ses positions sur les questions fondamentales, qu'il cesse de se mouvoir dans l'auréole d'un réformisme plutôt abstrait, aux contours mal définis. Mais il serait étonnant que l'homme qui a le cran d'affronter M. Diefenbaker, et qui fut assez habile pour le vaincre dans une première manche, fût tout à fait inapte à faire face aux défis de la seconde étape.

La troisième inconnue, c'est l'attitude que prendra le Québec. S'il n'y avait dans la lutte que deux candidats représentant des idées et des intérêts assez nettement tranchés, le rôle du Québec dans le choix du prochain chef pourrait être à la mesure de la force plutôt minable du parti au Québec. Le Québec n'aurait, en somme, qu'à suivre le courant ou à s'y opposer: il ne serait pas appelé à jouer un rôle clé.

Mais telle n'est pas la situation. La multiplicité des candidats entraîne inévitablement une assez grande dispersion des appuis que chacun pourra recruter. De plus, le choix d'un chef sera en même temps, pour les conservateurs, l'occasion de se définir de manière plus nette en relation avec les aspirations modernes du Québec et des Canadiens français. A cause de ces facteurs, on est amené à penser non pas tant à l'attitude que prendra éventuellement la direction québécoise actuelle du parti qu'à l'attitude d'hommes qui, sans être engagés dans le parti pour l'instant, pourraient éventuellement redonner à celui-ci une stature réelle dans le Québec.

Des hommes bien connus ont déjà été approchés par certains des candidats présentement connus. Aucun ne s'est engagé jusqu'à maintenant. Certains ont dit qu'il n'était pas question, pour eux, de s'engager en aucune manière, ni pour un candidat particulier, ni même pour le parti conservateur. D'autres ont sans doute laissé la porte ouverte. Si l'un ou l'autre de ces "conservateurs" non déclarés prenait l'initiative de faire connaître clairement ses vues sur le problème que devra résoudre le congrès de septembre, cela pourrait avoir un effet très important sur l'issue du congrès. Si rien de tel ne se produit, si tout reste à l'état mort, le prochain congrès conservateur perdra dès le départ la moitié de l'intérêt qu'il pouvait offrir pour l'avenir du pays.

Pour que le prochain congrès conservateur ait un sens dynamique, il faudra éviter que les délégués n'aient d'autre choix que de trancher un concours de popularité entre un certain nombre de candidats. Il faudra qu'aient été éclaircies, avant le congrès, les trois grandes inconnues qui subsistent actuellement. Il faudra, en somme, que se soit réalisée une cristallisation véritable des options fondamentales qui sont toujours sous-jacentes au choix d'un chef. Cela presse, car le temps se fait court.

Claude RYAN

1- Des amants de Sion à l'indépendance d'Israël

par André FONTAINE

Tout a commencé en 1881, avec la série de pogroms qui avaient ensanglanté les terres muntenes israéliennes de Roumanie et de Russie, provoquant un vaste mouvement de retour sur la terre des ancêtres: "les amants de Sion". L'affaire Dreyfus, quelques années plus tard, inspira à Théodore Herzl, qui suivait le procès pour la Neue Freie Presse de Vienne, l'idée de l'"Etat juif", à laquelle il devait dès lors consacrer toutes ses énergies, recueillant très vite concours enthousiastes appuis financiers considérables. Mais c'est à un chimiste d'origine russe établi à Londres, Chaim Weizmann, qu'il appartient d'arracher à un homme d'Etat la promesse décisive.

Grâce à la découverte qu'il fit, au début de la guerre de 1914, d'un procédé révolutionnaire de production de l'acétylène nécessaire à la fabrication des explosifs, il se trouva en relation quasi quotidienne avec un bon nombre de dirigeants de l'Angleterre en guerre. Il réussit à les convertir aux thèses sionistes: les uns voyaient évidemment là un moyen d'accroître l'influence de leur pays en Orient, mais d'autres étaient surtout poussés par l'idéalisme. Le 2 novembre 1917, lord Balfour, secrétaire d'Etat au Foreign Office, écrivit à lord Rothschild: "Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement d'un foyer national pour le peuple juif, et fera tous les efforts possibles en vue de faciliter la réalisation de cet objectif", sous réserve de ne causer aucun préjudice aux communautés non juives de Palestine. Le président Wilson s'associa à la déclaration Balfour en affirmant quelques jours plus tard: "Je suis convaincu que les alliés, avec l'entier concours de notre gouvernement et de notre peuple acceptent que les fondations d'un 'Commonwealth juif' soient établies en Palestine". La France approuva aussi ce texte, qui devait être entériné par la S.D.N. dans le mandat qu'elle confia le 16 septembre 1922 à la Grande-Bretagne sur la Palestine. Mais très vite Londres se

trouva tiraillé entre cet engagement et les bonnes paroles prodiguées aux chefs arabes durant la guerre, pour les amener à se révolter contre la Turquie. Churchill, alors secrétaire d'Etat aux colonies, avait dû déclarer en juin 1922, aux Communes, que pour "tenir scrupuleusement" les promesses faites aux pays arabes, "la Grande-Bretagne" avait posé l'intention de faire de la Palestine un "Etat juif". Des troubles ne tardèrent pas à se produire entre les deux communautés, amenant les sionistes, dont le nombre s'accroissait rapidement, à créer une armée clandestine, la Haganah.

En août 1929, est créée à Zich, l'Agence juive, dont le but est d'acheter des terres en Palestine et d'organiser l'immigration des juifs.

Le livre blanc de 1939

En 1936, Londres envisageait un partage. En 1939, faute d'avoir pu faire entendre les représentants des juifs et des Arabes, le gouvernement Chamberlain publia un Livre blanc qui fixait un plafond définitif à l'immigration et limitait à l'extrême le droit des sionistes d'acquiescer.

Quand la guerre éclata en Europe, les troupes anglaises, aux côtés desquelles, sur tous les théâtres d'opérations, se battaient des milliers de volontaires juifs, interdirent à leurs coreligionnaires échappés aux camps de la mort l'entrée de la Terre Promise, "trop promise", comme écrit David Ben-Gurion. Des centaines de candidats à l'immigration, refoulés, firent naufrage, des centaines de passagers furent noyés. L'opinion mondiale s'émou, d'autant plus qu'avant même la fin de la guerre, les combats avaient repris de plus belle en Palestine, entre juifs et Arabes. Bienfût l'immigration clandestine, s'attaqua directement aux forces anglaises. Des groupes terroristes d'une grande audace effectuèrent des coups spectaculaires, comme la destruction de l'hôtel King David, de Jérusalem, ou l'installation de la G.G. des forces britanniques. Des brutes mesures de répression entraînaient de non moins brutales représailles. Londres se vit devant un choix dramatique: ou laisser la Palestine aux sionistes, ce qui lui aurait mis immédiatement à dos tout le monde arabe, ou se lancer contre eux dans une véritable campagne d'extermination de nature à provoquer l'indignation de l'opinion mondiale et notamment de la puissante communauté mosaïque d'Amérique.

L'O.N.U. décide le partage

Truman, alors président des Etats-Unis, chercha des formules de conciliation, proposa le relèvement du quota d'immigration, la création d'un Etat fédéral, mais rien ne parvint à le faire entendre. Le gouvernement anglais, présidé par le travailliste Attlee, convoqua une conférence de la Table ronde: les juifs refusèrent d'y siéger à côté des Arabes. D'urgence, le 2 avril 1947, il saisit les Nations unies, dont l'Assemblée générale, après une série d'audaces se prononça, le 29 novembre, pour le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe.

L'Assemblée générale n'est certes pas le lieu où pourra se dégarer une solution du différend israélo-arabe; il serait déjà heureux et étonnant que la session extraordinaire n'aggrave pas la tension et permette d'envisager certains éléments d'un règlement à long terme.

C'est entretenir de grandes illusions de penser qu'un dialogue arabo-israélien puisse être possible prochainement: l'Israël refuse d'évacuer immédiatement et sans conditions les territoires occupés et il ne restera d'autre possibilité qu'une nouvelle frêle dans la suspicion et l'attente, trêve difficilement préservée par des casques bleus montés par des autour de peuples garottes.

Il est heureux que Paris ait clairement marqué son refus de reconnaître une quelconque modification des frontières du Proche-Orient non acquies par des négociations entre les parties. Position saine dont on souhaiterait qu'elle soit partagée par l'ensemble des grandes puissances et même par les principaux des moyennes. Il apparaît que la position adoptée par le gouvernement français dans la crise a souverainement déplié à Israël et que l'ambassade de France peut tout juste maintenir le contact avec le ministère israélien des Affaires étrangères: s'il en est ainsi, Tel-Aviv manifeste une singulière conception des relations internationales et une intransigence qui en définitive le desservira.

On verra mieux dans les débats qui vont s'engager si les grandes puissances sont réellement résolues à mettre leur influence au service de la paix, qui, particulièrement au Moyen-Orient, aujourd'hui, ne saurait être fondée que sur la justice. Simone Weil, juive chrétienne — qui de ce fait n'a pas bénéficié des avantages de "la loi du retour" en Israël — écrivait un jour que "la justice est souvent une fugitive du camp des vainqueurs". Verrons-nous les dirigeants israéliens consacrer cette affirmation?

arabe, composés chacun de trois parties et constituant une union économique, Jérusalem et Bethléem étant internationalisées. Le vote fut acquis par 33 voix contre 13 (des Etats arabes, l'Afghanistan, Cuba, la Grèce, l'Inde, l'Iran, le Pakistan et la Turquie) et 10 abstentions (dont la Grande-Bretagne, la Chine, la Yougoslavie et plusieurs Etats latino-américains) et entraînera les recommandations d'un comité spécial, composé des Etats-Unis, de l'URSS, du Canada et du Guatemala. Cette conjonction soviéto-américaine était d'autant plus remarquable que partout ailleurs dans le monde, à cette époque, Washington et Moscou se livraient la lutte la plus implacable: on cherchait en vain dans les mémoires du président Truman la moindre critique du comportement soviétique dans cette affaire. Le Kremlin avait pourtant, depuis la guerre, joué à fond la carte arabe, soutenant vivement, en particulier, les requêtes de la Syrie et du Liban, pour obtenir du Conseil de sécurité, en 1946, le retrait des troupes françaises et britanniques. Mais les partis communistes locaux, tant au Caire qu'à Beyrouth et à Damas, avaient largement bénéficié de la sympathie que cette attitude avait valu aux Russes. Les régimes qui avaient été bien aises de l'appui du Kremlin pour obtenir l'évacuation des forces étrangères du Levant virent d'un moins bon oeil l'accroissement des effectifs de l'extrême gauche et le développement de l'agitation syndicale. Bagarros et arrestations se multiplièrent et en plusieurs capitales une discrète surveillance fut établie autour des missions soviétiques.

Le jeu soviétique

Les relations se tendirent vite entre le Kremlin et les capitales unies depuis mars 1945 dans une Ligue des Etats arabes, dont l'inspiration ne faisait guère de doute. Des mai 1941, Edouard Malin, pas déclaré que "le gouvernement britannique verrait avec sympathie tout mouvement issu du monde arabe en faveur d'une unité économique, culturelle et politique". L'initiative de créer la Ligue n'avait-elle pas été prise par Nahas Pacha, premier ministre que les Anglais n'avaient réussi à imposer au roi Farouk, en février 1942, qu'en assignant son palais et en menaçant de le déposer? Des hommes comme le roi Abdallah de Transjordanie et Noury Saïd, le dictateur de l'Irak, qui avaient fait de tous temps leur fortune à celle d'Allah, n'avaient-ils pas donné leur adhésion à la nouvelle union, bien que celle-ci mit manifestement en échec leur vieux projet de créer une Grande Syrie, sous l'influence de Bagdad et de Londres? Tous les Etats arabes n'étaient-ils pas à un titre ou à un autre plus ou moins dépendants de la Grande-Bretagne qui rêvait, après la perte des Indes, d'établir au Moyen-Orient une solide position de repli, surnommée Bevinistan, du nom du secrétaire au Foreign Office, d'y maintenir la possibilité de payer en sterling, et conserver, alors que sa balance des paiements était gravement menacée, ses approvisionnements en pétrole. Outre les privilèges économiques et l'éducation qui liaient les classes dirigeantes au Royaume-Uni, les pays arabes se voyaient également poussés vers lui par la nécessité de faire échec au sionisme. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que le Kremlin, après avoir été déçu dans ces régions, ait vu dans le soutien à Israël naissant le meilleur moyen de faire échec aux plans britanniques dans cette région, ce qui n'empêcha pas M. Gromyko de soutenir, d'ailleurs en vain devant le Conseil de sécurité, en août 1947, une requête du Caire tendant à l'évacuation immédiate, complète et inconditionnelle de toutes les troupes britanniques stationnées en Egypte et au Soudan. Conjonction éphémère, et qui ne devait se renouer que bien plus tard, une fois Staline mort et Farouk déposé. Entre temps, la presse soviétique aura été jusqu'à dénoncer la Ligue arabe "un instrument des imperialistes britanniques pour réduire en esclavage les peuples de l'Orient arabe".

Pour administrer le pays à l'expiration du mandat britannique et transférer ses pouvoirs aux gouvernements provisoires juif et arabe, l'Assemblée générale créa une commission de cinq membres (Bolivie, Danemark, Panama, Philippines, Tchecoslovaquie). Mais les Etats arabes firent aussitôt savoir qu'ils ne tiendraient aucun compte des décisions de l'ONU. Quant à la Grande-Bretagne, elle joua les Ponce-Pilate. Après avoir répété qu'elle ne souscrirait au partage que s'il était accepté par tous les intéressés et s'être abstenue dans le vote aux Nations unies, elle annonça le 11 décembre, par la voix de son secrétaire aux colonies, que, sous réserve de l'accord de l'ONU, elle déposerait son mandat le 15 mai suivant. Mais c'était pour ajouter qu'elle entendait d'ici la continuer de l'exercer intégralement.

Il est difficile de se défendre contre l'impression que, ce faisant, Londres espérait bien que, dès leur départ, les armées arabes imposerait aux juifs une solution qui assurait la paix.

J.-M. L.

(Suite à la page 5)

Après l'Expo

Le projet d'utiliser l'emplacement de l'Exposition universelle pour une institution permanente de caractère international fait déjà l'objet d'une approbation générale. Plusieurs idées sont à l'étude et il est encore trop tôt pour savoir sous quelle forme se réalisera cet objectif dont le maire Drapeau s'est fait le champion. Une formule dont on parle à Ottawa, à laquelle s'intéresse M. Pearson, semble particulièrement appropriée aux circonstances actuelles.

Il s'agit d'un centre de recherche sur les problèmes les plus urgents du monde, aux premiers rangs desquels figurent la lutte contre la faim, le développement économique des pays pauvres, la formation de cadres professionnels pour ces pays, les moyens d'instaurer la paix. En somme, on reprendrait sur une base permanente de recherche tous les grands thèmes de l'exposition.

Ce n'est là qu'un des projets à l'étude. Il est aussi question d'un grand jardin public moderne, où les jeunes de la région trouveraient une grande variété d'activités culturelles; les pavillons qui seraient conservés serviraient à ces diverses fins. Ce serait un enrichissement pour toute la collectivité régionale et une manière de prolonger l'intérêt que la population métropolitaine manifeste pour les lies.

Le choix entre les divers projets dépendra de la décision des trois gouvernements concernés: Ottawa, Québec et Montréal. Le succès même de l'Expo-67 nous engage à lui donner un prolongement qui en conserve à la fois le dynamisme et le souvenir. Même si cette entreprise a été conçue comme un événement temporaire et sans autre lendemain que les leçons de son message général, la beauté, l'originalité, la diversité des pavillons, l'ampleur et la qualité des constructions dans certains cas, commandent un effort supplémentaire pour leur donner un caractère permanent et un rôle à la mesure de ce succès et du thème de portée universelle qui a été l'inspiration profonde de toute l'entreprise.

Sécurité routière

C'est non seulement dans la région de Montréal, mais à travers tout le Canada qu'affluent cet été les visiteurs étrangers, à l'occasion de l'Expo et du centenaire de la Confédération canadienne. Le Conseil canadien de la sécurité routière a donc jugé à propos de placer son action cette année sous le signe de "l'hospitalité sur la route". Cette hospitalité s'impose partout et sous bien des formes, mais si les automobilistes s'efforcent de se montrer, au vo-

BLOCS NOTES

à une limite aux accusations. Parler de quelconque comme d'un trait de caractère, ce n'est pas se battre, mais se battre pour les siens dans une autre arène, c'est de l'aberration pure et simple. Qu'on s'en prenne aux idées, aux thèses de M. Marchand et de ses collègues du fédéral, tant au niveau du Parlement que de la fonction publique, c'est sûrement dans l'ordre. Mais, de grâce, qu'on cesse de voir en eux des êtres ignobles, des "vendus", des pestiférés.

Ceux qui croient encore dans l'hypothèse fédéraliste, en particulier, n'ont pas intérêt à décourager ceux des leurs qui ont choisi d'aller militer dans la capitale fédérale. Qu'on croise le fer et que, de part et d'autre, on tente de prouver que sa conception des intérêts du Québec est la bonne ou la seule bonne, il n'y a rien à redire mais qu'on apprenne donc à différer d'opinion sans tomber dans l'insulte ou les accusations aussi graves. Si ce genre de dialogue se poursuit beaucoup plus longtemps, quel Canadien français de qualité osera accepter, à l'avenir, d'aller se manifester sur la scène canadienne?

D'ailleurs, même ceux qui rejettent l'hypothèse fédéraliste ne sont sûrement pas plus justifiés à qualifier leurs compatriotes de traîtres parce qu'ils se font élire pour oeuvrer à Ottawa. La séparation n'est pas encore un fait accompli et, en attendant, certains de nos intérêts demeurent du ressort fédéral. Voudrait-on en laisser le soin à la seule majorité anglophone? On dira que la séparation se ferait plus rapidement si l'on boycottait les élections fédérales, si l'on n'y présentait pas de candidats. C'est possible, mais, auparavant, il faudrait être bien sûr que tel est le vœu de la majorité de la population. Ce sont les résultats des élections provinciales qui peuvent le mieux nous renseigner là-dessus et, jusqu'ici, ceux-ci ne favorisent pas beaucoup la thèse indépendantiste.

Le statut particulier

De toute façon, il n'est guère de discussion possible et valable quand, de part et d'autre, on se regarde comme des traîtres. Pourquoi n'accep-

terait-on pas qu'il puisse y avoir de la sincérité et du patriotisme autant chez les tenants de la position fédéraliste que chez ceux de l'indépendantisme? Les séparatistes sont indéniablement des patriotes très sincères, de même que ceux qu'on appelle les provincialistes. Mais ont-ils le monopole du patriotisme? Il est permis d'en douter.

Ceci dit, si nous avions un conseil à donner à M. Marchand, ce serait de se montrer un peu plus respectueux des indépendantistes et des provincialistes, particulièrement des premiers. Qu'il réfute leurs thèses avec force, mais, de grâce, qu'il y mette un peu plus de courtoisie, même quand on l'attaque avec vigueur et qu'on l'insulte sans façon. Il occupe des fonctions trop élevées pour rabaisser son style à celui de quelques-uns de ses détracteurs.

Une autre remarque. M. Marchand s'en prend avec force depuis quelque temps aux tenants du statut particulier. Toujours ou à peu près toujours revient la même rengaine. Il demande aux champions de ce statut particulier de dire clairement ce qu'ils veulent. Pourquoi, au lieu de rejeter cette idée parce que, à son avis, elle n'a pas été suffisamment clarifiée, n'essaierait-il pas lui-même, de concert avec ses collègues d'Ottawa, de l'examiner plus froidement et d'en rechercher le contenu possible. Ça ne fait pas très sérieux de proclamer que l'on est contre quelque chose parce qu'on n'en saisit pas le sens et la portée.

Il nous semble que M. Marchand et ses collègues devraient plutôt chercher à discuter toute la question avec les intéressés. Car ils sont plus nombreux qu'il semble à l'imaginer et quelques-uns d'entre eux sont tout de même des personnes de grand prestige. M. Marchand pourrait, entre-temps, suspendre son jugement.

V. P.

MONTREAL, SAMEDI, 17 JUIN 1967

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Treasury: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Autres villes: 12 mois \$26.00, 6 mois \$14.00, 3 mois \$8.00. L'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publication.

WELPHONE: 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Revenir au plan de 1947 et internationaliser Jérusalem

par Henriette BOURQUE, avocate

Votre correspondant Benjamin Share affirme dans une lettre publiée le 9 juin qu'il manque à Jean-Marie Lécuyer l'essentiel "pour expliquer la haine farouche que les Arabes manifestent à l'endroit d'Israël. Puisque ce correspondant pris très haut les témoignages venant par exemple de Grand-Bretagne, je suis heureux de pouvoir lui fournir certains témoignages de Britanniques vivant depuis plus de trente ans au Moyen-Orient et qui sont par conséquent bien au fait des événements qui se sont déroulés dans cette partie du monde.

Cela pourra étonner votre correspondant, mais leur sympathie est acquise aux Jordaniens plutôt qu'aux Israéliens. Les Jordaniens, tout sales, pauvres, ignorants qu'ils soient, comme se plaît à dire votre correspondant, n'envient rien à Israël — sinon leurs propres biens dont ils ont été spoliés — Ces Arabes sont en général plus sympathiques, plus humains, dit-on. Plusieurs d'entre eux (je ne parle pas seulement des pauvres malheureux qui vivent dans des camps de réfugiés depuis près de vingt ans) ont tout perdu à la suite de la création de l'État d'Israël. Pour avoir la vie sauve, ils ont dû abandonner leurs propriétés, leurs biens, leur fortune, industries, etc. lorsque Israël a exercé contre cette population l'arme du terrorisme.

De toute nécessité, Jérusalem doit être sous contrôle international: c'est le lieu saint par excellence surtout pour les chrétiens.

Dire qu'ils vivent maintenant sous un régime de dicta-

ture par opposition à l'État démocratique d'Israël, je ne crois pas que cela tienne. La vie à Jérusalem (Jordanie) était libre sans aucune espèce de distinction de religion, de race, de couleur. Par contre en Israël, l'on trouve une discrimination religieuse, une résistance sourde contre quiconque abandonne le judaïsme pour le christianisme. Je puis vous citer des exemples.

En 1951 lors d'un premier voyage en Israël, on m'a demandé d'aider un pharmacien israélien à s'établir au Canada avec sa famille. Cette famille devenue chrétienne pratiquait sa religion sans ostentation, même sous couvert. Mais cela a été su. Immédiatement, la pharmacie a été boycottée, les vitres brisées, les enfants bousculés à l'école. Les parents ne voulaient pas soumettre leurs enfants à cette persécution et cherchaient à quitter leur pays. Les lois du Canada, à ce moment-là, ne permettaient pas leur entrée mais heureusement entrepris cette famille avait pu se réfugier en Australie.

Il y a deux ans, je rencontrais à Tel-Aviv un prêtre qui me disait que des jeunes femmes juives, converties au christianisme étaient victimes d'un tel ostracisme de la part de leurs compatriotes israéliens que, poussées au désespoir, elles songeaient à tuer leurs enfants puis à se suicider.

C'est l'abandonnement du judaïsme, dont les fidèles viennent maintenant à pleurer, au mur "des lamentations" dernier vestige de la gloire de Salomon; c'est la mosquée construite sur l'ancien emplacement du temple au-dessus du rocher de sacrifice, lieu sacré aussi pour les musulmans.

A la lumière des cas cités plus haut et de bien d'autres exemples qui pourraient être donnés, peut-on même songer sans frémir à ce que pourraient devenir les lieux saints, si on ne les libère actuellement de toute entrave politique et religieuse?

Signe du temps. Certains dirigeants de l'État juif verraient maintenant comme solution, la création d'une fédération entre la Jordanie et Israël. Mais bien des conditions, des jalons devaient être posés avant que cette solution puisse devenir réalité. Israël vient de protester violemment, on le sait, contre la tentative de l'Égypte de lui bloquer l'accès à la Mer Rouge. Nous ne discuterons pas de l'aspect juridique bien fondé ou non de cet acte. Mais par ailleurs, Israël n'a-t-il pas bloqué par la force des armes, tout accès de la Jordanie à la Méditerranée?

Comment aussi faire accepter à la Jordanie d'être privée à jamais de portions importantes et très riches de son territoire comme par exemple la plaine fertile d'Esdras déjà exploitée par les Arabes et dont Israël s'est saisi en 1948, ou encore la verte région de Jéricho qui fournissait fruits et légumes en toutes saisons aux Jordaniens et dont Israël vient de s'emparer.

Malgré les difficultés énormes et les multiples problèmes suscités par la coexistence de ces deux peuples — celui des réfugiés arabes n'est pas le moindre — il faut espérer en un règlement pacifique, selon l'esprit et la charte des Nations unies.

Henriette BOURQUE

Des amants

(Suite de la page 4)

surerait le maintien durable de son influence. A peine annoncée la décision de renonciation au mandat palestinien, l'Angleterre céda en effet des armements à la Syrie et conclut avec l'Irak un nouveau traité d'alliance dont les nationalistes de Bagdad empêchèrent d'ailleurs l'entrée en vigueur. Lorsque ses troupes, au début d'avril, commencèrent à évacuer certaines places fortes de Palestine, elles ne firent rien pour empêcher des commandos de l'armée de libération arabe de s'y installer aussitôt. La Légion arabe, durant toute la guerre de Palestine, demeura sous le commandement d'un état-major anglais, à la tête duquel se trouvait le fameux Clubb Pacha. La crainte de voir les Arabes et leurs pétroliers passer dans le camp soviétique expliquait peut-être cette attitude; en tout cas elle était partagée, écrit Truman dans ses Mémoires par Forrestal, alors secrétaire à la défense des États-Unis, et par les "spécialistes du département d'État, qui étaient presque sans exception hostiles à l'idée d'un État juif". Le président lui-même, pris entre leurs conseils et la pression des Israélites américains, chercha à s'en sortir en prêchant à la ronde la modération.

C'était une rude tâche. L'annonce de la prochaine expiration du mandat, la violence avait redoublé en Palestine. Le seul jour de Noël 1947 on devait relever plus de cent morts.

Le 16 février, la commission des Cinq, créée pour assurer la transmission des pouvoirs, et avec laquelle les représentants arabes avaient refusé de prendre contact, déclara, dans son rapport au Conseil de sécurité, qu'à moins que celui-ci ne mit à sa disposition des "contingents militaires d'une force suffisante", il serait "impossible d'établir en Palestine la sécurité et de maintenir l'ordre et la loi".

Les États-Unis proposèrent des consultations entre les cinq membres du Conseil. L'U.R.S.S., la France et la Chine acceptèrent de conférer avec eux sans l'Angleterre, qui avait refusé, et constatarent le 19 mars qu'une fois les Britanniques partis, il fallait s'attendre à des "combats de grande ampleur entre les deux communautés". Mais le même jour le délégué américain, Warren Austin, suggéra de transférer provisoirement l'administration de la Palestine au Conseil des tuteurs de l'O.N.U., organisme chargé de gouverner, en préparant leur accession à l'indépendance, les anciennes possessions coloniales allemandes, italiennes et japonaises. C'était assez pour que Gromyko se déchaîne, accusant les États-Unis de "tuer le partage" en faisant "passer leurs intérêts pétroliers et stratégiques avant les Nations unies" et de ne songer qu'à transformer la Palestine en "base américaine ou anglo-américaine".

Pourquoi ce revirement américain, dont Truman sera le premier à reconnaître qu'en dépit de "quelques avantages techniques" il était "en contradiction avec sa position et la politique qu'il avait définie"? L'ancien président en rejette la responsabilité sur le département d'État et sur certains diplomates qui "comptaient bien que les Juifs y verraient l'abandon du plan de partage". C'est effectivement ce qui se passa. L'agence juive exprima "son regret et son étonnement" devant l'attitude américaine et le 14 mai, quelques heures avant l'expiration du mandat, le chef de l'exécutif de l'agence, un vieux militant sioniste, David Ben Gourion, proclama à Tel-Aviv l'indépendance de l'État d'Israël. Onze minutes plus tard, les États-Unis le reconnaissent de facto.

L'U.R.S.S. ne suivit cet exemple que le 17 mai, mais elle donna à son geste une plus grande portée, puisqu'elle reconnut le nouvel État non plus seulement en fait, mais de jure, en droit. Cette décision était d'autant plus significative que le 15, à 9 heures, les armées égyptiennes, irakiennes, transjordaniennes, syriennes et libanaises étaient entrées en Palestine "pour mettre un terme aux massacres et établir le respect des lois de moralité universelle et des principes reconnus par les Nations unies".

André Fontaine

(A suivre)

N.D.L.R. — Ce texte est extrait pour sa majeure partie du tome II de "L'Histoire de la guerre froide" (Fayard, éditeur).

ministérielle réside dans la création du poste d'ombudsman auquel on aura donné les pouvoirs nécessaires pour commander, et exiger des améliorations continues dans l'administration des compétences gouvernementales.

Ma demande étant faite pour l'Expo et n'ayant la chance d'être entendue qu'un mois et demi après l'ouverture de l'Expo, je dois malheureusement retirer ma demande. Ce que je fais par la présente.

Luc Racicot

Sorel

APPEL

POUR LA PAIX ET LA JUSTICE DANS LE MOYEN-ORIENT

Geoffrey Adams (Loyola) John Ahern (C.R.) W. J. Alexander (McGill) A. K. Amir-Jahes (U. de M.) A. Asimakopulos (McGill) F. Andermann (McGill) W. David Angus (avocat) Muriel Armstrong (S.G.W.) A. Asimakopulos (McGill) B. Banville (U. de M.) Alph. Barbeau (avocat) C. Barnabé (U. de M.) S. Baron (McGill) P. H. Beaudry (McGill) Roger Beaulieu (C.R.) Fernand Beaugrand (Journ.) L. Beaugrand (U. de M.) J. Beausoleil (U. de M.) J. Murray Beck (Dalhousie) D. Belanger (U. de M.) M. Belanger (U. de M.) Roslyn Belkin (S.G.W.) B. Berger (Notaire) J. Bergeron (U. de M.) Lawrence Bergman (Notaire) J. Bernotas (Notaire) L. Bessner (Loyola) M. K. Birmingham (McGill) Clark Blaise (S.G.W.) Harry Blank (Notaire) Mervin Blauber (B. Univ.) Frank A. Bloomstone (Not.) J.-E. Blundell (McGill) Bohoan Bociurkiw (Al. Un.) C. Bloisclair (U. de M.) Jack Bordan (S.G.W.) V. Bordaz (U. de M.) Harry M. Bracken (McGill) Irving Brecher (McGill) Michael Brian (S.G.W.) H. R. Brodie (McGill) B. St. J. Brown (McGill) Andrey Brune (S.G.W.) I. S. Butler (McGill) Mervin Butovsky (S.G.W.) G. C. G. Cave (McGill) Marvin Clamen (M. D.) Joseph Cohen (C.R.) P. Communay (U. de M.) Neil Compton (S.G.W.) A. Comptois (U. de M.) Harvey Corn (Notaire) John Costa (Loyola) M. S. Coste (U. de M.) John Courtney (U.M. Saskat.) G. Craft (M.D.) P. Dandurand (U. de M.) John Dauvergne (Loyola) Frances Davis (S.G.W.) A. Delorme (U. de M.) R.L. Denton (McGill) Jacques Desjardins (Notaire) Michel Despland (S.G.W.) Hilton Dines (D.D.S.) Alobé Gerard Dion (Laval) Matth. Mc Douglass (S.G.W.) Gerry Dirks (B. Un.) Harry Dubow (M.D.) Gérard Ducharme (Notaire) R. Ducharme (U. de M.) Jules O. Duchesneau (Avocat) John T. Edwards (McGill) Samuel Epstein (Notaire) A. Evans (McGill) Mark A. Feiffer (Notaire) Pothier Ferland (C.R.) J. Bergeron (U. de M.) J. F. Feldman (U. de M.) Edward A. Fellows (D.D.S.) Cyrille Filtreau (Journaliste) Howard Fink (S.G.W.) Jacques Fiset (U. de M.) Bernard Flynn (Avocat) A. Fox (McGill) Wynne Francis (S.G.W.) Saul Frankel (McGill) William Gardiner (S.G.W.) M. L. Garmaise (Notaire) A. L. Gascon (U. de M.) C. Antoine Geoffrin (C.R.) Morris Gertel (M.D.) R. Gianetto (U. de M.) C. G. Gifford (McGill) Dennis Gilson (McGill) S. Glouberman (McGill) R. B. Goldbloom (McGill) Sheila Goldbloom (McGill) Dr. Vict. Goldbloom (M.L.A.) Carl Goldenberg (C.R.) A. Goldrich (McGill) Ernest Goldstein (M.D.) Martin Goldstein (M.D.) A. H. Goldsman (S.G.W.) J. Bergeron (U. de M.) C. Gombert (M.D.) Aaron Gordon (M.D.) Robert Gourdeau (McGill) Bernard Grad (McGill) Clarence Gross (C.R.) Arthur E. Grosser (McGill) Harold E. Haber (M.D.) C. Hammel-Dupont (U. de M.) J. R. Hanrahan (Loyola) I. R. Hart (Notaire) David Hartman (McGill) M. Herschorn (McGill) D. A. Hillman (McGill) Elizabeth Hillman (McGill) Theo. L. Hills (McGill) David Hoffman (York Univ.) Richard Hoffman (S.G.W.) Stanton B. Holden (Avocat) W. R. Hooper (S.G.W.) Stanley Horner (S.G.W.) David Housefather (Notaire) James K. Hugessen (Avocat) E. A. Javet (Notaire) Kurt Jonassohn (S.G.W.) Franke Jones (McMaster) Gervine Just (McGill) J. Bergeron (U. de M.)

Nous (soussignés) ayant suivi les tragiques événements qui ont entraîné la crise actuelle du Moyen-Orient et convaincus que le déclenchement des hostilités est dû au refus des États arabes d'accepter l'existence de l'État d'Israël et son droit de vivre en paix, demandons expressément au Gouvernement du Canada d'agir de façon à ce que:

1. Les actes de sabotage et de terrorisme cessent;
2. Le canal de Suez soit ouvert aux bateaux israéliens;
3. Les bateaux de tous les pays aient liberté de passage à travers le golfe d'Akaba; et
4. une paix durable soit négociée directement par Israël et ses voisins arabes, avec la garantie internationale de l'inviolabilité de cette paix.

A moins de prendre ces mesures urgentes, nous craignons que le Moyen-Orient ne demeure le siège de conflits perpétuels, avec des répercussions tragiques tant pour ces pays que pour l'humanité entière.

Nous en appelons à tous les hommes de bonne volonté pour endosser cet appel pour la paix et la coopération dans cette partie du monde. Nous en appelons particulièrement aux pays mêmes du Moyen-Orient, ayant une culture et des traditions communes, pour en arriver ensemble à l'établissement d'une paix sincère et durable.

Amnon Kahn (M.D.) Solomon Katz (Notaire) Hindu King (McGill) D. Kingsbury (McGill) Harry Kolber (Notaire) Gabor Komarom (M.D.) Vovo Konalski (S.G.W.) H. Kornan (M.D.) A. Kushner (M.D.) L. de Laberis (U. de M.) Rémi Lamarche (Notaire) Renaude Lapointe (Journal) J. Laponce (U. de C. B.) J. C. Lasry (U. de M.) M. Laurendeau (U. de M.) G. Laviole (U. de M.) A. Leduc (U. de M.) J. Leduc (U. de M.) Arthur Lermer (S.G.W.) George Lermer (S.G.W.) René Leroux (Notaire) Hubert Leroux (Notaire) J. Léveillé (U. de M.) L. Laporte (U. de M.) David F. McDonald (Loyola) David L. MacFarlane (McGill) G. Macquinn (S.J.) Kenneth C. Mackay (C.R.) Catherine Macpherson (McG.) G. M. Mahoney (S.G.W.) Abby Malkinson (Notaire) Bruce Mallen (S.G.W.) James R. Mallory (McGill) M. Mamet (U. de M.) Alan M. Mann (McGill) C. Marchand (U. de M.) David M. Marcus (M.D.) Jean Martineau (C. R.) H. B. Mayo (Western) Frank McGilly (McGill) J. M. McIntyre (McGill) Michael A. Meighen (Avocat) John Neisel (Queen's) Samuel Melamed (McGill) Earl Merling (Notaire) Sheldon Merling (Notaire) Perry Meyer (McGill) B. Mitmaker (M.D.) E. B. Moidez (Notaire) L. Molet (U. de M.) M. Mose (McGill) Nat Miss (McGill) Jean Mousseau (Notaire) H. W. Mroz (S.G.W.) Greta Nemiroff (S.G.W.) Stanley Nemiroff (McGill) Alan A. Neuman (M.D.) Paw C. Noble (McGill) M. B. Nogrady (McGill) Michael Oliver (McGill) Ayala Ordover (McGill) Ronald O'Wills (S.G.W.) H. Oxorn (McGill) Max J. Palayew (M.D.) Antoine Paré (C.R.) Donald Patterson (McGill) J. Perron (U. de M.) A. Pinard (U. de M.) Alf. Pinsky (S.G.W.) A. Podbere (Notaire) Henri Poitevin (Notaire) A. Polger (Notaire) H. Pomerantz (M.D.) J.-J. Prud'homme (Notaire) L. Racine (U. de M.) A. Ram (S.G.W.) S. John Ranin (S.G.W.) Howard B. Ripstein (Loyola) G. Ritchot (U. de M.) Philippe Roberge (Notaire) Steve Rosenoff (Notaire) E. Rosenthal (McGill) Aileen P. Ross (McGill) Alan Ross (McGill) Arthur Roiman (P.S.W.) David Rubinstein (McGill) E. G. Sabloff (Notaire) R. Sabourin (U. de M.) C. Saint-Pierre (U. de M.) Léon E. St-Pierre (McGill) M. Schleiffer (McGill) Ben H. Scott (M.D.) Claude Seguin (Notaire) Cl. Armand Sheppard (McG.) G. David Sheps (S.G.W.) Jean Sherman (S.G.W.) Barry Shiller (Notaire) John Shingler (McGill) M. Silverberg (McGill) Joseph Silverstone (Notaire) D. V. Smiley (Un. C.-B.) C. S. Solin (McGill) David N. Solomon (McGill) Leslie Solyom (McGill) Lewis Soroka (B. Univ.) Theodore L. Sourkes (McG.) Janice Stein (Carleton) Blenia Steinberg (McGill) Norton Steiner (S.G.W.) Mary Stevenson (McGill) D. Sussman (McGill) John A.A. Swift (Avocat) Thomas Swift (S.G.W.) A. Tamas (M.D.) Alic Tarasofsky (S.G.W.) A. Teitelbaum (McGill) Ben Tissenbaum (M.D.) Rytas Tobias (S.G.W.) R. Tounsiant (U. de M.) John Trent (Queen's) Tom Welk (McGill) R. Vermes (McGill) Roger Verchling (S.G.W.) Robert Vogel (McGill) Robert H.E. Walker (C.R.) Rachel Wasserman (S.G.W.) J. H. Watson (Notaire) David Weiss (P.S.W.) J. C. Weldon (McGill) David Withney (Notaire) Douglas L. Wilansky (M.D.) M. B. Wise (McGill) Leonard Wisse (Notaire) B. J. Woloshen (Notaire) H. D. Woods (McGill) D. Woodworth (McGill) H. R.C. Wright (McGill) Léo Yaffe (McGill) Jacob S. Ziegall (McGill) J. P. Zweig (S.G.W.)

LE COMITÉ ACADEMIQUE ET PROFESSIONNEL DE MONTREAL POUR LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Universités citées pour fins d'identification seulement

Annonce payée par le Rabbini D. Hartman

Opinion du lecteur

Où va l'université anglophone?

par Henri JONES
maître de conférences à l'Université McGill

Où va l'université anglophone du Québec? Si le premier avertissement des subventions réduites fut à peu près sans lendemain, une politique qui se cherche en est la cause, il sied de le dire. Et, s'il le fallait, on n'hésiterait pas, demain, à couper les fonds. L'université anglophone danse donc toujours sur un volcan. Devrait-elle disparaître? Non pas. Dans l'intérêt de tous elle peut survivre, mais, seulement, en s'intégrant dans un contexte social particulier où les francophones mèneront dans les domaines qui sont les leurs, ou les Canadiens se sentiront chez eux à la dite Université... Un département de français, par exemple, n'aurait plus sous l'injonction d'anglophones, en ce qui concerne les affaires françaises, il s'imposera à eux afin de légitimer, par son autonomie, la présence minoritaire. C'est à ce prix — et à ce prix seulement — que cette présence pourra être respectée.

Au Québec les années d'expérience apprennent une chose. Si un bon département de français, dans une Université anglaise, peut encore se justifier, c'est parce que les étudiants, non seulement anglophones mais francophones, y doivent trouver des professeurs qui les connaissent, les suivent, qui ne sont pas avertis de leurs conseils, les font discuter, écrire, surtout, beaucoup écrire et, bien sûr, qui les corrigent... Toutes obligations absorbantes pour le professeur et, cependant, avec lesquelles on ne doit jamais transiger.

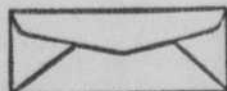
L'expérience apprend aussi que l'enseignement du français, dans l'Université anglophone, revient de droit aux Canadiens. Il fut un temps, c'est vrai, où le recrutement des professeurs posait un pro-

blème; j'en sais quelque chose! Mais, soyons réalistes, ce temps-là n'est plus, et il paraît actuellement tout à fait possible d'engager des Canadiens valables pour enseigner, chez eux, la langue de leurs pères. On cherche des "crédits"? Méritons-les! Dans une Province qui se démocratise, l'Université, si bonne soit-elle et si vieille soit-elle de bonne réputation, ne saurait donner l'aspect d'un fief réactionnaire où les Québécois ne sont admis qu'avec méfiance, ou croient, du moins, à tort, à raison, qu'on rend pratiquement impossible leur accès aux postes de l'enseignement...

Ici, venons au point qui nous touche le plus. A cause d'une carence regrettable dans la politique du recrutement, en français, certaines universités auraient tendance à voir, dans les diplômés étrangers, un gage de valeur que n'offrent pas les études canadiennes. Ou encore, les diplômés des universités anglophones, aussi bien que francophones, du Québec, ne garantissent qu'un savoir rudimentaire, et les professeurs valables de ces établissements ne peuvent être, à priori, que des personnes venues du dehors pour "éduquer" les Québécois. Indéfiniment!...

S'il ne fait pas de doute que tels diplômés étrangers aient une haute valeur, nous vivons, ne l'oublions pas, dans un pays qui a ses normes propres, où il revient aux diplômés nationaux d'avoir priorité sur tous les autres — comme c'est le cas dans la plupart des pays — pour permettre aux Canadiens de gagner leur vie, chez eux, sans complexer.

Nous disions carence dans la politique du recrutement.



lettres au DEVOIR

Lentement d'une Régie

Bureau des Transports
1080, rue Amherst
Montréal, P.Q., Canada.

Vers la mi-mars, je présentais une demande dans le but d'obtenir un permis de transport de voyageur afin de rendre un service public durant l'Expo 67.

A la fin de mai, je recevais de la Régie un avis d'audition fixant pour le 13 juin la date où nous aurions le droit de nous faire entendre. Il aura donc fallu trois mois avant que l'on se soit penché sur notre demande. Notez qu'il existe une différence entre se pencher sur un problème et lui apporter une solution. S'il faut trois mois pour porter une demande devant la Régie, j'imagine que ça prend un autre trois mois pour exercer la discrétion judiciaire, vu qu'il s'agit du travail le plus important!

Une telle lenteur est inadmissible: elle constitue un "outrage à contribuable". L'administration de la Belle Province se cherche de l'ouvrage en es-

sayant de s'attribuer cinquante-six compétences qui ne lui appartiennent pas, il y aurait même des velléités d'indépendance: croyez-moi, elle a assez à faire en honorant prestement les obligations découlant des compétences qu'elle possède déjà, qu'elle conserve toutes ses énergies aux domaines qui sont les siens et elle aura déjà beaucoup à faire.

Nul n'est besoin d'insister trop longtemps pour faire comprendre que dans un tel contexte administratif, la conception, même très palotée, d'entreprise privée, d'initiative, de responsabilité économique n'a plus aucune valeur: l'État qui possédait un rôle coordonnateur indiscutable devient un simple bloc d'inertie qui transmettra sans sûrement, décourage l'initiative salvatrice pour laisser place à un troupeau d'hommes bien domptés qui pour le reste de leur vie, attendront après les bonzes du cerveau étatique pour faire le moindre geste! On a découvert le meilleur moyen pour rendre

insipides les gens qui ne le sont pas: on les fait attendre jusqu'à ce qu'ils le soient devenus.

(...) Certains spécialistes "théoriciens" de qui n'ont jamais présenté une demande devant une commission administrative, prétendent que le mal est dû avant tout au fait que les institutions qui administrent, ne sont pas totalement juridictionnalisées (comme c'est le cas en France). A mon avis, l'administration me paraît suffisamment inspirée de l'influence française par le caractère formaliste qu'elle tente de prendre de plus en plus. L'inefficacité, l'abondance ahurissante de paperasse étant des caractéristiques de l'administration française (et je la connais), j'espère, Dieu du ciel, qu'on tentera de freiner la cette manie de croire que la province de Québec est un département administratif colonial de cette douce France.

Une des mesures qui devraient le plus améliorer l'administration de la justice ad-



Farniente sur les rochers à Toco, à la pointe nord-est de Trinidad.

VOYAGES ET TOURISME

Près de Port d'Espagne, on trouve encore des plages où s'isoler

Dans un climat reposant, tropical mais tempéré par des vents alizes, on passe ses loisirs en plein air et Trinidad

Un répertoire sur la navigation de plaisance

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier, annonce la réédition du répertoire intitulé "Navigation de plaisance". Les intéressés y trouveront, en plus d'une liste des ports, une foule de renseignements concernant les endroits accessibles pour l'accostage, les possibilités d'approvisionnement et de réparation, de logement et de distraction, ainsi que divers autres services.

Le nouveau répertoire contient une liste de 134 ports de plaisance répartis en 93 localités. L'ordre adopté suit le cours du Saint-Laurent, remonte ses affluents et leurs tributaires. Les ports de plaisance sont situés à l'intérieur des terres, sont ensuite indiqués par région.

possède de si nombreuses plages bordées de palmiers qu'aucune d'entre elles ne connaît jamais la foule. Les plus rapprochées de la capitale Port d'Espagne sont les plages de sable blanc de Maracas et Las Cuevas, à trente minutes en voiture par une magnifique autoroute qui traverse les collines de jungle au nord. En contraste on s'approche des plantations de cocotiers, de cannes à sucre et de citronniers avant d'atteindre les routes côtières qui s'allongent sur des villes sous d'agréables palmiers.

Les hôtels vont du genre familial au grand hôtel, type Trinidad Hilton, où les salles de réception et les piscines se trouvent sur la terrasse tandis que les chambres sont en dessous. Les conditions spéciales d'été cette année permettent aux vacanciers de profiter d'un séjour de 3 nuits et 4 jours sur l'île pour aussi peu que \$34 canadiens par personne, avec chambre pour deux, 2 repas par jour, le transport ville-aéroport et une visite de la ville. Pour un séjour de 6 nuits et 7 jours, le coût est de \$50 et plus par personne.

Et pourquoi pas Tobago ?

Des conditions spéciales semblables sont offertes à Tobago, une île dont la tranquillité extraordinaire attire les vacanciers aussi célèbres que les Beatles, le Secrétaire Général de l'O.N.U., U Thant et la princesse Margaret.

Cette petite île, située à 15 minutes d'avion de Trinidad, recèle autant de bijoux dans sa couronne que Trinidad. Célèbre en tant qu'île de Robinson Crusoe, Tobago garde encore son charme d'île déserte mais avec maintenant de bonnes routes, des hôtels et des magasins. Entourée de plages à corail et d'eaux claires comme le jade, c'est un paradis pour les nageurs, les pêcheurs sous-marins et les plongeurs. Les jardins sous-marins de Buccoo Reef offrent même à ceux qui ne savent pas nager le spectacle des milliers de poissons tropicaux aux couleurs chatoyantes qui vivent dans les arborescences de coraux; ceux qui ne veulent pas se mouiller peuvent prendre le bateau au fond de verre qui fait quotidiennement le tour des récifs.

Tobago est très riche en oiseaux et possède une attraction unique; une réserve créée sur une petite île, le seul endroit où les oiseaux du Paradis aux magnifiques plumes vivent en liberté loin de leur Nouvelle-Guinée natale. Un bateau emmène les visiteurs à cette réserve pour des tournées d'observation des oiseaux.

Les hôtels sont petits (le plus grand n'a que 50 chambres) et tous coopèrent pour offrir aux touristes des repas et des distractions: films, danses, musique.

Tobago étant l'une des îles les plus disputées aux temps héroïques de la domination espagnole, elle a conservé de nombreux sites historiques.

En 3 siècles, elle a changé de mains 31 fois et de vieux canons sont encore pointés vers la mer, dans les forts qu'ils protégeaient. Quelques noms de lieux, comme: Man O' War Bay et Bloody Bay — témoignent constamment du temps où les corsaires et pirates anglais, français, espagnols et hollandais écumèrent les Caraïbes.

Le déficit américain de la balance touristique dépasse le milliard

WASHINGTON. — Le déficit de la balance touristique des États-Unis a de nouveau dépassé un milliard de dollars en 1966, indiquent les statistiques publiées par le département américain du commerce. Il s'est élevé à 1,084 milliards de dollars, une légère augmentation par rapport à 1965 (1,050 milliards).

Le département du commerce précise que les dépenses

des touristes américains à l'étranger ont atteint 2,657 milliards de dollars contre 2,438 milliards en 1965, soit une augmentation d'un peu moins de 10 pour cent. Les dépenses des touristes étrangers aux États-Unis ont progressé plus fortement en pourcentage (pres de 15 pour cent) mais moins en valeur absolue. Elles sont passées de 1,380 à 1,573 milliards de dollars.

VOYAGES - 1967

- I — EUROPE: 60 jours, 12 pays, \$1298, 10ième TOUR, 28 juin/3 juil., (bateau ou avion)
- II — MOYEN-ORIENT: 24 juil., 21 jours, \$998 (abbé Lamarche)
- III — EUROPE et MOYEN-ORIENT combinés, 60 jrs, \$1596 avec guides français partout

RENSEIGNEMENTS:

Voyages Bel-Air: 2155 de la Montagne, Mtl, 844-8817
Voyages Bel-Air: 34, Côte de la Fabrique, Qué., 529-3749
M. G. Bellefleur: 3973 Montana, Mtl, 523-2583

UNE AUTO EST INDISPENSABLE EN EUROPE

Choix dans toutes les marques européennes: VOLKSWAGEN — PANHARD — CITROËN — RENAULT — SIMCA — CITROËN — TAUNUS — FIAT — VOLVO — PEUGEOT

Achat ou location

Kilométrage illimité — Assurance et permis internationaux

VENTE et LOCATION de CARAVANES

Reservations billets: AVION — BATEAU

Service Européen de Tourisme Automobile

1176, rue DRUMMOND

Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-2906



avec

ou sans
bagages

?

Sous la rubrique AVEC OU SANS BAGAGES ? nous nous proposons de répondre chaque semaine aux questions-voyage d'ordre très pratique que voudront bien nous adresser les lecteurs. Pour des raisons d'espace, nous ne pouvons toutefois répondre à plus de deux questions par semaine. Adresser vos demandes de renseignements directement à Renée Rowan, AVEC OU SANS BAGAGES ? Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Q.—Étudiante, je suis dans la nécessité d'effectuer seule et économiquement un voyage d'environ 21 jours en France, au début d'août. Y a-t-il des organismes qui organisent pour les étudiants des excursions à prix réduits? Ou trouver ces renseignements?

Une étudiante de
Rivière-du-Loup

R.—Pour bénéficier des tarifs réduits sur les avions offerts par certaines associations ou certains groupements, il faut faire partie de cet organisme depuis au moins six mois avant le départ. D'autre part, pour faire partie d'un groupe de 15 personnes, ce qui donne droit au tarif d'excursion de \$255 dont vous parlez dans votre lettre, adressez-vous aux agences de voyage pour savoir s'il y a un groupe en formation à la date qui vous intéresse. En plus du tarif d'excursion de trois semaines à \$255, vous devrez ajouter \$76 de frais de dépenses terrestres: hôtels, restaurants, etc. Q.—Dans les restaurants de Montréal, le pourboire est-il inclus dans la note? Sinon, quel est le pourboire d'usage? R.—Dans les restaurants de Montréal, le pourboire n'est jamais inclus dans la note. Il est d'usage de donner un pourboire de 15 p.c. du coût du repas.

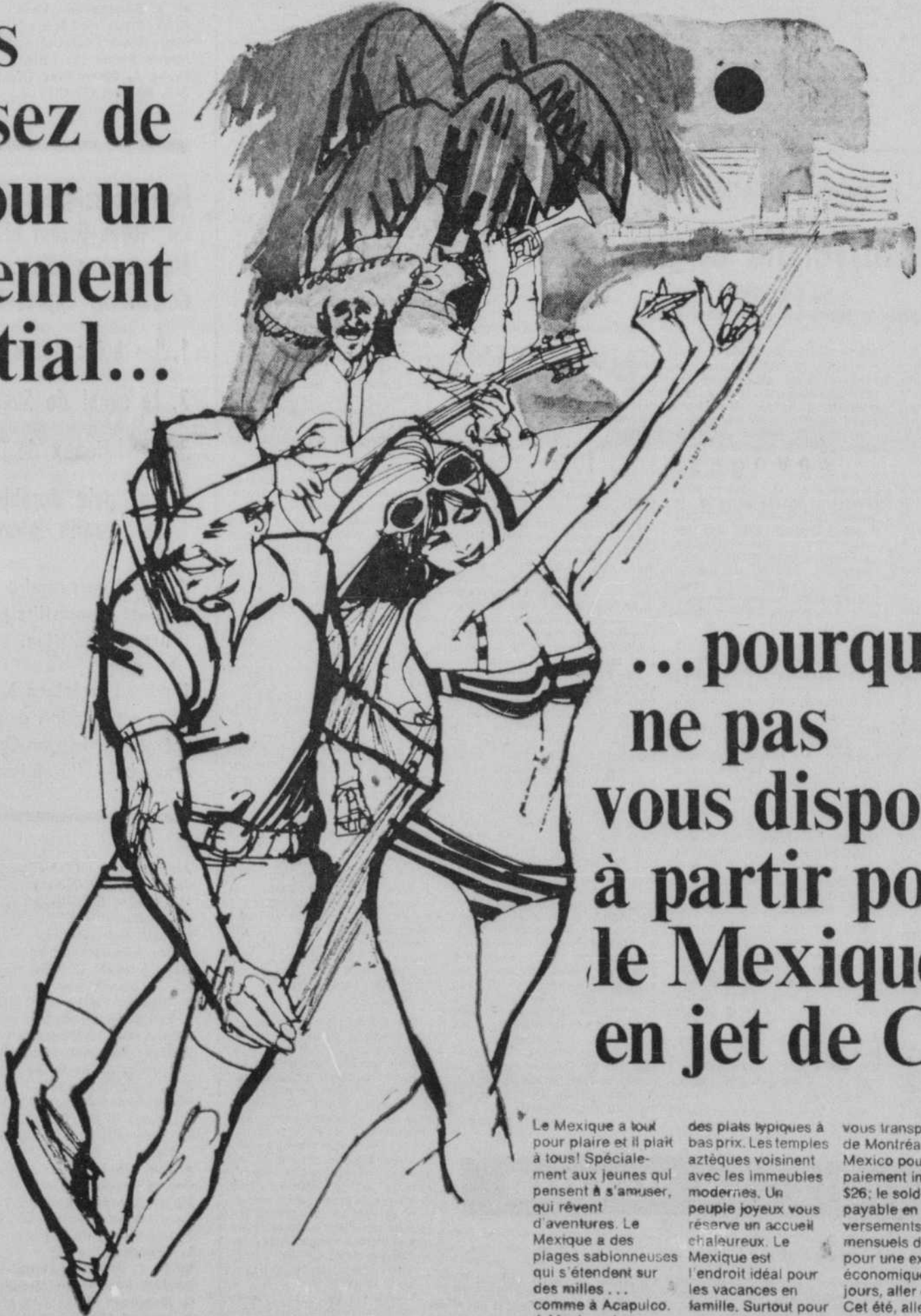
LES ESCALES
D'ULYSSE

Environ 90 membres du personnel d'Air Canada se relèveront au salon de réception de son pavillon à l'Expo 67 pour y accueillir les invités de marque. Ils appartiennent aux cadres d'Air Canada dans les postes de son réseau, qui s'étend sur 64,000 milles.

Venant de nombreuses villes du Canada et des États-Unis, parfois même de points très éloignés, comme Moscou ou Port of Spain, à la Trinité, ils passeront de un à trois jours au pavillon d'Air Canada.

«Que les pouvoirs publics eux-mêmes, qui ont tenté, cette année notamment, de faire du tourisme un "passerelle pour la paix", n'aient pas seulement en vue le côté matériel et publicitaire de ce phénomène, mais aussi son aspect spirituel et éducatif», a déclaré le pape Paul VI en recevant les participants au congrès sur la spiritualité du tourisme qui avait lieu récemment à Rome.

si vous disposez de \$26 pour un paiement initial...



...pourquoi ne pas vous disposer à partir pour le Mexique en jet de CPA?

Le Mexique a tout pour plaire et il plaît à tous! Spécialement aux jeunes qui pensent à s'amuser, qui rêvent d'aventures. Le Mexique a des plages sablonneuses qui s'étendent sur des milles... comme à Acapulco. A Mexico, des restaurants sympathiques offrent

des plats typiques à bas prix. Les temples aztèques voisinent avec les immeubles modernes. Un peuple joyeux vous réserve un accueil chaleureux. Le Mexique est l'endroit idéal pour les vacances en famille. Surtout pour ceux qui ont un budget limité. Les jets de CPA

vous transportent de Montréal à Mexico pour un paiement initial de \$26; le solde est payable en 12 versements mensuels de \$17.21 pour une excursion économique de 21 jours, aller et retour. Cet été, allez au Mexique.

Voyagez par jet de CPA

Consultez votre agent de voyages!!! ou appelez

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

CANADIEN PACIFIQUE—TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TELECOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE—COMINCO À L'EXPO 67 DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈME

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS
26 personnes
de langue française
pour mieux vous servir

VOYAGES
TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272



De nouveau...
**LE MONDE
VOUS INVITE**

EN ROUTE... VERS L'OUEST

Les plus longs trajets à bord des avions "JET". Parcours dans les montagnes Rocheuses de Calgary à Vancouver en autocar et en train.

Deploiement infiniement varié des montagnes... des lacs d'émeraude au fond des vallées... la rencontre toujours bienvenue des ours qui viennent saluer les touristes... le glacier Columbia... une véritable mer de glace et de neige... une fête de lumière sous les rayons du soleil.

DEPART: 8 JUILLET PAR AVION

JASPER — VANCOUVER — VICTORIA

CALGARY — BANFF — LAC LOUISE

Spectacles du "Stampede" à Calgary

15 JOURS — \$674. (canadiens)

Direction: Mlle Mercedes Laurence

Continuation du voyage en Californie: excursion de 3 jours en autocar de Luxe, de San Francisco à Los Angeles, par Santa Cruz, Monterey, Morro Bay, Santa Maria, Santa Barbara, Santa Monica.

23 JOURS — \$1,003.70

PROLONGATION FACULTATIVE
LAS VEGAS, BOULDER DAM, LE GRAND CANYON,
SALT LAKE CITY, CHICAGO

29 JOURS — \$1,176.95 (canadiens)

Depliant et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél.: 845-8221

Le Métro à notre porte... station McGill Union

Le tourisme, parent pauvre du budget, devrait devenir la première source de revenus du Canada

TORONTO. — Dans un mémoire soumis à tous les gouvernements provinciaux, l'Association canadienne du tourisme réclame une action immédiate sur un certain nombre de fronts, en vue de favoriser le développement de l'industrie touristique au Canada.

Si tous les paliers de gouvernement poursuivaient leur propagande touristique, l'industrie touristique retirerait \$2,000,000,000 de revenus en devises étrangères en 1975; le tourisme sera alors devenu la première source de revenu d'exportation du Canada; tels sont les pronostics de l'ACT, (l'Association nationale de l'industrie touristique) comptant 475 membres à travers le Canada. Le mémoire prévoit également qu'en 1967, l'industrie touristique du Canada retirera un milliard de dollars en devises étrangères. Il souligne toutefois, qu'à moins que les gouvernements ne veuillent poursuivre une politique publicitaire plus agressive pour égaler les efforts d'autres pays très conscients de la valeur du tourisme, le Canada pourrait connaître un déclin après l'Expo. Une telle situation, souligne le mémoire, pourrait menacer la balance des paiements de notre pays.

RECOMMANDATIONS

Soulignant que le capital privé n'est pas disponible en quantité suffisante pour le développement de facilités touristiques adéquates, le mémoire de l'Association recommande au gouvernement fédéral d'adopter une loi du crédit au développement de l'industrie touristique. Le mémoire rappelle que bien que plusieurs provinces possèdent des provisions de prêts à l'industrie touristique, la plupart de ces provisions sont inadéquates. Seule la Nou-

velle-Ecosse, affirme le mémoire, a adopté une politique réaliste de prêts à longs termes de 75 p.c. à taux raisonnables, au bénéfice des dirigeants de l'industrie touristique.

Une étude récente de la firme W. A. Beckett Associates a révélé le sérieux d'une pénurie imminente de logements touristiques; cette firme a évalué le taux de croissance annuelle de la construction des nouveaux hôtels à 5,5 p.c. d'ici 1970. Par ailleurs, le taux annuel de croissance du tourisme est de 12 p.c., rappelle le mémoire.

Soulignant la demande croissante d'administrateurs de plus en plus compétents dans l'industrie touristique, le mémoire invite également les gouvernements provinciaux à explorer la possibilité d'instituer des cours universitaires en administration hôtelière et dans le secteur de la restauration. Il se donne des cours en tourisme dans 15 grandes universités des E.-U. et aucun au Canada. Une telle situation, de souligner le mémoire, contribue à la "saisonnalité des cerveaux", car plusieurs Canadiens quittent le pays pour suivre ces cours et ne reviennent jamais.

RECHERCHE

L'ACT souligne également, dans son mémoire, le besoin d'un programme de recherche de un million de dollars, qui fournirait les données statistiques, dont on a besoin pour établir le travail de la prochaine décennie. Une telle étude, soutient le mémoire, comprendrait une analyse compréhensive du potentiel des marchés touristiques, le développement des plans de voyages, les facteurs de motivation, l'efficacité des moyens de communication et

de l'entraînement du personnel.

Le mémoire réclame en outre une étude nationale des procédés publicitaires dans le domaine touristique. Observant que les dépenses de publicité effectuées par les provinces ont augmenté substantiellement au cours des quelques dernières années, le mémoire affirme qu'un échange de vues au sujet des dépenses actuelles de chaque province aurait pour avantage d'améliorer la sélection des moyens de publicité pour toutes les provinces. Le mémoire recommande que l'anglais et le français soient employés dans les messages publicitaires chaque fois que la chose est économiquement possible.



Plus de huit millions de personnes ont visité les 19 expositions touristiques auxquelles la direction générale du tourisme a participé du 1er avril 1966 au 31 mars 1967. C'est une augmentation de 3,370,541 visiteurs comparativement à l'an dernier. Cette augmentation résulte du fait que la direction a participé à 6 expositions de plus que durant la période correspondante se terminant en mars 1966. Treize de ces 19 expositions ont été tenues aux Etats-Unis, quatre en Ontario et deux au Québec. La direction générale du tourisme a distribué 215,645 exemplaires de ses divers imprimés aux personnes qui se sont présentées à l'un ou l'autre des neuf kiosques itinérants qu'elle a fait aménager pour ces occasions.

X X X X X

L'Union des Latins d'Amérique organise une croisière aux Caraïbes à bord du "France". Cette croisière a lieu du 27 octobre au 13 novembre. Le navire de luxe part de Québec et fait escale à New York, Nassau, St. Thomas, Fort-de-France, Trinidad, Curacao, Port-au-Prince. Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner au secrétariat: 57 ouest, rue St-Jacques. Tél.: 844-6835.

X X X X X

La plus riche rivière à saumons du monde entier située en Norvège sera mise à la disposition du grand public cette année pour la première fois de l'histoire. Après avoir servi de territoire de pêche exclusif depuis 1860. Mais qu'on ne se trompe pas: Pour pouvoir pêcher dans l'Alta, il faut être riche. Il n'est pas nécessaire d'être millionnaire, bien que cela puisse faciliter les choses. Le prix moyen pour y pêcher, est de \$2,200 par semaine, plus \$100 par semaine pour le logis et les repas.

L'aquarium de Mtl, un modèle sur le plan technique

Si nous ne pouvons affirmer que l'aquarium de Montréal est le plus beau et le plus grand du monde, nous pouvons dire en toute certitude que c'est le plus avancé au point de vue technique.

C'est ce que déclarait ces jours derniers M. Yves Desmarais, directeur adjoint du service des parcs aux membres du Club St-Laurent Kivaris. Après avoir fait l'historique de l'aquarium de Montréal et rappelé le long chemin parcouru depuis 1944 pour voir enfin le projet aboutir, M. Desmarais souligne que l'aquarium est maintenant une institution strictement et entièrement municipale, tout comme le planétarium. Du point de vue administratif, il relève du service des parcs dont il constitue une division, comme par exemple le jardin botanique.

Le 17 mars 1967, après 16 mois de travaux, ce qui constitue un record mondial de vitesse pour la construction d'un aquarium, l'Alcan remettait à la ville de Montréal deux édifices qui furent nommés en reconnaissance de la participation de cette compagnie, le pavillon Alcan, qui abrite l'exhibé des manchots, le récif de corail et 23 aquariums, et le cirque marin Alcan, destiné aux spectacles des dauphins, seule installation convertie de ce genre au monde. Ces deux structures, note le conférencier, sont permanentes et ont été conçues de façon à pouvoir recevoir les visiteurs douze mois par année.

Le succès d'un aquarium, a expliqué encore M. Desmarais, dépend d'un équipement de tout premier ordre, mais surtout et d'abord d'un personnel scientifique et technique de toute première valeur. A ce point de vue, affirme le conférencier, "je crois que nous pouvons être justifiés fiers de l'équipe que la ville de Montréal a pu réunir dès les débuts de la construction de l'aquarium".

En plus de M. Paul Montreuil qui est un des directeurs d'aquarium les plus compétents d'Amérique du Nord, la ville de Montréal a recruté des spécialistes à travers l'Amérique et a du personnel venant de New York, Québec, Miami, des îles de la Madeleine, Toronto et Vancouver. L'équipe compte en plus un groupe de jeunes de Montréal qui seront bientôt prêts à prendre la relève si les institutions étrangères ne viennent pas les chercher.

Flash sur les ANTILLES

Robert Hollier voyage depuis l'âge tendre d'un mois. Il a résidé, tour à tour, sur les cinq continents. Non content de se lier tout entier au tourisme, il a choisi d'en faire une carrière et d'inciter les autres à l'imiter. On se rappelle qu'il fut à Montréal le directeur de l'Office du tourisme français.

Il était ici, il y a quelques jours, pour le lancement de son tout dernier livre Adorables Antilles. Pour sauvegarder vraiment "les îles", écrit-il, il faut les courtiser tout à tour, compléter le charme de l'une par le piquant de l'autre, et même lancer au passage une oie à la fois cadettes qui portent de si jolis noms: Désirable et Marie-Galante, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, et les petites Saintes... Robert Hollier nous les présente chacune à leur tour à travers de merveilleuses photos, des textes tout à la fois poétiques et historiques.

Mais par où commencer? Guadeloupe ou Martinique... Robert Hollier vous aidera à faire votre choix.

R. R.

Adorables Antilles, par Robert Hollier, Editions de la Pensée Moderne.



Pour la première fois de leur histoire, les Antilles ont leur propre journal qui les renseigne sur les principaux événements qui se déroulent dans leurs îles respectives. Le nouveau journal CARIB HORIZONS couvrira les 2,500 milles des Caraïbes, des îles Bahamas à l'Honduras et atteindra les milliers d'Antillais qui vivent soit en Amérique du Nord ou en Angleterre. Il sera publié en français, en anglais et en espagnol. Pour plus de renseignements, on peut écrire à CARIB HORIZONS, 204, rue St-Sacrement, à Montréal.

Le "Tadoussac" devient le plus récent hôtel de Copenhague

L'ancien navire "Tadoussac", qui jusqu'en 1965, était la propriété de la Canada Steamship Lines, et qui accomplissait depuis longtemps des croisières sur le Saint-Laurent, a maintenant un nouveau nom, un nouvel usage et un nouveau port d'attache.

Il porte encore un nom très canadien, le "Saint-Laurent". Mais il sert maintenant d'hôtel flottant dans un des canaux du centre-ville de Copenhague, au Danemark.

Le service du tourisme de

Scandinavian Airlines à Montréal rapporte qu'il a une capacité de 500 lits. Chaque cabine a l'eau courante chaude et froide. Les trois repas sont servis dans le restaurant du navire, et le "Music hall" Saint-Laurent, où l'on peut danser, s'amuser et prendre une consommation, est ouvert tous les soirs.

Les taux sont assez bas, puisqu'une cabine simple coûte \$5 et une cabine double avec bain et toilette se loue \$11.

Le monde vous invite à expo67

"Terre des Hommes"

Les merveilles que vous découvrirez seront une avant-première des voyages que, plus tard, vous ferez à travers le monde.

HOMMAGE AUX PAYS QUI VONT CELEBRER LEURS JOURNEES NATIONALES

21 juin — Le CEYLAN
22 juin — La THAILANDE

Ces deux pays, situés presque aux antipodes du Canada et dont les seuls noms évoquent des décors pleins de mystère et de féerie, sont au programme de notre prochaine croisière en avion.

AUTOUR DU MONDE: départ en février 1968
Co-production BELAIR GINGRAS HONE

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél.: 845-8221
Le Métro à notre porte... station McGill Union

Qui dit VOYAGE...dit MALAVOY

L'idéal pour un premier voyage en Europe...

FRANCE Paris, Côte d'Azur, Bourgogne.
ITALIE Rome, Venise, Florence, Riviera, Lacs.
SUISSE Alpes et Lac Léman.

Départ de Montréal: 31 juillet - Retour le 21 août
Direction: F. Nicaise

\$704. — jusqu'au 30 juin

- Tour bon marché, profitant du nouveau tarif avion-groupe.
- Tour de qualité, garantie des Voyages Malavoy.
- Circuit en autocar de luxe.
- Petit groupe homogène, organisation et vente directes.
- A Paris, en Ile-de-France, présence personnelle d'André Malavoy.

Depliants sur demande

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL: UN. 1.2485

La Maison aux milliers de références



Canada-Europe en direct par La Transat

La Transat salue l'Expo 67 avec service direct sur Southampton et Le Havre.

S.S. FLANDRE Départ Southampton et Le Havre: 4 août, 22 août. Départ Montréal/Québec: 13 août, 31 août.
Tarifs minimums: 1ère classe à partir de U.S. \$348; classe touriste à partir de U.S. \$209 (hors saison).

S.S. FRANCE Départ Southampton et Le Havre: 13 juillet, 21 octobre.
Tarifs minimums: 1ère classe à partir de U.S. \$443; classe touriste à partir de U.S. \$240 (hors saison).
Consultez votre agence de voyages. Renseignez-vous sur les traversées du "France" au départ ou à destination de New York et Europe tous les quinze jours avril-octobre.

Transat

Compagnie Générale Transatlantique, 1210, rue Peel, Montréal

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA
FRANCAIS
VACANCES
VOYAGES
DE NOCES
SERVICE GRATUIT
P.m. à 9 p.m.

VOYAGES TRAVELAIDE
LTEE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.A. Turcotte
président
J. Desmarais
Sec. Gén.
UN. 1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Une création Eastern. Un club nouveau genre qui élargit le budget et l'horizon de vos vacances. Enfin, vous irez en Floride, aux Bahama, aux Caraïbes, etc.



Vos dernières vacances vous ont sans doute coûté plus cher que prévu. C'est étonnant. Ce qui a surtout contribué à déborder votre budget, ce sont les extras: repas fins, location d'auto, excursions touristiques, golf, voyages de pêche, etc., etc.

Eh bien, ETC, c'est le nom du nouveau club de voyages créé par Eastern, ETC, c'est-à-dire les "et coeteras" gratuits. ETC, "Eastern Travel Club", un club que vous pouvez joindre pour la saison été-automne si vous agissez sans retard. Comme membre d'ETC, vous avez droit aux extras suivants:

1. Fréquenter des endroits auparavant au-dessus de vos moyens.

ETC vous permet de séjourner dans des établissements luxueux, tels le British Colonial à Nassau; l'Ivanhoe ou le Saxony à Miami Beach; les Tides à St-Petersburg; le Racquet Club à Puerto Rico; le Jolly Roger ou le Sea Shore à Fort Lauderdale; le Lucayan Harbour Inn ou le Grand Bahama Club dans la Grande-Bahama.

Ça ne vous coûtera pas plus cher que dans n'importe quel autre établissement des environs.

2. Voyager et vous loger aux plus bas prix possibles.

Comme membre d'un club, vous déléguiez le pouvoir d'achat d'un groupe important, et profitez ainsi de conditions très avantageuses. Eastern a réservé en

tout ou en partie à l'usage exclusif des membres d'ETC plusieurs des meilleurs hôtels situés dans les plus beaux lieux de vacances. Votre chambre dans un hôtel de première classe, petit déjeuner et dîner compris, peut vous coûter aussi peu que \$11.00 par jour par personne. De plus, les membres d'ETC pourront voler à destination de des prix incroyablement bas. Votre agent de voyages ou Eastern vous renseignera sur ces prix et sur les périodes où ils sont en vigueur.

3. Extras gratuits ou à rabais.

Gratuits, selon l'endroit que vous choisissez. Par exemple, vous pouvez avoir droit gratuitement à des extras tels que: usage d'une auto, golf, cocktails, spectacles dans des clubs de nuit, service de chaises de plage, pêche au filet, cinéma, jeux surveillés pour les enfants, leçons de plongée sous-marine, navigation à voile, tennis et tir à l'arc, excursions en charrette à foie et en bateau à fond transparent, barbecues sous les étoiles; taxi et concours de limbo; etc., etc.

Ce qui n'est pas gratuit, vous l'obtenez à rabais. Les membres d'ETC profitent de réductions spéciales sur la location de bateaux de pêche en haute mer, le tir aux pigeons d'argile, des croisières de quatre heures sur bateaux de plaisance avec dîner et spectacle, etc., etc.

4. Des compagnons de vacances, de nouveaux amis.

ETC vous offre un autre extra, et pas des moindres: des amis. Vous fréquente-

rez des gens qui partagent vos goûts et vos intérêts. Exemple: certains établissements reçoivent des familles entières; vous pouvez vous y amuser en toute liberté sachant que vos enfants s'amuseront aussi grâce à des activités surveillées. D'autres endroits pleins d'allant reçoivent surtout les célibataires et les jeunes couples.

Où que vous soyez, passez votre temps comme bon vous semble. Allez pêcher avec un groupe d'amis ou laissez-vous bronzer sur une plage isolée. Aucun directeur social pour vous bousculer, pas d'activités dirigées. Seul un agent d'Eastern est en permanence à chaque établissement pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'ennui. Et puis, vous n'êtes pas obligé de voyager par groupes; vous pouvez partir sur n'importe quel vol régulier.

Deux façons de joindre le club.

1. La première et la plus rapide est de remettre directement le coupon et votre cotisation à votre agent de voyages ou à n'importe quel bureau d'Eastern au Canada. Ainsi, vous profitez d'un meilleur choix de séjours.

2. La deuxième, c'est de remplir la formule ci-dessous et de l'adresser directement à ETC à Philadelphie, accompagnée d'un chèque ou d'un mandat de \$5.00 par personne (\$7.50 par famille) en fonds canadiens. Vous recevrez alors votre carte de membre et une brochure où sont indiqués tous les endroits et les prix ETC pour la prochaine saison été-automne. Ensuite, voyez Eastern ou votre agent de voyages, et...partez.

Comme ETC en est à sa première année, nous limiterons le nombre des membres afin de vous assurer les plus belles vacances possibles. La saison été-automne débute le 15 juin; hâtez-vous donc de devenir membre pour profiter d'un long grécoïde de sites, de logements et de dates.

ETC offre un cadeau à chaque membre inscrit.

Inscrivez-vous sans tarder et vous recevrez un très beau sac de voyage repliable. Ce sac à lui seul vaut le prix de votre inscription.

Votre formule de demande, la voici. Remplissez-la et... vive vos vacances ETC!

Formule d'inscription au Club ETC

M. ☐ Mlle ☐ M. et Mme ☐

Nom: _____ Prénoms: _____

Ne et rue: _____ Ville: _____ Province: _____

Pointez le genre d'inscription désiré: Individuelle ☐ Familiale ☐

Inscription familiale avec ☐ 1 enfant ☐ 2 enfants ☐ 3 enfants ☐

Mon agent de voyages est: _____

Membres: _____

Clouez un chèque ou mandat au montant de \$5.00 (\$7.50 pour une inscription familiale) pour défrayer ma cotisation comme membre du "Eastern Travel Club" pour une période d'un an. Veuillez m'expédier votre brochure de renseignements ETC ainsi que le sac de voyage gratuit. Je reconnais que ma carte de membre autorise que moi-même et/ou ma proche famille à participer aux vacances ETC, y compris mes inscriptions et/ou individuelles ou familiales.

Adresse à: "Eastern Travel Club"
C. P. 8400,
Philadelphie,
Pennsylvanie 1901

Signature: _____

EASTERN
Destination plaisirs

Faloney remplacera Kapp à Vancouver

Le quart-arrière Bernie Faloney, au tout début de sa 36e année hier, est passé à son quatrième club de la ligue Canadienne de football depuis 1954.

Les Alouettes de Montréal, qui avait embauché Faloney en 1955 pour une période de trois ans au salaire annuel de \$37,500, ont fait savoir que le vétéran avait été échangé aux Lions de la C.B. en retour de Mike Webster, joueur de ligne canadienne âgé de 23 ans qui a déjà évolué avec l'université Notre-Dame de South Bend, Indiana.

Faloney avait averti les Alouettes auparavant qu'il était consentant à changer d'équipe.

Webster, originaire de Victoria, était une étoile avec l'équipe du High School Gladstone de Vancouver avant de fréquenter le collège américain.

Après de brillants débuts à Notre-Dame en 1962, il a occupé un poste régulier avec l'équipe pendant deux saisons, et,

Les Opinions varient

Kay Dalton, pilote des Alouettes, opine que Webster est prêt à évoluer à la défensive ou à l'offensive avec son club.

A Vancouver, le pilote Dave Skrien, des Lions, n'est pas "inquiet de l'âge de Faloney".

"Ce qui importe le plus est de savoir si le joueur peut encore donner un bon rendement productif, ce dont nous ne doutons pas avec Faloney, car il est encore un bon coureur et un bon passeur."

Record étincelant

Faloney a connu des débuts sensationnels dans le football canadien en 1954 quand il a conduit les Eskimos d'Edmonton à un gain de 26-25 sur les Alouettes de Montréal dans la classique de la coupe Grey.

Palmer domine

SPRINGFIELD — Les meneurs à l'issue de la 26e ronde de l'Omnium de golf des États-Unis.

Arnold Palmer	69-68-137
Jack Nicklaus	71-67-138
Billy Casper	69-70-139
Bruce Devlin	73-68-140
Deane Beman	69-71-140
Marty Fackelman	67-73-140
Gary Player	69-73-142
George Archer	70-72-142
Art Wall Jr.	69-73-142
Miller Barber	71-71-142
Don January	69-72-142
Bob Hold	71-71-142
Kel Nagle	70-72-142
Lee Trevino	72-70-142
Bob Hooley	72-71-142
Dick Lott	75-67-143
Tom Weiskopf	72-71-143
Wes Ellis Jr.	71-69-143
Gardner Dickinson Jr.	70-73-143
Tom Nienhuis	72-71-143
Cav Brewer Jr.	71-73-144
Mike Petichik	73-71-144
Ben Hogan	72-72-144
Jerry Pittman	70-74-144
Dave Marr	71-73-144
Don Bles	71-73-144
Al Geiberger	69-73-144
Cliff G. Rodriguez	76-69-145
Dave Hill	



L'on n'a pas l'occasion de voir tous les jours un peloton de voitures antiques et classiques qui circulaient sur les routes au tournant du siècle. Sur notre photo, un avant-goût du spectacle de la Tournée du Centenaire Canadian Tire qui prendra le départ le 24 juillet prochain, un pittoresque périple qui comprendra la plus grande sélection de voitures antiques et classiques jamais assemblée au Canada.

Claude Raymond échangé aux Braves d'Atlanta

Le Canadien Claude Raymond, de St-Jean, est passé aux Braves d'Atlanta des Astros de Houston en retour de Wade Blasingame alors que les 20 équipes majeures ont complété des échanges avant la date limite du 15 juin.

Blasingame avait reçu un boni de \$100,000 en 1961 des Braves de Milwaukee.

Raymond avait été choisi sur l'équipe d'étoiles de la Ligue Nationale l'an dernier en qualité de lanceur de relève.

Un porte-parole des Braves a qualifié Raymond de "meilleur lanceur de relève". Il affiche un record de 0-4 cette saison en comparaison de 1-2 par Blasingame.

La saison dernière, Raymond a présenté un bilan de 7-5 en 62 apparitions en relève. En 92 manches, il a récolté 73 retraits au bâton, a alloué 25

Duel Clarke-Surtees au GP de Belgique

Le Grand Prix automobile de Belgique de formule 1, comptant pour le championnat du monde des conducteurs, qui aura lieu demain sur le circuit de 14 km de Spa-Francorchamps attirera cette année encore tous les meilleurs pilotes de F.I. Il revêtera cependant un attrait supplémentaire car l'Américain Anthony Joseph Foyt, premier pilote à avoir réussi le double : Indianapolis — Le Mans SRA au départ effectuant ainsi ses débuts dans une épreuve de championnat du monde des conducteurs.

Outre Foyt, dont on ignore les ambitions et qui sera peut-être moins à son aise dans les courses d'endurance, l'Ecossais Jim Clark, au volant de sa nouvelle Lotus-Ford, parfaitement au point, partira favori d'autant que le circuit de

Les bolides d'Indy se transportent à Mosport

TORONTO — Un nouveau chapitre de l'histoire automobile sera rédigé à l'occasion de la grande première canadienne des bolides du type Indy au Trophée Telegram, à Mosport Park, aujourd'hui.

Cela constituera un précédent d'un autre genre, car ce sera la première fois en Amérique du Nord que des pilotes au volant de véhicules du type Indy concourront sur un circuit routier pendant que toute l'excitation des 500 milles d'Indianapolis déferle sur le Canada.

Habituellement, les voitures du type Indy ne se lancent qu'à l'assaut de pistes ovales, mais, à la suite d'un essai de démonstration donné à Mosport par le regrettable Billy Foster ainsi que d'une expérience, l'an dernier, au circuit du Mont Fuji au Japon, il fut décidé d'inclure des compétitions de circuits routiers au calendrier du championnat automobile de l'Auto-Club des États-Unis de cette année.

Il en résulte que les amateurs de courses et d'émotions ti", Dan Gurney "Eagle", Bruce McLaren "McLaren BRM", Guy Ligier et Joachim Bonnier "Cooper", Maserati, d'origine privée, Chris Irwin "BRM", Joseph Siffert "Cooper Maserati" de Walker, Bob Anderson "BRM".

Le départ sera donné à 15 heures 30 et les concurrents auront à couvrir 395 km dans le temps prévu d'environ 2 heures si la piste est sèche. En cas de pluie, et pour éviter les incidents de l'an dernier — huit concurrents éliminés au premier tour sur la piste glissante — les pilotes pourront effectuer un tour de reconnaissance 10 minutes avant le départ afin de tester leurs pneumatiques et éventuellement en changer.

Une épreuve de formule V internationale sera courue en lever de rideau du Grand Prix.

Le circuit de Mosport de 2,5 milles environ présente un nouveau défi aux pilotes alors qu'ils déploieront tous leurs efforts en vue de dompter les virages serrés, tortueux et aux pentes accentuées. Après que le rideau se fut baissé sur la classique d'Indianapolis à la piste ovale, les équipes chevronnées de techniciens se sont affairées autour de leurs machines pour changer les suspensions et les boîtes à vitesse de façon à adapter ces petits chefs-d'œuvre de la mécanique dont les prix atteignent souvent les \$50,000 aux conditions du circuit de Mosport.

L'introduction de ces véhicules à Mosport pourrait créer une nouvelle tendance pour les prochains championnats de l'Auto-Club des États-Unis.

Quand la ligue Nationale se penche sur son passé

Lorsque les anciens du hockey se réunissent, la conversation tombe souvent sur les développements modernes du jeu — la rapidité des substitutions et la disparition des puissantes lignes d'avant.

Indubitablement, le jeu est

devenu plus rapide, et les nouveaux règlements ont accentué le mouvement.

Mais les joueurs de jadis avaient de la ténacité et de l'endurance, et ils ne fléchissaient pas sur la glace. Ils auraient été abasourdis si un joueur était venu prendre la relève après deux minutes de jeu.

Quant aux lignes d'avant, les instructeurs actuels laissent rarement trois joueurs ensemble assez longtemps pour que ceux-ci forment une unité identifiable. Il y a, c'est vrai, chez les Black Hawks de Chicago, la ligne formée par Stan Mikita, Doug Mohns et Kenny Wharram. Mais combien d'autres semblables en existe-t-il?

L'une des meilleures "lignes de production" de tous les temps a été celle qui formait Sid Abel, Gordie Howe et Ted Lindsay, des Red Wings de Detroit, pendant les années '40 et '50. Tous trois étaient des as, mais ils travaillaient en équipe, et non pas comme trois vedettes distinctes. Chacun d'eux savait, à une fraction de seconde près, où se trouvaient ses coéquipiers.

A la même époque évoluait la ligne formée par Elmer Lach, Rocket Richard et Toe Blake, des Canadiens de Montréal. Le Rocket était la grosse pièce d'artillerie, mais Lach et Blake étaient de brillants sumoteurs. Le regrettable Dick Irwin déclarait que cette ligne d'avant était la plus forte qu'il ait connue.

Les Rangers d'hier

Il est peut-être significatif de constater que, les trois seules fois où les Rangers de New York ont remporté la coupe Stanley, ils avaient des lignes d'avant qui fonctionnaient ensemble comme des pièces d'horlogerie.

En 1928, et 1933, ils avaient Frank Boucher, entouré de Bill et Bun Cook, tandis qu'en 1940, c'était Alex Shibicky, entouré de Mac et Neil Colville.

On se souvient de la fameuse Kid Line des Maple Leafs de Toronto, composée de Joe Primeau, Charlie Conacher et Harvey Busher Jackson. A cette époque, les admirateurs parlaient du lancer spectaculaire de Conacher comme ils

parlent aujourd'hui des exploits de Bobby Hull.

Les Bruins de Boston ont eu leur illustre "Kraut Line" — le trio de Kitchener formé de Milt Schmidt, Bobby Bauer et Woody Dumart — la dernière fois qu'ils ont remporté la coupe Stanley, en 1941.

De la même époque était le trio formé de Bill Mosienko, Max et Doug Bentley. Incidemment, Mosienko détient un record qui ne sera probablement jamais surpassé : trois buts en 21 secondes, contre New York, le 23 mars 1952.

De toute façon, et quelles que soient les froides statistiques, il est difficile d'accorder la première place à une ligne d'avant plutôt qu'à une autre. Il est peut-être suffisant de dire que toutes auraient joué admirablement, à n'importe quelle époque.

Les individualistes

Il y avait également les individualistes remarquables, qui n'ont jamais été associés à une ligne en particulier. On se souvient de Frank Nighbor, des Senators d'Ottawa, ou de Howie Morenz, des Canadiens, ou encore de Syl Apps, des Leafs.

Il y en a comme ça des douzaines. Par exemple, Cooney Wieland et Bill Cowlen, de Boston. Newsy Lalonde et Jean Béliveau, des Canadiens, et l'incomparable Bobby Hull, de Chicago.

La même histoire se répète chez les joueurs de défense. Eddie Shore et Dit Clapper, des Bruins, Ching Johnson des Rangers, Red Horner des Leafs, Red Kelly de Detroit, Doug Harvey, qui remporta à plusieurs reprises le trophée Norris comme meilleur joueur de défense de la ligue. Plus près de nous, Pierre Pilote, de Chicago et la découverte de l'année, Bobby Orr, de Boston.

Parlons un peu des instructeurs. Conn Smythe, Lester Patrick, Jack Adams, Dick Irvin, Toe Blake, Punch Imlach, etc.

Nous avons un faible pour Uncle Art Ross, de Boston. C'est peut-être dû à la façon dont il a un jour cloué le bec à un spectateur gueilleux. C'était au cours de la deuxième guerre mondiale, et les Bruins, affaiblis par la guerre, étaient en mauvaise posture.

"Hé, Ross cria le fanfaron. Où sont tes bons joueurs?"

"En Angleterre, en France et en Allemagne", répliqua Ross.

Une race à part

Et que dire des gardiens de buts? Au sein de la ligue Nationale, ils ont toujours été considérés comme une race à part. Ils constituent un petit groupe ésoérique qui semble avoir pour mission de garder le flambeau de la foi.

Il suffit de mentionner Johnny Bower, des Maple Leafs de Toronto, qui fut enlevé aux Barons de Cleveland, à un âge où beaucoup de gardiens de buts prennent leur retraite.

A 42 ans, Bower a rejoint Terry Sawchuk, lui-même

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal — 729-5226	Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques VIAU 110 — 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. 928 est, boul. St-Joseph 526-1661	VIAU & ROBIN Comptables agréés L.D. Viau, C.A. H. Robin, C.A. Armand Viau, C.A. Jacques R. Chabillon, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Jean-Guy Brassard, C.A. Claude Quintel, C.A. 4926 ave Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRES
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie
Comptables agréés

Jean Ostiguy, C.A. Jean Lacroix, C.A. Pierre J. Séguin, C.A. André St-Jean, C.A. Bernard Proulx, C.A. Jacques Lefrançois, C.A. Jacques Carrière, C.A.	Yvon Normandin, C.A. Michel Vétillard, C.A. Paul-E. Mallette, C.A. Gilles R. Normandin, C.A. Paul René de Cotret, C.A. Leopold Beauchemin, C.A. André Massé, C.A.	Paul-René Lechance, C.A. Gaston Robitaille, C.A. Jacques-René de Cotret, C.A. Robert V. Mahand, C.A. André Rousselle, C.A. Jean-J. Lecavallier, C.A. Guy Lefebvre, C.A.
---	---	---

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal — 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R. J. P. Dawson, C.A. D. P. Althaus, C.A. D. M. Long, C.A. W. L. Graves, C.A.	J. F. Lewis, C.A. J. D. Hogg, C.A. A. G. Shuckell, C.A. L. A. Wright, C.A.	C. A. Polissant, C.A. A. Galarneau, C.A. H. J. Garbace, C.A. D. Ward, C.A. D. Huard, C.A.
--	---	---

800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Labrecque et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dollard Huet, C.A. Albert Garneau, C.A. Benoit Sylva, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Couillard, C.A. Marcel Ducharme, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Emilie Mallette, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Jean-Guy Judo, C.A. Jean-François, C.A. Clement Duchesne, C.A. Yves Beaulieu, C.A. Robert Blanchette, C.A. Jacques Tremblay, C.A. Pierre Vermette, C.A. Marcel Moreau, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Clement Primeau, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trépan, C.A. Marcel Marquis, C.A. Pierre David, C.A. Robert Gauthier, C.A. Martha Gauthier, C.A. Jean-Paul Barbeau, C.A. Jean-Pierre, C.A. Paul A. Michaud, C.A. Denis Hébert, C.A. Roger Joannette, C.A. Jean-François, C.A. Gilles Beaulieu, C.A.	Léon Côté, C.A. Hervé Bourgoin, C.A. Percy Auger, C.A. Marcel Imbeau, C.A. Vianney Forget, C.A. Pierre Barry, C.A. André Côté, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A. André Auger, C.A. Jean-Paul Barbeau, C.A. Jacques Miller, C.A. Roland Truchon, C.A. Jean-Pierre, C.A. Roland Lévesque, C.A. Louis Levesque, C.A. Jean M. Allard, C.A. Gérard Levesque, C.A. Gérard Monseau, C.A.
---	--	---

360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE MARION, ROBIC & ROBIC à l'évent Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND MONTREAL, 25 — 288-2152	À CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme 1917 1967 TOUT POUR LE BUREAU 114, STALEXANDRE N. 861-5771 STATIONEMENT
RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3 M. Riel, C.R. A. Bissounette, C.R. C. Vermette, G. J. Ryan, C.R. J. W. Dutton, J. L. Tétrault Conseil Gérald Le Dain, C.R. Adresse télégraphique: RIVERDIN	

Lisez et faites lire Le Devoir

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

POUR LES JEUNES!
Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville St-Royal, Villerville, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville LeMay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard, etc.

Appeler à: **844-3364** SERVICE DU TIRAGE

POUR LES JEUNES!

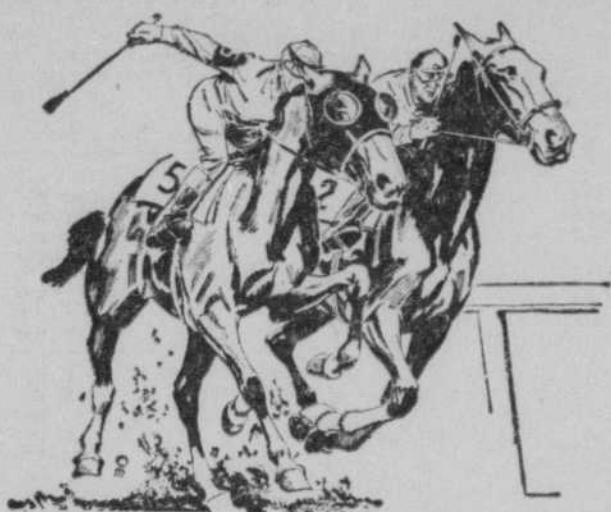
Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville St-Royal, Villerville, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville LeMay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard, etc.

Appeler à: **844-3364** SERVICE DU TIRAGE



Inscrits à Blue Bonnets

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'PREMIERE COURSE' and 'DEUXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'TROISIEME COURSE' and 'QUATRIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'CINQUIEME COURSE' and 'SIXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'SEPTIEME COURSE' and 'HUITIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'NEUVIEME COURSE' and 'DIXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'ONZIEME COURSE' and 'DOUZIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'TREIZIEME COURSE' and 'QUATRIEZIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'QUINZIEME COURSE' and 'SEIZIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'DIX-SEPTIEME COURSE' and 'DIX-HUITIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'DIX-NEUVIEME COURSE' and 'VINGTIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'VINGT-UNIEME COURSE' and 'VINGT-DEUXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'VINGT-TROISIEME COURSE' and 'VINGT-QUATRIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'VINGT-CINQUIEME COURSE' and 'VINGT-SIXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'VINGT-SEPTIEME COURSE' and 'VINGT-HUITIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'VINGT-NEUVIEME COURSE' and 'Trente-et-unieme course'.

Hamner Kopf dans le handicap Dorval tentera de prouver sa valeur à B. B.

Quelle est la valeur du pur-sang Hamner Kopf? Les amateurs de turf auront l'occasion de voir ce jeune poulain demain dans le Handicap Dorval, de \$3,000, contre des chevaux qui ont fait leurs preuves. Jusqu'ici le cheval hongre de 3 ans n'a participé qu'à deux courses. Il les a gagnées toutes les deux. Mais comme novice, il a pris le départ à une cote aussi élevée que 80-1. A son dernier départ, il était déjà à 5-1. Il sera intéressant de voir quelle sera la réaction du public alors que Hamner Kopf sera opposé à cinq chevaux de classe: Amber Tea, Runway, Judge Wudge, Nursewood et Born To Swing.

Amber Tea, appartenant à la Ferme Lanson, de Toronto, portera 126 livres, le maximum dans cette épreuve de six furlongs et demi. Le cheval en sera à son deuxième départ local. La semaine dernière dans le Handicap de l'Anniversaire de Blue Bonnets, il a pris la troisième place derrière Bargain Count et Chincoteague, des chevaux plus âgés. Frank Barroby sera en selle d'Amber Tea.

Runways, de la ferme Dane Hill Acres, portera 123 livres et il représente le cheval à surveiller. Il est éligible au Prix de la Reine, le 24 juin. A son dernier départ, il a pris la 4e place dans une course gagnée par Battling, à E.P. Taylor. Dans cette course, Runways avait devancé Courant d'Air, à Jean-Louis Lévesque, par trois bonnes longueurs. Al Coy sera en selle de Runways, entraîné par Jerry Meyer.

Judge Wudge est la propriété de Daniel Krever. Il n'a gagné qu'une course sur cinq à Toronto. Nursewood et Born To Swing sont les deux poulains de la course. Nursewood est très rapide et pourrait surprendre.

En plus de l'attraction principale de dimanche après-midi, le secrétaire Jim Picarillo a préparé un excellent programme pour cet après-midi, 2 h. 15, à Blue Bonnets. Seulement deux des huit courses au programme n'offrent que des bourses de \$1,700, le minimum. La série du Marathon du Québec sera l'une des principales épreuves au programme.

Dans une course de \$2,600, Flying Hat, nouveau venu, est coté à 5-2 dans une course de 6 furlongs et demi. Le cheval a été confié à Santo Gabriele. Il a gagné à son dernier départ, mais en avril, à la piste Suffolk. Bargain Count, récent vainqueur, entraîné par Lou Cavalieri, est le deuxième choix.

Grand Galop et Royal Harbinger sont aussi des concurrents de cette épreuve. Grand Galop avait été la sensation du meeting de 1966. Il a été déçu à sa dernière course. Cet après-midi, il sera de nouveau monté par Al Coy, qui domine toujours la liste des jockeys avec 17 victoires. (Avant le programme d'hier.)

Donc, en fin de semaine, à la piste Blue Bonnets, programme cet après-midi à 2 h. 15 et demain après-midi à la même heure, 2 h. 15.

Si l'on en croit les rumeurs qui circulent actuellement dans le milieu européen du sport automobile, au lendemain de la fameuse course des "24 Heures du Mans", il se pourrait fort bien que la voiture gagnante de dimanche dernier devienne une pièce de musée!

En effet, se rendant compte de la disproportion des forces entre les deux principaux acteurs, Ferrari 4 litres et Ford 7 litres, soit presque le double de puissance de base, les responsables des plus importantes courses d'endurance au monde ainsi que certains hauts personnages de la Commission Sportive Internationale se sont réunis à Le Mans pour en arriver à un projet de règlement par lequel la moralité sportive et surtout Technique seraient sauvegardées. C'est-à-dire de limiter, l'an prochain, dans toutes les grandes épreuves d'endurance, à 3 LITRES la cylindrée des prototypes et à 5 LITRES celle des Sport et Grand Tourisme.

Quand deux voitures de 4 et 7 litres roulent côte à côte dans une course il est bien évident que la 7 litres aura beaucoup moins à souffrir pour atteindre la plus haute vitesse. Même avec 450 litres de plus à traîner, la MKIV était donc nettement avantagée par rapport à la P4. Pourtant, avec une cylindrée de 45% supérieure, Ford n'a pu réaliser que 1% de mieux sur le plan de la distance durant

ces dernières "24 Heures". Ce n'est pas formidable! On se rend compte du travail qui reste à accomplir dans les ateliers de recherche de la firme américaine.

On avait admis, l'an dernier, que Ford se présente au Mans avec ses gros moteurs parce que ces moteurs étaient (so-disant) des moteurs strictement de série équipant, entre autres, les Galaxie 500. Mais on s'est aperçu, cette année surtout, que ces mécaniques étaient composées de multiples "pièces spéciales" n'ayant vraiment rien à voir avec la production "série". Ford prépare, maintenant, des moteurs pour le Mans, comme le fait Ferrari et Porsche, et qui ne sont pas disponibles sur le marché et, à partir du moment où l'on fait intervenir les subtilités (1) de la technique pour développer des engins spéciaux et très dispendieux, il faut accepter le challenge et jouer à armes égales avec la concurrence. C'est la règle du jeu, c'est le Sport!

Si on pourrait s'autoriser-on pas Ford à courir en Formule Un avec des 4 litres tant que toutes les autres marques seraient tenues de respecter la limite de 3 litres? Ce serait, bien sûr, un non-sens. Or, ce non-sens existe au Mans.

Avec ses quatre années d'expérience en compétition automobile et la force toute magique de ses dollars, monsieur Henry Ford est certainement capable, désormais, de sortir un moteur "honnêtement" compétitif. Il y aura là un travail passionnant, beaucoup plus en tous cas, que de faire de la puissance avec de la cylindrée. Et quel aboutissement! Prouver à messieurs Ferrari et Porsche que les virtutes de la mécanique ne sont pas tous à Modène ou Stuttgart.

Mais ça, c'est une autre histoire... Le projet de limitation des cylindrées tel que mentionné au début de cet article a de bonnes chances d'être accepté car il aura pour deuxième effet de limiter aussi la vitesse, qui devient véritablement affolant sur un parcours comme celui du Mans. A ce sujet, soulignons que les Porsche de 2 litres ont roulé presque aussi vite que les Ford 7 litres, l'an dernier.

C.B.

Washington 1 Boston 0

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

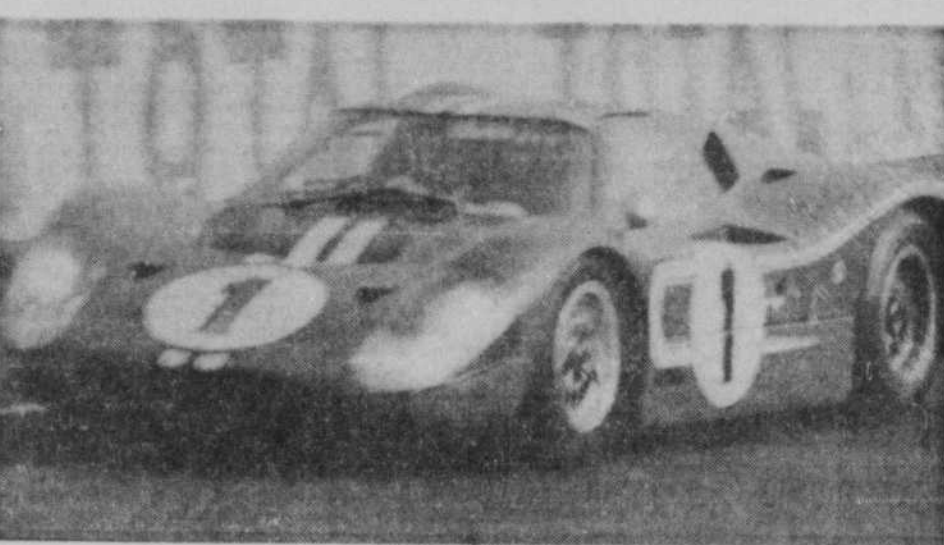
Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball



Voici la Ford Mark IV dans laquelle A. J. Foyt et Dan Gurney ont enlevé les honneurs des 24 heures du Mans dimanche dernier. C'est un prototype de 7 litres comparativement aux 3 litres de Ferrari.

Ford et Ferrari sur le même pied l'an prochain aux 24 Hrs du Mans

Si l'on en croit les rumeurs qui circulent actuellement dans le milieu européen du sport automobile, au lendemain de la fameuse course des "24 Heures du Mans", il se pourrait fort bien que la voiture gagnante de dimanche dernier devienne une pièce de musée!

En effet, se rendant compte de la disproportion des forces entre les deux principaux acteurs, Ferrari 4 litres et Ford 7 litres, soit presque le double de puissance de base, les responsables des plus importantes courses d'endurance au monde ainsi que certains hauts personnages de la Commission Sportive Internationale se sont réunis à Le Mans pour en arriver à un projet de règlement par lequel la moralité sportive et surtout Technique seraient sauvegardées. C'est-à-dire de limiter, l'an prochain, dans toutes les grandes épreuves d'endurance, à 3 LITRES la cylindrée des prototypes et à 5 LITRES celle des Sport et Grand Tourisme.

Quand deux voitures de 4 et 7 litres roulent côte à côte dans une course il est bien évident que la 7 litres aura beaucoup moins à souffrir pour atteindre la plus haute vitesse. Même avec 450 litres de plus à traîner, la MKIV était donc nettement avantagée par rapport à la P4. Pourtant, avec une cylindrée de 45% supérieure, Ford n'a pu réaliser que 1% de mieux sur le plan de la distance durant

ces dernières "24 Heures". Ce n'est pas formidable! On se rend compte du travail qui reste à accomplir dans les ateliers de recherche de la firme américaine.

On avait admis, l'an dernier, que Ford se présente au Mans avec ses gros moteurs parce que ces moteurs étaient (so-disant) des moteurs strictement de série équipant, entre autres, les Galaxie 500. Mais on s'est aperçu, cette année surtout, que ces mécaniques étaient composées de multiples "pièces spéciales" n'ayant vraiment rien à voir avec la production "série". Ford prépare, maintenant, des moteurs pour le Mans, comme le fait Ferrari et Porsche, et qui ne sont pas disponibles sur le marché et, à partir du moment où l'on fait intervenir les subtilités (1) de la technique pour développer des engins spéciaux et très dispendieux, il faut accepter le challenge et jouer à armes égales avec la concurrence. C'est la règle du jeu, c'est le Sport!

Si on pourrait s'autoriser-on pas Ford à courir en Formule Un avec des 4 litres tant que toutes les autres marques seraient tenues de respecter la limite de 3 litres? Ce serait, bien sûr, un non-sens. Or, ce non-sens existe au Mans.

Avec ses quatre années d'expérience en compétition automobile et la force toute magique de ses dollars, monsieur Henry Ford est certainement capable, désormais, de sortir un moteur "honnêtement" compétitif. Il y aura là un travail passionnant, beaucoup plus en tous cas, que de faire de la puissance avec de la cylindrée. Et quel aboutissement! Prouver à messieurs Ferrari et Porsche que les virtutes de la mécanique ne sont pas tous à Modène ou Stuttgart.

Mais ça, c'est une autre histoire... Le projet de limitation des cylindrées tel que mentionné au début de cet article a de bonnes chances d'être accepté car il aura pour deuxième effet de limiter aussi la vitesse, qui devient véritablement affolant sur un parcours comme celui du Mans. A ce sujet, soulignons que les Porsche de 2 litres ont roulé presque aussi vite que les Ford 7 litres, l'an dernier.

C.B.

Washington 1 Boston 0

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

Baseball

INSCRITS AU PARC RICHELIEU

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'PREMIERE COURSE' and 'DEUXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'TROISIEME COURSE' and 'QUATRIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'CINQUIEME COURSE' and 'SIXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'SEPTIEME COURSE' and 'HUITIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'NEUVIEME COURSE' and 'DIXIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'ONZIEME COURSE' and 'DOUZIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'TREIZIEME COURSE' and 'QUATRIEZIEME COURSE'.

Table with 2 columns: Race name and participants. Includes 'VINGTIEME COURSE' and 'VINGT-UNIEME COURSE'.

"le golfe"



un vol pratique

Montréal départ 8:30 AM

Rimouski arrivée 10:00 AM

Sept-Iles arrivée 11:05 AM

Wabush arrivée 12:25 PM

Schefferville arrivée 1:30 PM

EXCEPTE DIMANCHE

"le boréal"



un vol avantageux

Montréal départ 1:30 PM

Québec arrivée 2:20 PM

Rimouski arrivée 3:30 PM

Sept-Iles arrivée 4:35 PM

Wabush arrivée 6:00 PM

EXCEPTE SAMEDI, DIMANCHE

"le saguenay"



un vol commode

Montréal départ 8:00 AM

Saguenay arrivée 9:15 AM

Baie Comeau (Hauterive) arrivée 10:15 AM

Manicouagan arrivée 11:10 AM

Gagnon arrivée 11:50 AM

EXCEPTE DIMANCHE

Brousseau à l'amende

Messieurs les juges ont imposé une amende de \$10 à l'entraîneur-palefrenier Henri-P. Brousseau, pour infraction à la règle 17, section 9, le 13 juin à 11 heures a.m. Cette règle stipule: "Le casque protecteur doit être porté en tout temps, lorsqu'entraînant des chevaux dans les limites du terrain d'une piste membre."

QUEBEC AIR destination: excellence

Le parti conservateur du Québec aspire à l'autonomie financière

L'île québécoise du parti progressiste conservateur vient d'entamer une campagne de souscription, dans le but de se rendre indépendante de la direction nationale du parti dans l'utilisation des fonds.

M. Paul Trépanier, président de l'Association conservatrice québécoise, a déclaré que des lettres de sollicitations avaient été envoyées à 408 hommes d'affaires de la province.

La campagne, a déclaré M. Trépanier, a été commencée "pour nous libérer, comme association de parti, du monopole des fonds électoraux par le directeur national du parti."

Montréal commémore l'appel du 18 juin

L'appel du général de Gaulle, lancé sur les ondes le 18 juin 1940, est entré dans l'histoire. Au plus creux de la défaite, la France par sa voix affirmait qu'elle ne voulait, qu'elle ne pouvait pas mourir. Vingt-sept ans ont passé et la même voix prophétique continue de se faire entendre; elle ouvre la voie du salut pour la France, la communauté francophone, l'Europe "de l'Atlantique à l'Oural", pour tout le monde libre, pour le tiers monde aussi, qui reconnaît en Charles de Gaulle son guide spirituel.

Chaque année l'Association des Français Libres tient à commémorer l'appel du 18 juin. Cette Association groupe les anciens des forces gaullistes pendant la guerre et leurs amis français ou canadiens qui veulent manifester leur sympathie. Le dimanche 18 juin il y aura à Montréal les manifestations suivantes:

- 11 heures: cérémonie au monument aux morts français du Parc Lafontaine (en face de l'Hôpital Notre-Dame). Bénéfice allocation du président de l'Association, André Malavoy: dépôt de gerbes et prières.
- Midi: au restaurant "Le Castel du Roy", 2070, rue Lamontagne, banquet officiel, prix \$5, service compris, se vi d'une causerie d'André Malavoy sur le thème "de Gaulle, prophète du XXe siècle".
- Tous les Français de Montréal, tous les Canadiens amis de la France et administrateurs du général de Gaulle sont cordialement invités. La proche venue de celui-ci à Montréal doit donner à ces manifestations du 18 juin un relief particulier.

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des places, vous voyez dans un décor de 1857.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens: un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte: plats délicieux à prix modiques.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de découvrir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h à 6h p.m.

THÉÂTRE

Midi: Mireille Lagacé, organiste de Québec.

2h30 p.m.: Walter Joachim, violoncelle montrealais bien connu.

3h45 et 5h p.m.: Les Feux Follets. Relâche le lundi.

6h15 p.m.: Katimavik-Revue. Une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster, mise en scène de Alan Lund. Relâche le lundi.

N.B. — Entrée libre — billets gratuits délivrés au guichet une heure avant les spectacles. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE A MUSIQUE

2h30 p.m. et 5h p.m.: Musique du pavillon sous la direction de Bix Bélaïr.

3h45 p.m.: Jean-Guy Moreau, imitateur et chansonnier.

Selon M. Trépanier, le parti n'a pas connu de succès au Québec au cours des dernières élections générales, parce que l'administration nationale du parti n'a pas pourvu l'organisation provinciale de fonds suffisants.

M. Trépanier a ajouté que cette campagne serait une première tentative d'une organisation provinciale de parti pour recueillir des fonds.

D'autre part les divers candidats à la chefferie du parti poursuivent leur campagne en vue du congrès des conservateurs en septembre.

L'un des candidats, le sénateur Wallace M. McCutcheon, a rendu hommage au Québec jeudi soir pour avoir tenu à ses droits constitutionnels en s'opposant à l'ingérence injustifiée du gouvernement fédéral dans ces droits. Prenant la parole au club MacDonald-Carter de Windsor, en Ontario, a ajouté que le Québec est la seule province qui

Les cultivateurs sont déçus de leur rencontre avec M. Greene

OTTAWA — A une exception près, les représentants des cultivateurs de l'est du pays sont sortis déçus d'une rencontre qu'ils ont eue hier

avec le ministre de l'Agriculture, l'entrevue avec M. Greene et d'autres ministres a duré plus de trois heures mais les délégués des cultivateurs n'ont reçu aucune assurance au sujet des questions majeures, celles du contingentement du lait et du niveau des prix. M. Greene a signalé que le gouvernement a chargé une équipe de recherche spéciale d'étudier tout le problème de l'agriculture au Canada en vue d'arrêter une politique globale.

Le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, a déclaré à l'issue de la rencontre que le rapport qu'il aurait à faire à ses mandats tiendrait sur le dessus d'un paquet de cigarettes, et encore, il resterait de la place.

Le président de l'Union des fermiers de l'Ontario, M. John Dolmer, a déclaré qu'il se demande encore si le gouvernement veut maintenir l'agriculture comme industrie viable au pays.

Par contre le président de la Fédération ontarienne de l'agriculture, M. Charles Munroe, a déclaré qu'il se sent "beaucoup mieux" après la rencontre avec les ministres. La réunion fait suite à la marche sur Ottawa que plus de 10 000 cultivateurs ont mené le 24 mai.

COURS BAYARD

- Ecole primaire française
- Préparation aux études secondaires
- Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe
- Personnel enseignant français, diplômé
- Nouvelle méthode vivante.

3021 Ave Trafalgar Montréal 6, P.Q.
Tél.: 933-3186

Session intensive Été 1967 COURS DU JOUR

UNIVERSITE DE MONTREAL

Extension de l'enseignement (Service d'éducation permanente)

- Civilisation et littérature
- Langues vivantes: Allemand, Espagnol
- Linguistique appliquée: A l'intention des professeurs de français (comme langue maternelle et langue seconde) d'anglais et de latin.
- Stylistique du français écrit: Initiation au nouveau programme de la Faculté des arts et du ministère de l'Éducation.
- Musique: Pédagogie de l'enseignement collectif de la musique.
- Sciences: Cours de perfectionnement pour les professeurs de chimie, de mathématiques et de physique. Cours préparatoires à la licence d'enseignement secondaire.
- Télévision: Initiation à la télévision.

RENSEIGNEMENTS:

Université de Montréal
Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C. P. 6128, Montréal 3.
Tél.: 342-3998

SESSION FÉDÉRALE

Le registraire général John Turner a annoncé à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère que le gouvernement a créé une équipe de recherches spéciale (task force) pour réviser la loi régissant les sociétés commerciales. Cette équipe sera dirigée par MM. Robert W. V. Dickerson de Vancouver et Robert J. Bertrand de Montréal. Tous deux travaillent au service d'analyse fiscale du ministère des finances. L'équipe comprendra aussi des avocats et des économistes qui ont récemment travaillé à certaines commissions royales, comme la commission Carter et le comité ontarien du droit commercial. Le ministre a précisé qu'il est nécessaire de réviser la loi des sociétés commerciales, pour l'adapter aux récents changements dans certaines lois provinciales correspondantes, et assurer une meilleure protection des actionnaires minoritaires.

Plus tôt M. Turner a précisé qu'il étudie au ministère la possibilité de permettre les entreprises de services, y compris le sport professionnel, à la loi contre les pratiques restrictives du commerce. Quant aux problèmes des consommateurs, le ministre a dit que le gouvernement maintient sa foi dans les lois du marché libre, mais veut simplement s'assurer que les consommateurs tirent le plus de pouvoir d'achat possible de leurs dollars. Mme Grace MacInnis (NPD, Vancouver-Kingsway), a exprimé la crainte que les affaires de la consommation ne soient qu'un "et cætera" dans le ministère du registraire général.

Un comité parlementaire mixte de la Chambre et du Sénat demande aux Canadiens leur opinion sur les paroles de "O Canada" et du "God Save the Queen". Le comité désire sonder l'opinion canadienne avant de faire des recommandations au parlement. Celui-ci a déjà accepté que la adoption des deux hymnes soit adoptée respectivement pour l'hymne national et l'hymne royal. Reste à trancher le problème des paroles.

La fin subite des travaux de construction à l'Expo et l'arrivée d'un nombre "anormal" de jeunes sur le marché du travail expliquent la hausse du taux de chômage, a déclaré le ministre du travail, M. Nicholson. Il a dit que les "programmes de travail de

M. Lesage

(Suite de la première page)
sultats commencent à se faire sentir: les investissements ont diminué et le chômage a augmenté avec le coût de la vie et les grèves".

Dans un autre ordre d'idée, M. Lesage a prétendu que le gouvernement Johnson marquerait un retour vers le duplisme. "L'ancien gouvernement avait le défaut de parler trop franchement à la population, paraît-il. Avec M. Johnson, c'est le retour à la vieille formule duplissime: dire aux électeurs ce qui leur plaît et faire ensuite à sa tête".

Dans ce parti, a ajouté M. Lesage, la discipline de fer règne. On a été élevé par M. Duplessis et on est habitué à plier l'échine.

L'Assemblée

(Suite de la première page)
D'autres dispositions ont pour objet de modifier la loi provinciale qui renvoie à la loi fédérale l'impôt sur le revenu de façon que ces revenus s'appliquent à la loi fédérale en vigueur pour chaque année d'imposition, sous réserve des dispositions contraignantes contenues dans les règlements.

D'autre part, le bill 55 autorise de son côté le gouvernement à verser chaque année un montant pouvant atteindre la moitié des contributions qu'il doit payer à la Régie des rentes du Québec.

Toutefois, ces versements seront effectués par le ministre du revenu à tout travailleur autonome qui a un revenu net inférieur à \$4,000, s'il est marié ou est dans une situation reconnue comme équivalente, et à \$2,000 dans les autres cas.

Quant au bill 57, soit la "loi modifiant la loi de l'impôt sur les corporations", il a pour objet d'exclure toute déduction pour placements et avances dans le calcul du capital versé d'une compagnie de gestion.

L'article 3 permet de faire des règlements pour accorder des allocations à l'égard du coût des immobilisations selon d'autres méthodes que celle du "solde dégressif" qui est la seule admise présentement; d'autre part, cet article ne permet de déduire, dans le calcul des profits, que les seuls dividendes de compagnies canadiennes au lieu des dividendes de toutes compagnies.

Quant au bill 58, "loi modifiant la loi de l'impôt sur les opérations forestières", il permet aux contribuables visés par la loi de l'impôt sur les opérations forestières de se prévaloir de dispositions similaires à celles qui se trouvent dans la loi de l'impôt provincial sur le revenu et la loi des droits sur les mines relativement aux cotisations que le ministre peut établir, à la perception des montants qui y sont indiqués, aux oppositions aux cotisations, aux poursuites, à la procédure et à la preuve.

La représentation

(Suite de la première page)

taient pas assez pour assurer une représentation juste des parents.

M. Lafrance a commenté hier que l'amendement constitutionnel "améliorait très appréciablement" mais il s'est néanmoins déclaré encore insatisfait. "Je crois, a-t-il dit, que les parents ne sont pas suffisamment représentés. Il s'agit là, je crois, d'une violation flagrante des droits des parents".

Il a plaidé en outre que le gouvernement est neutre et il a demandé: qu'est-ce qui nous dit qu'il n'y a pas de neutres? M. Bertrand lui a répondu que c'est l'Etat qui est neutre et qu'on ne saurait s'attendre à ce qu'il joue le rôle de l'Eglise.

Le député Leo Pearson s'est dissocié des vues de son collègue et s'est dit satisfait de l'amendement. L'ancien ministre Paul Gérin-Lajoie s'est également dit satisfait, mais il a accueilli avec réticence la diminution de la représentation des temps intermédiaires et des milieux d'éducation, invoquant que cette représentation était nécessaire pour enraciner le CEGEP dans un milieu.

Par ailleurs, le ministre Jean-Jacques Bertrand a présenté un autre amendement concernant le régime des négociations et la sécurité syndicale des professeurs qui passeront à l'emploi des CEGEP. Cet amendement donne suite à de récentes rencontres avec des représentants du syndicat professionnel des enseignants et du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec.

Le premier effet de l'amendement est de garantir que les conventions collectives dont il est question à l'article 23 seront interprétées au sens de l'article 36 du code du travail, ce qui revient à dire que le nouvel employeur qui sera la corporation d'un CEGEP sera lié par les obligations contractées par les anciens employeurs auxquels il succède, soit un collège classique, l'Etat, etc., suivant les cas.

Un autre alinéa élargit la notion de "échelle de traitements" à celle de "conditions de travail".

Ces amendements ont été acceptés en comité et il ne reste plus au bill 21 que l'étape de la troisième lecture, qui surviendra vraisemblablement au milieu de la semaine prochaine.

Jeudi soir, le comité de l'éducation a approuvé le bill 39, ce qui signifie que les quatre projets de lois relatifs aux subventions accordées aux écoles privées et aux commissions scolaires n'attendent plus, eux aussi, leur troisième lecture en Chambre.

Le bill 39 a suscité un débat non négligeable au comité parlementaire.

Ce projet de loi réforme le système des subventions au bénéfice des institutions privées de niveau secondaire et collégial: il vise à accorder une subvention de \$350 par élève à toute institution secondaire reconnue qui ne s'est pas associée à une commission scolaire, et une subvention de \$50 par élève à une institution privée reconnue de niveau collégial.

Ce montant de \$350 était d'abord fixé à \$430 dans le projet de loi, et c'est un amendement de dernière heure qui l'a augmenté de \$100. Plusieurs députés libéraux — dont MM. René Lévesque et Leo Pearson — ont tenté avec acharnement de connaître les motifs qui ont justifié soudainement cette hausse.

Il s'agissait manifestement de faire dire au ministre que c'était la conséquence de certaines "représentations" plus ou moins avouables. Mais M. Bertrand s'est contenté d'expliquer et de répéter que la hausse voulait tout simplement mieux tenir compte de l'augmentation naturelle des frais dans les institutions collégiales, dont on n'a pas ajusté les subventions depuis 1961.

Il en coûtera à la province 3,5 millions pour subventionner les collèges, écoles normales et instituts familiaux privés à raison de \$550 par élève. Le ministre d'Etat Marcel Masse a fait remarquer que l'Etat, en accordant \$350 par élève au collégial privé, ne lui accordait que la moitié de ce qu'il lui en coûte par élève pour financer intégralement les CEGEP, à savoir \$1,100 par élève.

D'autre part, M. Gérin-Lajoie a souligné qu'en dispensant désormais les commissions scolaires de verser \$200 pour chaque élève sous leur juridiction qui fréquente une institution privée, Québec crée ainsi une inégalité de situation entre commissions scolaires et aussi pour le contribuable foncier.

Le contribuable foncier n'aura en effet plus aucun effort à consentir pour l'éducation dans un établissement complètement privé, alors qu'il devra en consentir un pour financer celle d'un enfant fréquentant une institution associée.

Le député Henri Beaupré a plaidé d'autre part que cette loi ressemble à un choix en faveur de l'enseignement privé au détriment du secteur public. Il a invoqué le fait que le gouvernement ne verse à la commission scolaire de Montréal et à celle de Québec qu'une subvention annuelle de \$175 par élève alors qu'il versera \$350 par élève aux institutions privées. Il s'est demandé si ce projet de loi n'inciterait pas les commissions scolaires à diriger leurs élèves vers les institutions privées et à éviter d'autre part de s'associer en vertu du bill 37.

Ottawa

(Suite de la première page)

vernement central pour plusieurs années.

Il déclarait en cette occasion que les revenus de tout genre perçus par tous les niveaux de gouvernement en 1966 avaient atteint \$18,700,000,000, soit 32,5 pour cent du produit national brut.

Cette part du PNB, cumulant les revenus publics et les cotisations à la sécurité sociale, devait croître de deux à trois pour cent au cours des quatre prochaines années, disait-il.

Ailleurs en 1964, les revenus publics globaux atteignaient 27,1 pour cent du PNB aux Etats-Unis, 31,2 au Royaume-Uni, 37,1 en Allemagne, 38,4 en France, 41 en Suède, 38,2 en Australie, et 22,2 au Japon.

En vertu des prédictions de M. Sharp, cette proportion devrait atteindre 35 pour cent au Canada en 1970.

Si cette prévision reste inchangée en 1971 et si on la rapproche des prévisions établies par le comité sur les structures fiscales, on se rend compte que M. Sharp s'attend à un produit national brut de l'ordre de \$72,100,000,000 pour 1971, en comparaison de \$57,800,000,000 pour 1966.

Le dernier budget toutefois révèle le danger des prévisions relatives aux interventions gouvernementales et au comportement de l'économie. A plusieurs reprises lors de la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité de l'automne dernier, M. Sharp s'est opposé aux demandes des provinces qui voulaient connaître les prévisions concernant le PNB.

Le ministre n'est revenu sur sa décision que lorsque les provinces se sont mises d'accord pour interpréter les prévisions en tenant compte des facteurs d'erreur. L'explication officielle disait: "Un petit changement dans quelques-unes des prévisions (concernant le PNB) peuvent entraîner de changements substantiels dans les prévisions relatives aux dépenses des gouvernements... les tendances générales de ces prévisions sont très utiles; les chiffres considérés individuellement et de manière absolue ne doivent être employés qu'avec prudence."

CENTRE DE FORMATION DE MAITRES

Pour pensionnaires ou externes (garçons) dirigé par les Clercs de Saint-Viateur

A) COURS REGULIERS (temps plein): Brevet "A" et Bacc. en Pédagogie.

A-1 (peuvent s'y inscrire les élèves de: 11e sc.-lett., 11e sc.-math., 11e class. (verification))

A-2 (11e sc.-lett.)
A-3 (11e sc.-math.)
A-4 (11e class. (verification))

B) 15e année spéciale (pour les détenteurs du Bacc. ès Arts) Cours d'un an pour l'obtention du Brevet "A" et du Bacc. en Pédagogie.

INSCRIPTION jusqu'au 20 juillet
S'adresser au Principal

ECOLE NORMALE ST-VIAEUR
Rigaud, Cte de Vaudreuil, Qué.
Tél.: 238-5367

COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

COURS SECONDAIRE:

- garçons seulement
- internat et externat
- renseignements: le secrétariat du cours secondaire.

COURS COLLEGIAL:

- garçons et filles
- internat pour garçons seulement
- programme du baccalauréat ès arts: Rhétorique - Philosophie I - Philosophie II
- nouveau cours collégial (recyclage et College I)
- Admission après la Verification (11e classique) et après une 11e sciences-lettres ou sciences-mathématiques.

renseignements: le secrétariat du cours collégial

3200, ch. Sainte-Catherine. Montréal 26 P. Q.
Tél.: 342-1320

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
SESSION D'ÉTÉ 1967

LICENCE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE
et
LICENCE EN PEDAGOGIE PRE-SCOLAIRE

Didactique générale (enseignement programmé)

Présentation et critique des procédés audio-visuels de l'enseignement programmé, des activités dirigées et de la méthode des projets.

Activités d'expression de soi
Techniques d'expression corporelle.
Activités artistiques.

Enseignement programmé et moyens audio-visuels
Leur insertion en didactique et principes de supervision.

LICENCE EN PEDAGOGIE
Option: SUPERVISION SCOLAIRE

Economique appliquée à l'éducation

Note: Le cours de licence en pédagogie, option supervision scolaire, s'adresse exclusivement aux directeurs et principaux d'écoles qui ont complété le programme d'études de la F.P.P.E. (Fédération provinciale des principaux d'écoles.)

Date limite pour l'inscription: 3 juillet 1967
Renseignements supplémentaires:

Extension de l'enseignement
Université de Sherbrooke
Cité universitaire
Sherbrooke, Qué.



Les événements

Colloque

Montréal sera le siège d'un "Colloque sur le théâtre" à compter de lundi prochain. Cette manifestation est d'importance. Elle permettra d'importantes personnalités du théâtre canadien et étranger d'échanger leurs vues sur le problème du "lieu théâtral". Nous avons demandé à Tom Hendry, secrétaire général du Centre canadien du théâtre, co-organisateur de ces journées, de bien vouloir présenter ce colloque.

Ce colloque sur le lieu théâtral est une idée qui vient de loin. Elle date de 1965, plus précisément de l'été 1965 au cours duquel Jean-Louis Roux était en Israël, délégué canadien au 11e congrès de l'Institut international du théâtre. Proposée au Centre du théâtre canadien, l'idée prit la forme d'un projet à inscrire dans le cadre des fêtes du centenaire.

Les initiateurs

Il appartient à Jean-Louis Roux et à James Douville, qui travaillent de conserve, d'avoir pensé une philosophie générale: ce devait être une occasion par laquelle les Canadiens auraient l'occasion d'explorer, en compagnie de personnalités internationales, du théâtre tout un secteur important du monde du spectacle.

Les comités

L'Institut international du théâtre approuva le projet; le Centre canadien du théâtre invita alors G. Hamilton Southam, directeur du Centre national des arts d'Ottawa, au poste de "chairman" du comité d'organisation de ce colloque. Il accepta et on forma alors les comités, dès 1966. Le programme fut confié à B. Domville à sa tête; la création, Jean-Louis Roux; l'architecture, Hazen Sise; les buts artistiques, Jean Gascon et John Hirsch; la décoration, Robert Prevost; la technologie, Wallace Russell; l'hospitalité, Jeannine Beauharnais; le coordinateur des sessions, Gordon Hawkins; les relations extérieures, Jeannine Sauvé; les voies et moyens,

Claude Robillard; l'organisation générale, Alan Jarvis; le secrétariat, Tom Hendry. Le premier travail de ces comités fut de demander conseils et assistances à d'autres organismes dont des représentants furent inclus dans les comités: le ministère des affaires culturelles de la province de Québec, délégué Jean-Guy Sabourin; le Conseil des arts de l'Ontario, Paul Schafer; le United States Institute for Theatre Technology, Ed Peterson et Ben Schlang; l'Association of British Theatre Technicians, Frederick Bentham.

On demanda enfin à Jean-Louis Roux de devenir le président du colloque; il accepta; et le colloque devint une réalité.

Le Travail

Peu à peu il fallut établir un format de participation où la présence de chacun devait être indispensable. On jugea donc bon que chaque élément du Colloque, discussions et panels, débutât par un aperçu personnel et élaboré, concernant l'aspect principal de chaque session. On invita des conférenciers qui acceptèrent; on invita des spécialistes; on trouva des modérateurs dont la présence est indispensable pour la bonne marche d'un colloque de cette espèce; on les choisit, en général, parmi les animateurs du théâtre canadien français.

Trois actes

Pour la pratique, on décida que chaque session du colloque devait être répartie en trois actes, comme au théâtre: 1) Exposé élaboré par thème et discussion sur les éléments de travail fournis. 2) Interventions des participants invités. 3) Interventions des observateurs.

Une philosophie

Ce colloque sur le lieu théâtral n'est pas un colloque sur le thème "Comment construire un théâtre". Très vite, le comité organisateur souhaita que ce colloque devienne le point de rencontre de philosophies (appuyées sur des réalités cependant) sur la place que doit occuper le théâtre dans notre vie, sur la mobilité de cette place, sur le processus général qui devrait conduire le théâtre à devenir une partie de la vie quotidienne; ce processus reste évidemment divisible en divers formes d'actions dont une est la planification et la construction de bâtiments où la manifestation théâtrale

se trouve être le point culminant du processus par lequel le théâtre devient partie intégrante de la vie; ces études et ces explorations seront conduites dans un état d'esprit conscient des problèmes sociaux, esthétiques et techniques.

Des profits

Mais à qui profitera ce colloque? On ne peut pas le dire vraiment. On peut cependant essayer.

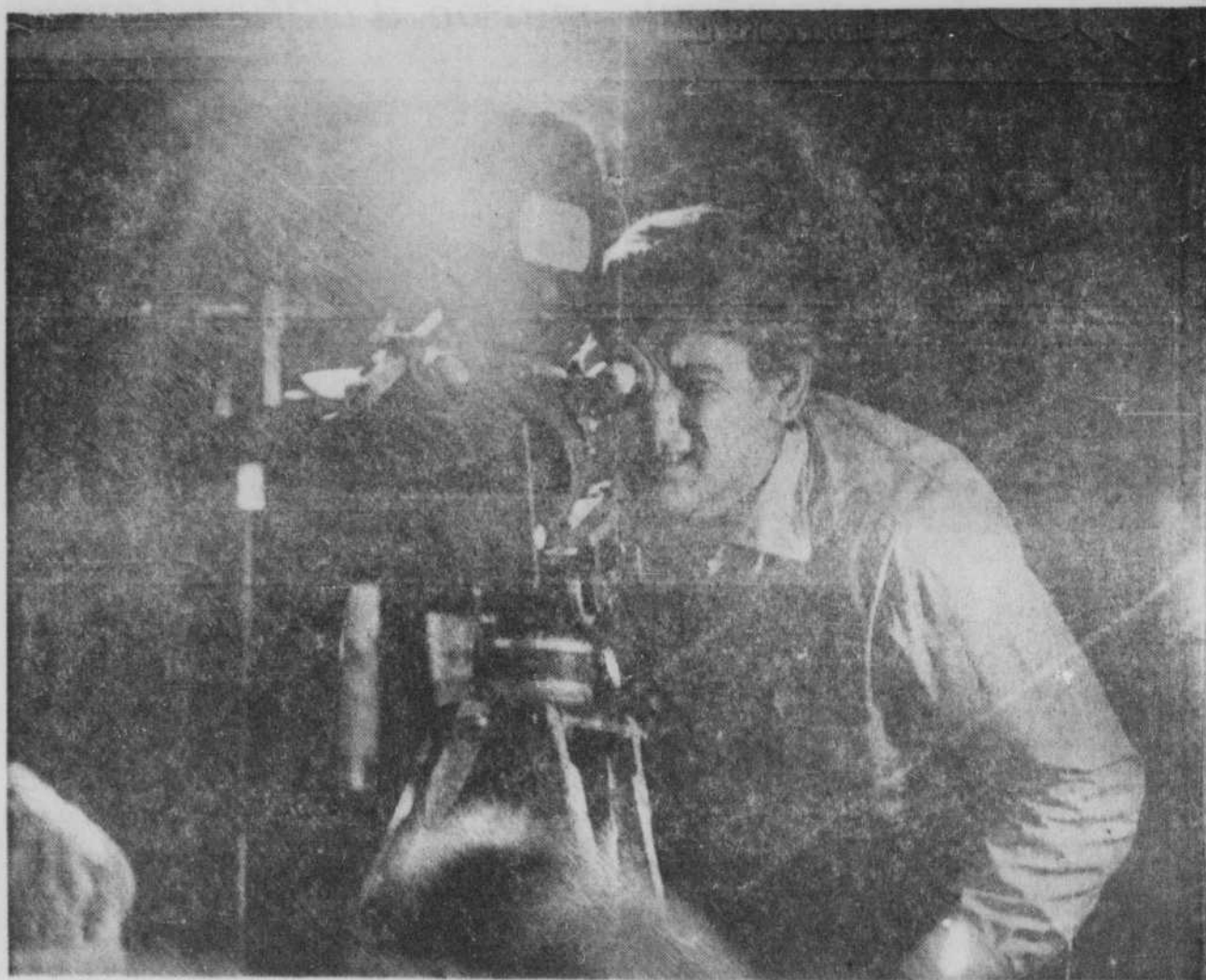
Le premier bénéfice prévisible de ce colloque est qu'il permettra aux participants canadiens de rompre un isolement dont ils peuvent souffrir; ils profiteront également d'expériences faites à l'étranger dont certaines sont en avance sur les expériences canadiennes. Pour les participants étrangers ce sera une occasion de prendre contact avec le Canada et de le mieux connaître. Corrélativement, les participants canadiens seront ainsi en contact avec des personnalités étrangères.

Un autre bénéfice probable de ces rencontres, au niveau de la méthodologie et de la pratique, sera qu'à l'époque du jet, il n'est plus nécessaire de s'acharner à inventer la roue, en termes de théâtre et d'architecture de théâtre, alors qu'à huit heures de vol un autre homme a inventé déjà toutes sortes de roues. Peut-être donc notre architecture de théâtre profitera de l'expérience et des conseils de ceux qui ont déjà expérimenté des choses plus grandioses que nous n'avons jamais imaginées, dont le but premier est de satisfaire, en tant qu'artiste et qu'être humain, les aspirations humbles mais magnifiques de l'homme qui peut prendre conscience de lui-même par le théâtre.

Un autre bénéfice sera aussi d'examiner comment pourrait se développer et se normaliser les infrastructures qui régissent les rapports de l'artiste et de son public, pour le futur.

On proclame dans le monde du théâtre que la démocratisation de l'audience est le plus pressant besoin du théâtre dans cette seconde moitié du XXe siècle. Inhérente à cette possibilité, il découle qu'il y a nécessité de faciliter l'accès du théâtre, de telle sorte que le public aille aussi facilement au théâtre qu'il vient à l'Expo. C'est pour cette raison, si non une autre, que Montréal nous est apparu comme le lieu idéal de ce colloque, lieu idéal et logique aux yeux du Centre canadien du théâtre.

Tom Hendry



Gilles Carle et le cinéma indépendant : "établissons une production normale"

Parmi les problèmes que soulève le cinéma, il en est dont l'importance est première: les possibilités de vie d'une industrie cinématographique privée. Mais l'industrie privée vide de ses éléments les plus dynamiques l'ONF qui les a formés. Parmi ceux qui, venus de l'ONF, tentent l'expérience du privé, Gilles Carle est l'un des plus acharnés. Notre collaborateur, André Bertrand l'a rencontré pour qu'il livre tout crûs à nos lecteurs ses commentaires et ses impressions.

Gilles Carle, directeur artistique d'Onyx Films dont il nous parle avec enthousiasme, a longtemps été, de son propre aveu, "un fonctionnaire du cinéma". Autant dire qu'il a travaillé plus de 5 ans à l'Office National du Film, y réalisant LA VIE HEUREUSE DE LEOPOLD Z et des courts métrages, PERCE, ON THE BOCKS, DIMANCHE D'AMÉRIQUE, UN AIR DE FAMILLE. Interrogé là-dessus, il rétorque brutalement:

— C'est de l'histoire ancienne. C'est bien fini. Je vous accorde que l'ONF est un paradis technique, l'endroit idéal pour faire son premier film. Le malheur c'est qu'on n'y fait jamais que cela même à quarante ans. Si je garde, personnellement, un excellent souvenir de mes débuts, je vois mieux aujourd'hui de l'extérieur que la propagande sera toujours la propagande, que le système est vicieux et que quelques réussites isolées ne le justifient pas. D'ailleurs, ceux qui en sont responsables, Fournier, Arcand, Danseur, Lamotte, Groulx, ont bientôt quitté l'ONF pour s'intéresser à un système normal de production.

— Vous voulez dire qu'ils ont fondé des compagnies indépendantes ou qu'ils y travaillaient en toute liberté.

— Exactement. Certains ne voient pas, ne veulent pas voir que le secteur privé s'est complètement renouvelé depuis 4 ou 5 ans. Il a absorbé des talents, il a grossi de l'intérieur, il peut ce qu'il ne pouvait pas. Nous jouissons ici, à Onyx Films, d'une mobilité plus grande. Je vous assure qu'après dépeché en Israël, à la faveur de récents événements, l'une ou l'autre de nos quatre équipes de tournage, elle en aurait rapporté des documents aussi précieux que n'importe quelle équipe de n'importe quelle maison de production canadienne. Savez-vous que le budget de l'ONF est de six millions environ et que le chiffre d'affaire des compagnies indépendantes, à travers le Canada, dépasse 18 millions? Trois fois plus. Personne ne peut balayer ça de la main.

— Si j'entends bien, l'avenir est à l'entreprise privée?

— Tout dépend. Je vous répète que la volonté de faire un cinéma canadien qui en outre la peine est la beaucoup plus qu'ailleurs, et que les compétences ne manquent pas du tout. Ici, seulement, à Onyx, nous avons 36 employés permanents, des monteurs, des scénaristes, des caméramans, des opérateurs qui tous ont fait leurs preuves. Nous sommes équipés très adéquatement. La réputation d'un Michel Béliveau, qui s'occupe de son, n'est quand même plus à faire, ni celle d'un Roger Moride ou d'un Denis Héroux. La meilleure preuve, c'est qu'on veut de nous comme d'aides techniques desquels qu'il y a quelque part un surplus de travail. Mais ce n'est guère intéressant pour une maison comme la nôtre qui comble prodigieusement à brève échéance des films qui ne doivent rien à personne et qui soient rentables.

— Justement, il me semble que vous tournez beaucoup de films de commande, des communications, des courts métrages. N'y a-t-il pas là contradiction, entre ce qui est réellement et ce dont vous rêvez?

— Non pas contradiction, mais différence de niveaux. Pour pouvoir un jour voler de nos propres ailes, il faut d'abord que nous nous attachions à des besoins du genre, pour lesquelles nous sommes préparés, que nous nous livrons des films en étant relativement sûrs que quelque chose va en sortir. Inutile de rêver: les commanditaires ont peur d'investir dans une entreprise privée, habitués qu'ils sont à faire ça et à des institutions gouvernementales qui ont monopolisé jusqu'ici le marché. Mais il n'y a pas de raison de persister dans cette voie, une telle situation ne peut plus durer qu'au détriment des partis en cause, l'ONF, Radio-Canada et le cinéma indépendant.

— Radio-Canada, votre principal commanditaire, vous a néanmoins permis de réaliser plusieurs films. Cent ans déjà,

Place à Olivier Gaimond, Place aux Jérolas, un documentaire sur Jean Narbonne...

— Oui, bien sûr, c'est normal. Nommez-moi un pays où la télévision d'État ne fait pas appel au secteur privé, ce qui a l'avantage chaque de garantir une certaine liberté en matière artistique. Radio-Canada l'a pratiquement compris et je suis très à ses côtés d'avoir accepté par exemple "Place aux Jérolas", tournée en couleurs et dans un esprit non conformiste. Je vous dire que dans mon film on ne voit pas Jean Lapointe et Jerome Lemay débarquer d'avion à Dorval. Notes, en outre, que l'émission passait le dimanche soir et à 9 heures. Ce n'est pas rien. C'est assez peu cependant si l'on considère ce qui pourrait être fait. D'une part nous sommes obligés de prévoir contrevenances, d'autre part comme à l'habitude et de risquer Radio-Canada à certes une position mais les secrets y sont bien gardés, jusqu'à la dernière minute. Si au lieu de nous laisser dans l'incertitude et le doute on nous disait par exemple, à deux ou trois mois d'avance, qu'une série de dramatiques sera inaugurée, nous pourrions oeuvrer dans ce sens. C'est ce qui se fait à Toronto et à Toronto ne s'en porte pas plus mal. J'ai dans mes tiroirs des dizaines et des dizaines de textes écrits par des gens intéressés à collaborer à des dramatiques pour la télévision. Mais je ne tiens pas à réaliser des choses que je suis certain à l'avance de ne pas vendre. Et pourquoi pas une série d'émissions sur la condition ouvrière en Occident, ou sur la mafia? Combien de firmes italiennes accepteraient de travailler avec nous là-dessus! Avec nous, l'artiste, pas avec un organisme d'État qui alors usurperait ses droits, jouerait notre rôle. À nous de réaliser des coproductions, aux réseaux de télévision de les acheter s'il y a lieu.

— Et le canal 30?

— Nul, zéro. Que voulez-vous? Il existe une loi qui stipule qu'un certain pourcentage des émissions doivent être d'ici. Télé-Métropole éduque le peuple à sa manière, par des quiz et des bingos. Quelle pitié!

— En somme, le marché le limite pour l'instant à Radio-Canada qui, sur la foi d'une recommandation du rapport Fowler, devrait s'abstenir de tourner des films?

— Croyez-vous que le marché canadien nous soit ouvert, ou le marché québécois contrôlé par les Américains? Y aurait-il par hasard des films canadiens à l'affiche à Montréal, métropole du Canada?

— Je ne le pense pas.

— Moi non plus, et nous sommes d'accord sur ce point pour dire qu'il s'agit d'une injustice flagrante, inadmissible!

— Tout à fait d'accord.

— Je tourne présentement un long métrage intitulé "La vie d'une jeune fille douce" et j'en suis au tiers à peu près. Quand viendra-t-il du film une fois terminé? Je m'efforcerais de lui assurer une exploitation normale, c'est-à-dire qu'il tiendrait l'affiche d'une salle quelques semaines, puis la télévision, puis des salles de province, puis l'étranger. Il s'agit donc pour nous, à Onyx, d'une expérience pilote. Car nous ne lutterons pas la tête enfoncée dans nos tiroirs. Qu'on se le dise.

En somme, s'il fallait résumer en quelques mots cet entretien des plus instructifs, ils seraient les suivants: l'industrie du cinéma au Québec, pour prospérer, a besoin de la collaboration de tous les organismes et chacun dans son secteur. Que l'étranger prête l'oreille à la volonté de vivre des Canadiens plutôt que de les exploiter systématiquement, que Radio-Canada voit plus loin que l'ONF et que l'ONF, restreignant son champ d'action, tâche de faire mieux. Là, c'est l'opinion de Gilles Carle et c'est aussi la nôtre. Comme l'écrivait Bunuel: "La nécessité de manger n'exclut pas la prostitution de l'art".

André BERTRAND

Lettre

Le pavillon du Québec à l'Expo suscite des enthousiasmes. On commence cependant à déplorer que les arts soient un peu écartés. On vient, par exemple, de réduire à sa plus simple expression la galerie de peinture. La Société des artistes professionnels du Québec proteste ici contre un état de fait, décidément déplorable. Signalons que la Société tiendra à ce sujet une réunion au Musée d'art contemporain.

Très généreusement acceptée, l'architecture du pavillon du Québec est une réussite non moins que le choix du site et l'aspect très ouvert de son environnement. Empreint de dynamisme et de maturité, le pavillon, en lui-même est une affirmation monolithique de ce que nous pourrions être tandis qu'à l'intérieur on affiche ce que nous voudrions être au milieu d'un potentiel économique trop intellectuellement symbolisé.

Dans une telle euphorie de "design" les concepteurs semblent avoir eu la tâche d'ignorer la seule activité dont on puisse dire qu'elle est entièrement et authentiquement nôtre: "Notre culture passe, présente et future dans toute sa pérennité".

Lulu

Après "Mathis la peintre" d'Hindemith, "Der Freischütz" de Weber (en version de concert), l'Opéra d'Etat de Hambourg présentait mercredi soir "Lulu" d'Alban Berg, qui fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme par les malotras. Jacques Theriault assistait à la représentation.

Les fils reliant toute la technique sérielle, celle de Schoenberg, de Webern et de Berg, à

l'écriture polyphonique de la Renaissance, sont évidents pour quiconque n'écoute pas la musique les oreilles bouchées. Et pourtant, ce Berg jouissait, encore en vie, déjà d'une relative célébrité; des œuvres de lui, comme la "Suite lyrique" pour quatuor à cordes, les opéras "Wozzeck" ou "Lulu", étaient jouées, discutées, applaudies, détestées; atonales ou sérielles, ces œuvres gardaient par leur forme un lien évident avec le passé.

En pénétrant dans la salle pour écouter cette troisième représentation de l'Opéra d'Etat de Hambourg, on sentait autour de soi une certaine curiosité face à la tragédie crûment naturaliste qui allait se jouer, en même temps qu'une atmosphère à la fois invitante et lé-

gère. Sans doute le nom de "Lulu", qui se détachait en rouge du rideau de scène y était-il pour quelque chose! Peut-être se demandait-on déjà, comment on arriverait à éléver dans le monde de la magie et de la psychanalyse, une femme aux instincts violents et primitifs!

Musique et livret

Inspire de deux drames de Frank Wedekind, "Erd Geist" ("L'esprit de la terre"), et "Die Büchse der Pandora" ("La boîte de Pandore"), le récit de "Lulu" n'a rien de génial considéré isolément; éveillant un amour intense et incontrôlable dans le cœur des hommes qui

(Suite à la page 17)



NOS FÉLICITATIONS



À LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Ltée

À L'OCCASION DE SON 125^e ANNIVERSAIRE

La plus importante maison d'édition française du Québec demeure "jeune-alerte-dynamique"



M. H. JOLIN
Directeur des Editions
scolaires et classiques



M. T. BOULANGER
Adjoint au Président



M. E. FRETTE
Président



M. J.-R. BERNARD
Directeur général



M. J.-H. DOUVILLE
Directeur administratif
des ventes

EDITIONS SCOLAIRES

Atteignent la perfection pédagogique. Sciences — Mathématiques — Lecture — Dictionnaires — Livres de référence. Les auteurs les plus réputés éditent "Beauchemin".

EDITIONS LITTÉRAIRES ET DIVERSES

Assurent la qualité aux lecteurs. Littérature — Théâtre — Education — Sports — Voyages — Généralités. Les grands succès littéraires sont édités "Beauchemin".

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

Travaux de qualité finis à temps. Rapports annuels — Annuaire — Travaux d'édition — Circulaires — Revues et autres. Conçus et exécutés par une main-d'œuvre hautement compétente.



M. P.-M. PAQUIN
Directeur des Editions
littéraires



M. J. TOURILLON
Directeur de la promotion



M. G. VALIQUETTE
Directeur de l'imprimerie



M. N. PRESCOTT
Directeur de la Promotion



M. G. LUSIGNAN
Directeur de la Promotion

Cette page est une gracieuseté des maisons suivantes

Nos bien vives félicitations à
La Librairie Beauchemin Ltée

J. L. Levesque & L. J. Beaubien Lc

Valeurs de placement
MONTREAL

QUEBEC • TROIS-RIVIERES • ST-HYACINTHE • SHAWINIGAN
SHERBROOKE • CHICOUTIMI • MONCTON • OTTAWA
PARIS • BRUXELLES • GENEVE

FELICITATIONS
et meilleurs voeux
de succès à
BEAUCHEMIN
à l'occasion de son
125^e anniversaire

LA PREVOYANCE
Cie d'ASSURANCES



En hommage
au labeur passé,
au succès présent,
au progrès futur.

**LA LITHOGRAPHIE
DU ST-LAURENT**

7501, St-Laurent
Montréal 10 - Canada

Avec les hommages
et les meilleurs voeux de

Blue Bonnets **Parc Richelieu**

Hommage à la Librairie Beauchemin

**LA BANQUE CANADIENNE MERCANTILE
DU CANADA**

(Affiliée à la First National City Bank)

495, square VICTORIA, Montréal, Québec

Hommages de la

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

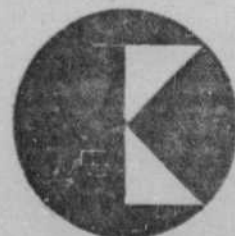
AVEC LES
COMPLIMENTS
DE LA

LIBRAIRIE

LIDEC INC.
EDITEUR — LIBRAIRE
IMPRIMEUR

1053, rue Van Horne
MONTREAL 8
274-6521

Avec
les
compliments
de



La Société des Pâtes et Papiers Kruger Limitée

Les livres de la semaine

"Le Portique" de Michèle Mailhot

L'âpreté du cloître

par Jean ETHIER-BLAIS

"Le Portique" est le deuxième roman de Michèle Mailhot à qui on doit déjà un autre roman "Dis moi que je vis". Ce premier roman (publié également au Cercle du Livre de France) avait été bien accueilli par la critique lors de sa parution.

Etait-il question de portiques, autrefois, dans les hymnes des collégiés? Je ne me souviens de rien, sinon des défilés à la Panurge, de l'odeur de l'encens et, parfois, de l'émotion qui m'étreignait lorsque nos vœux montaient vers la Vierge, la Mère, la Seule. Il se mêlait à nos cantiques le ne sais quels relents d'érotisme, un appel sous-jacent vers la femme qui aimera toujours. Nous nous bécotons, adolescents, d'illusions. On se querit soi-même de ses maux, quels qu'ils soient. Aujourd'hui, on a vendu mon collège (Sudbury) qui avait ce défaut de se trouver en territoire parfaitement anglais, en Ontario, en pays démocratique; ce qui revient à dire que, comme cette institution était dirigée par des Jésuites canadiens-français, qu'elle desservait une population francophone, elle n'avait droit, en tant que telle, à aucun subside de la part des autorités gouvernementales ontariennes; celles-ci se gargarisent de belles paroles; il paraît que la majorité canadienne-anglaise nous devient de plus en plus sympathique, qu'elle comprend que nous sommes une nation, que nous avons des droits historiques. Laissez-moi rire! Les gouvernements provinciaux canadiens-anglais étouffent les minorités canadiennes-françaises, aujourd'hui comme hier, avec un sourire. A l'époque du Règlement XVII, c'était avec la sourde du mépris; en 1967, c'est avec celui de la pitié. Je suis né en Ontario; j'y ai fait mes études; j'y ai grandi, dans une famille farouchement française. Tous les ans, je retourne là-bas. Eh bien! ne nous faisons aucune illusion. C'est fini, le français. Le départ des Jésuites de Sudbury est un symbole éclatant. Le Québec y mettra un peu plus de temps, bien qu'investi de toutes parts. Mais il y viendra lui aussi, en blasphémant comme on lui a appris à le faire dans les écoles chrétiennes; il y viendra avec ses cortèges innombrables de majorités et de Jaycees. Nous nous perdrons dans le Grand Tout américain. Et nous serons heureux, comme le sont les Franco-Américains; nous serons une réserve "française" où puisera le Pentagone dans ses guerres coloniales. Que l'ombre du cardinal Bourne se réjouisse!

Mais je me laisse emporter par la colère et la tristesse. Nous sommes loin du livre de Madame Michèle Mailhot. Le portique (il est un très beau roman, poétique, bien écrit, dur, qui souligne à quel point Michèle Mailhot est douée. On se souviendra de son premier roman: Dis-moi que je vis, cruel, qui analysait avec le sang-froid du clinicien les rapports des hommes et des femmes dans notre milieu bourgeois. On retrouve ces mêmes qualités dans Le portique, avec, en plus, la richesse de la vie intérieure. Il s'agit d'une postulante, dans son couvent, qui étudie son comportement, ses réflexes, en face de sa nouvelle vie. Cette jeune fille est sympathique. Elle n'est pas entrée au couvent par défiance. Elle aime Dieu. Elle regarde au fond de son cœur, y voit se dessiner des courants, des remous. La religion est là, ainsi que l'amour, qui la fortifie. Mais, dès les premiers jours, on devine la présence, en son for intérieur, du doute, d'un besoin de s'affirmer en dehors du silence de la communauté. Mme Michèle Mailhot cerne le problème de la vocation religieuse, sans jamais l'aborder tout à fait. Il faut dire que c'est un problème insoluble. Comment se fait-il que certains êtres sont naturellement choisis, qu'ils s'abandonnent, au milieu de frères et de sœurs, à

l'amour divin, à la recherche en commun d'une certaine perfection? Pourquoi eux, et pas d'autres? Pourquoi pas vous, pourquoi pas moi? J'envie parfois des hommes comme Housmans ou Max Jacob qui ont replié leurs ailes fatiguées et ont fini leurs jours à l'ombre d'un couvent. Aujourd'hui, cette solution serait presque impossible. Il me semble qu'à soixante ans, tout homme bien né devrait se retirer du monde et méditer sur sa mort prochaine. Après tout, il n'y a que cela: la vie et la mort. Soixante ans pour la vie, quelques années pour la mort. Est-ce folie? Le petit sœur de Michèle Mailhot sait qu'elle a choisi, en dernière analyse, la meilleure part. Mais elle n'a pas le courage de suivre les élans de son esprit. Elle est entièrement vouée à l'étude de sa sensibilité. Dans ses rapports avec Dieu (et ils sont beaux) c'est à elle qu'elle pense. Elle refuse de s'abandonner. Le vieux monde, dans un étreinte si jeune, l'emporte. Tout ceci est décrit avec beaucoup de pénétration psychologique. Le premier paragraphe du livre donne le ton: "Cloître: ce mot m'intriguait fort. A chaque étage du collège il situait les bornes du mystère sur une porte à la fenêtre grivée et le protégeait contre la curiosité des étudiantes. Qu'y avait-il là de si fragile que même l'innocence de la jeunesse risquait de troubler? Maintenant je sais: le silence".

Dans ce silence, que de choses! Michèle Mailhot décrit le passage du temps. Les vies bien réglées s'écoulent vite. Ce sont les nôtres, qui ne produisent rien sinon le vent, qui paraissent longues et ennuyeuses. Victor Hugo passait chaque jour huit heures à sa table de travail, sans bavardage, sans pause-café qui s'éternissent avec des amis. La vie est un éclair pour le sage. Les pieuses femmes du Portique prient, méditent, travaillent. Elles n'ont pas toujours l'œil fixé sur l'horloge. Ce qui ne veut pas dire qu'elles sont tristes. L'une des évidences de ce livre, c'est la gaieté. A propos de tout et de rien, les petites nonnes rient, du froufrou de la pureté et de l'innocence. J'admire que, dans notre monde où les enfers d'Hollywood font la loi et suscitent l'admiration des peuples, Michèle Mailhot ait réussi à croire à la spiritualité au point de lui consacrer un livre. Elle regarde vivre ses personnages, en les entourant d'invocations à Dieu, au temps qui passe, à la nature humaine qui change, aux prises avec l'Absolu. En face de la postulante, une seule autre femme: Sœur Gemma, souriante, aimante, qui dirige les premiers pas de la jeune nonne dans la voie royale de la douleur et de la mortification. On se demande pourquoi l'héroïne du Portique quitte les saints murs. Elle souffre d'ennui, elle est triste parce qu'elle n'est plus libre, il lui semble que sa vie sera ratée parce qu'elle ne l'aura pas vécue "dans le monde". Cette femme a la fringale de vivre selon certains concepts qui sont les nôtres, dans le monde contemporain. Est-il possible de se dégager de ces illusions? Tout nous porte à rejeter la vie religieuse et l'on constate que les moines eux-mêmes sont amenés à assouplir leurs règles. Le moyen âge est mort. Le vingtième siècle comme Saturne, dévore ses enfants. En sorte que c'est sans raison que la postulante du Portique s'en va, rentre dans sa famille, retrouvera ses amoureux d'enfance. Elle rêve d'un homme fort. Pourquoi pas? Mais il y a une certaine tristesse à la voir partir, quitter la maison où elle a appris à se connaître. Sœur Gemma lui dit qu'elle y reviendra. Cela est fort possible, car cette postulante qu'a créée Michèle Mailhot est une femme qui ne rendra jamais vraiment heureuse. Il lui faudra, un jour, tout donner. Et tout donner, cela se situe encore dans le domaine de la spiritualité.

Ce livre est bien fait. Il est beau. C'est un ouvrage un peu fou, en ce sens qu'on se demande comment on peut écrire un roman de cette sorte aujourd'hui. Entreprise périlleuse, que Michèle Mailhot a menée à bonne fin. Ce qui me plaît particulièrement ici, c'est la rudesse, l'âpreté du style. Michèle Mailhot écrit des phrases courtes, drues, qui disent bien ce qu'elles veulent dire; elles sont à l'image de son héroïne. Tout est retenu. A des passages secs, succèdent des envolées lyriques, mais elles aussi, comme pudiques. Cette religieuse a honte d'être femme. Elle croit qu'elle est marquée au signe du rejet. Elle a tort. Ce qui ressort du Portique, c'est la grandeur de l'appel auquel cette âme a su d'abord répondre, qu'elle rejette ensuite mais dont, tout au long de son récit, elle témoigne avec passion, avec virilité de cœur, avec amour.

Michèle Mailhot: Le portique. Cercle du livre de France, Montréal 1967.

ne s'arrête pas à mi-chemin. Ou la réalité annihile l'individu parce qu'il ne parvient pas à la saisir, ou l'individu engloutit, tel un morceau de chair, cette réalité pour se recréer en la recréant.

Le roman de Malerba n'est pas le récit d'un cas psychiatrique. L'originalité de son œuvre réside justement dans la démythification du délire. Le rêve peut être d'une banalité pire que celle de la réalité la plus quotidienne. La fuite dans l'imaginaire n'est, dans ce livre, le halo de liberté dont on l'entoure. Ce qui résiste, c'est la volonté d'un homme de bâtir pierre par pierre son existence. Son délire n'est pas un moyen d'échapper aux engrenages du concret mais de soumettre la réalité à sa volonté. Il construit lucidement sa liberté en prenant pour acquis qu'il vit dans une réalité seconde. On devine qu'il s'agit là de la démarche de l'artiste. Pour atteindre les rivages de cet état second et pour pouvoir y demeurer, ce marchand de timbres, qui incarne en quelque sorte l'artiste, doit pouvoir se soustraire à tous les bruits de l'extérieur: "La perfection réside aussi dans l'obscurité parfaite, dans le silence parfait que ne troublent ni les sonneries ni même le bourdonnement d'une mouche. Je dois tout effacer de mon esprit et pour tout effacer il n'est que l'immobilité et le silence, eux aussi dans l'ordre naturel des choses comme la musique et la pensée."

Le roman débouche sur le dilemme éternel de tout poète: la perfection réside dans l'immobilité et le silence, et l'œuvre dans le mouvement. Et c'est du choc de cette volonté de mouvement que l'artiste parvient à surmonter l'immobilité. L'œuvre d'art devient, par conséquent, une victoire de la vie sur la mort. Sous des apparences de frivolité et d'humour, Malerba nous conduit à des interrogations fondamentales. Et c'est là le secret de la fascination qu'exerce sur nous ce récit d'aventures imaginaires, cette histoire d'un homme à la dérive qui ne retrouve son axe qu'en décrivant son délire.

Emilio Tadini est surtout connu comme poète. Il vient de publier un roman expérimental où l'histoire du Risorgimento constitue la toile de fond d'une aventure qui se déroule en 1857 et où le passé se mêle au présent et à l'avenir et où les aventures réelles se fondent à des histoires réelles. Ce long roman est une réflexion sur le temps dont l'écrivain est à la fois le maître et l'esclave, grâce à une œuvre jamais terminée.

Le Serpent cannibale, par Luigi Malerba, traduit par Michèle Caumont, Editions Bernard Grasset, Paris.

Les Armes, l'Amour, par Emilio Tadini, traduit par Cl. A. Cielione, Editions Robert Laffont, Paris.

EN MARGE

Ezra Pound ou le savoir-lire

par André MAJOR

Né aux Etats-Unis, Ezra Pound est poète critique, conseiller technique (dans le domaine littéraire s'entend). Il vit actuellement aux Etats-Unis, poursuivant une féconde recherche et une œuvre riche de découvertes. Il doit participer au colloque sur la poésie qui aura lieu à l'Expo en septembre prochain. On peut lire en français les ouvrages suivants: "Cantos et poèmes choisis", "ABC de la lecture", "Cantos", "Essais littéraires", et "L'Esprit des littératures romanes".

Poète, traducteur et critique, Pound est né en 1895 à Hailey, dans l'Etat d'Idaho. Après avoir terminé ses études universitaires en soutenant une thèse sur les littératures romanes ("Esprit des littératures romanes", chez Christian Bourgois), puis il enseigne l'espagnol et le français. Il quitte le milieu universitaire, après en avoir subi les moeurs trop rigides, et gagne l'Europe. Séduit par le fascisme, il s'y engage sur le plan idéologique, et se retrouve dans les prisons américaines. On le traite ignominieusement. Mais, par-delà ses malheurs, il demeure un poète et un critique exceptionnel, qui va au fond des choses. Ecrivain controversé certes et qui est à l'origine du renouveau de la poésie anglo-américaine. Des poètes comme Yeats et T.S. Eliot le considéraient comme un excellent conseiller technique. Il exerce une grande influence sur Hemingway, sur E.E. Cummings, et sur combien d'autres. Esprit universel mais non internationaliste, il prend la poésie où elle se trouve, et jusqu'en Chine. Il y découvre ce concret poétique dont les poètes occidentaux se sont peu à peu éloignés depuis l'époque des troubadours provençaux. Dans ce livre, il présentait comme un manuel scolaire, un guide de lecture, intitulé "L'ABC de la lecture", il définit avec une rigueur dont peu sont soucieux les critères qui doivent prévaloir des qu'on prétend lire, comprendre et pratiquer la poésie. Cette œuvre didactique, si l'a conçue non seulement pour les apprentis-poètes mais pour ceux qui veulent comprendre la création poétique et qui ne craignent pas les évidences salutaires. Quand il dit, par exemple, qu'il importe avant tout de regarder les tableaux, d'écouter la musique et la poésie, il s'oppose à cette tendance qui s'est développée dans les universités et qui donne au commentaire plus de poids qu'à l'œuvre elle-même.

Il étudie le langage en tant que moyen de communication chargé de sens, puis le langage en tant que construction artistique. Il revient à une antique conception de la poésie: la poésie est chant et doit être faite (car on fait de la poésie) pour être entendue. C'est pourquoi il place Homère au-dessus de tous; puis Villon, puis Dante, Chaucer, Catulle, Sordello, Flaubert, Henry James. Ce qui le passionne en premier lieu, c'est une œuvre à la recherche de son équilibre, c'est l'artiste avec le simple matériau du mot. Dans le Traité de versification qu'on trouve à la fin de "L'ABC de la lecture", on retrouve la grande leçon de Pound: "Écoutez le son que cela produit". Cette recommandation peut sembler un peu trop simple; mais il faut savoir que Pound l'a vérifiée par l'étude serrée des poèmes qu'il juge capitaux. Ce maître rappelle "que nous ne pourrions jamais retrouver l'art de la poésie qui doit être chantée si nous ne reportons pas notre attention sur la proportion, ou l'échelle, des voyelles dans le vers, et des voyelles qui terminent des groupes de vers dans une série donnée".

(1) L'Horne, 250 pages, traduit par Denis Roche, 1966.

Nouvelle édition

Nouvelle présentation

Calcul vivant

par
Gérard Beaudry
et collaborateurs

La collection idéale pour faire la transition entre l'enseignement traditionnel et moderne des mathématiques.

- Nouvelle édition revue et corrigée. Nouvelle présentation.
- Nombreuses illustrations intérieures en couleurs. Ouvrages reliés toile.
- Lors de leur parution, ces manuels ont représenté une véritable innovation tant en raison de l'esprit dans lequel ils étaient conçus que d'une méthodologie absolument nouvelle s'inspirant, avant la lettre, de l'école active.

Arithmétique :	
— 3e année	\$2.25
— Maître	\$2.50
— 4e année	\$2.25
— Maître	\$2.82
— 5e année	\$2.50
— Maître	\$2.82
— 6e année	\$2.75
— Maître	\$3.13
— 7e année	\$2.75
— Maître	\$3.44
Mathématiques :	
— 8e et 9e années	\$2.50
— Maître	\$1.93

DISTRIBUTEUR

La Centrale du Livre, inc.

260 ouest, rue Faillon, Montréal 10

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

COLLECTION PANORAMA

MONOGRAPHIES D'ARTISTES CANADIENS

Sous la direction de Jacques de Roussan

Réalisation de la maquette: Louise Beaugrand-Champagne

- KITTIE BRUNEAU
- RICHARD LACROIX
- GASTON PETIT
- NORMAND HUDON

Chaque volume contient 36 pages dont :

24 pages de texte et 12 d'illustrations

\$2.00 l'exemplaire

En vente chez tous les libraires
et chez



LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne

Montréal 8, P.Q.

Tél. 274-6521

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

agence du livre français

Derniers parus

Élégies pour l'épouse en-allee	
Alfred Desrochers	\$1.00
Mon pays, le Vietnam	
Nguyen Trung Viet	\$2.50
Les coeurs empaillés	
Claude Jasmin	1.50
Du Duplissisme au Johnsonisme	
Gérard Bergeron	3.50

Déjà parus

Les Cent dessins du Contenaire	
Berthio	2.50
Le monde sont drôles	
Clémence Desrochers	1.50
Les Cantouques	
Gérald Godin	1.00
Sonnets archaïques pour ceux qui verront l'indépendance	
Jean-Robert Rémy	1.00
Journal d'un hobo	
Jean-Jules Richard	2.50
Pleure pas, Germaine	
Claude Jasmin	1.75
Papa Boss	
Jacques Ferron	1.50
Carnets politiques	
Jean-Marie Nadeau	2.00

1249 ouest, rue Bernard - 271-6888

Problèmes actuels, gros tirage, polémique, divertissements

Les livres qui courent

PIE XII: en bien ou en mal?

On connaît les remous évoqués par la pièce de Hochschild "Le Vénérable". On y voyait Pie XII mis en accusation par un prêtre catholique qui mettait le Saint-Père en parallèle avec un jeune protestant engagé parmi les nazis pour contrecarrer leur action. Ce protestant s'appelait Kurt Gerstein et ses efforts pour informer le Saint-Siège et le monde des crimes perpétrés dans les camps de concentrations furent vains.

Qui fut Kurt Gerstein? Quels mobiles guidèrent son action? Que fit-il exactement pour saboter la machine d'extermination nazie? Dans quelle mesure réussit-il dans son entreprise et quel fut le prix de son engagement? Son suicide dans la prison du Cherche-Midi, à Paris, en 1945, est-il explicable? Faut-il admettre, comme le pense l'auteur de ce livre, que "le silence et la passivité totale des Allemands, l'absence de toute réaction des Alliés et des neutres, en fait de l'Occident chrétien dans son ensemble devant l'extermination des Juifs, donnent au rôle de Gerstein sa signification véritable. Ses appels étant restés sans écho, son dévouement ayant été solitaire, son sacrifice parut "inutile" et devint "culpabilité".

Le livre de Saul Friedlander est un document versé à l'histoire.

Saul FRIEDLANDER est né à Prague en 1932. Citoyen israélien depuis 1948. Sort premier de l'Institut d'Etudes politiques de

Paris en 1955. Docteur en Sciences politiques de l'Université de Genève. Professeur d'Histoire contemporaine à l'Institut universitaire des Hautes Etudes internationales à Genève. Saul Friedlander a publié: Hitler et les Etats-Unis, 1939-1942 (Droz, Genève, 1963, Seuil, 1962), et Pie XII et le IIIe Reich (Seuil, Paris, 1964).

Le livre dont il est ici question intéressera tous ceux pour qui l'histoire nazie n'est pas morte. Il s'intitule "Kurt Gerstein ou l'ambiguïté du bien". Il est publié par Castelman.

NAZI: passionnant

L'Orchestre rouge, tel est le nom de l'organisme secret soviétique qui, lors de la dernière guerre mondiale, a grandement contribué à la défaite des Nazis. Gilles Perrault, dans "L'Orchestre rouge" retrace les aventures de cette organisation dont le grand chef est encore inconnu. Parlant d'elle, Hitler disait à ses agents: "Nettoyez cette pourriture", selon l'Amiral Canaris. L'Orchestre rouge a coûté la vie de 200,000 soldats allemands.

Ce livre, entre le roman moderne et le document historique, se situe dans le genre défini par Capote, la NON-FICTION NOVEL. Le sujet en est neuf et très habilement traité.

"L'Orchestre rouge" par Gilles Perrault ("Les Parachutistes" et "Le secret du jour") est publié par Payard.

CAU: et si c'était vrai?

Jean Cau a mauvaise presse depuis qu'il a changé son fusil d'épaule. Il n'est pas permis d'évoluer dans un sens qui n'est pas le "bon", aux yeux de la majorité intellectuelle. Mais il faut quand même le lire au cas où, par hasard, il aurait quelques vérités à nous communiquer. Il s'attache à faire en quelque sorte le livre examen de l'Occident. On peut tiquer devant des tours de phrase, des trucs de typographie, mais les mots disent bien ce qu'ils ont à dire, et la réflexion ne manque pas de justesse. Il dénonce les mythes devenus lieux communs, l'ouvrierisme pratiqué par des écrivains sans conscience littéraire, les systèmes qui prétendent tout résoudre, la profanisation des valeurs, rappelant que la Raison ne peut rendre compte de toute la réalité, et que les problèmes raciaux si cruciaux en Occident comme ailleurs ne se résolvent pas à coups de déclarations. Sa "Lettre ouverte aux têtes de chiens occidentaux", parue dans la collection "Lettre ouverte" chez Albin Michel, n'est pas indigne de lecture, loin de là, et quel qu'on en préjuge.

H. LEFEBVRE: contre les technocrates

Henri Lefebvre vient de publier aux Editions Gonthier un essai, "Position: contre les technocrates". Selon lui, notre monde se défait, on perd de vue la surface du globe pour adorer le dieu Cosmos accablé au dieu Eros. Il propose un retour au concret, au quotidien, à la technique, à l'art, afin de toucher enfin le sol. Il nous rappelle que nous ne sommes pas des anges mais des habitants d'ici-bas.

Tous pour un marabout pour tous

Luc Estang, du FIGARO juge "Le nez qui voque"

Le critique français Luc Estang du FIGARO littéraire, est l'un des rares critiques français qui ont critiqué le deuxième roman de Rejean Ducharme. Nous pensons qu'il est intéressant de le reproduire ici pour le bénéfice de nos lecteurs.

Donc, la chose est définitivement sûre — suppose qu'elle fut jamais doutée! M. Rejean Ducharme existe. C'est bien lui, sous son nom, l'auteur de L'Avallée des avalées, "révélation" canadienne de l'autre saison. Il n'y a pas, le concernant, une équivoque, comme qui dirait le cas Homère, ou Shakespeare, ou Molière pour certains. A preuve, il y a Le nez qui voque, deuxième roman aussi personnel, par les qualités et les défauts, que le premier.

Expéditions d'abord les défauts. C'est générosité critique parce qu'ils ne laissent pas, en cours de lecture, de gâcher les qualités. C'est néanmoins justice, parce que les qualités l'emportant, il vaut mieux que le lecteur (du critique) reste sur un préjugé favorable.

Un mot résumerait les défauts: bavardage. Abus de mots. On sourit à la provocation d'une pseudo-préface: "Je ne suis pas un homme de lettres. Je suis un homme." Voire, garçon! Tu es un homme qui a des lettres et qui ne l'oublie pas quand il écrit et qui tient à le montrer à ceux qui le lisent. En nommant des auteurs (fut-ce à propos de boîtes) et surtout, oh! surtout, en faisant joujou avec les mots.

A commencer par le titre, dès le deuxième paragraphe. Il s'agit de maçons qui restaurent une maison: "Ils ont des tâches historiques. Sans accent circonflexe nous obtiendrons: ils ont des tâches historiques. C'est une équivoque. C'est un nez qui voque. Mon nez voque. Je suis un nez qui voque."

Des frontières à ne pas franchir

Ça va comme ça — ou comme cela (il y a d'emblée une "question" sur l'emploi de l'un ou l'autre démonstratif). Pas trop n'en faut. M. Rejean Ducharme en fait trop. Début de chapitre: "Ce qu'il faut savoir. Ce qu'il ne faut pas savoir. Ce qu'il faut savoir ma noire. Ce qu'il ne faut pas savoir, le soir. J'aime cela quand cela rime. J'aime à commettre des crimes. J'aime à commettre des crimes. Mettons. Commode, l'empereur empoisonné et étranglé, dans un tiroir de la commode. Accommodons-nous de l'incommode", etc. Encore prétend-il se retenir. A plusieurs reprises, il déclare: "Je pourrais continuer ainsi pendant des centaines de pages".

Certainement. Mais pour quel profit ou quel plaisir au-delà de celui de M. Raymond Queneau à qui, ça et là — et jusque dans "de graves pensées sur les idées ou (au choix) de graves idées sur les pensées" — il paie tribut humoristique-linguistique? Entre verbeux et verbeux, comme entre "délire poétique" et logorrhée, il y a des frontières qu'on ne franchit pas sans dommage.

Tout n'est pas de cette encre, Dieu merci. Quand "l'homme de lettres" ne s'abandonne pas, il donne le bon, le meilleur de l'écrivain: un ton, une fièvre, une apreté, une tendresse, une nostalgie. Alors, on sent la sincérité du talent et de l'humour ou de l'âme qui l'inspirent. On le sent avec Le nez qui voque, précisément, avec l'équivoque exprimée. Cette équivoque est celle de l'impossible innocence, ou de la fallacieuse pureté quand l'instinct contraire tourne à l'obsession. L'aspiration n'en est pas moins émouvante. Elle traduit les révoltes de l'adolescence devant le monde "adulte".

Dans le royaume du mal

Mille Mille, le héros de M. Rejean Ducharme, proclame tout de suite son refus de ce

monde: "J'ai seize ans et je suis un enfant de huit ans... Je reste comme je suis. Je laisse tout s'écouler, s'empourprer, se dessécher. Je laisse tout vieillir, loin devant moi." Il a quitté sa famille, l'île décrite dans L'Avallée des avalées, et a loué une chambre, sous les toits, à Montréal. Il a fait venir auprès de lui "sa soeur", sa petite amie d'enfance, l'ivrogne. Il décide de l'appeler (suite d'une lecture) Chateauguay. Elle a quatorze ans. Elle aussi entend demeurer enfant. Ça lui est plus facile qu'au garçon!

Elle accepte volontiers leur double suicide. Quand? L'important, c'est que la décision soit prise, qu'on se sente merveilleusement libres à l'endroit de tout cela — l'argent, le confort, l'automobile (objet d'une hargne spéciale), le jeu social — par quoi les adultes se dégradent.

Deux phrases clés: "Quand on est sorti de l'enfance, il n'y a pas moyen d'aller quelque part sans s'écrouler." — "Devenir adulte, c'est entrer, être pris de plus en plus dans le royaume du mal."

Une forme éminente du mal, pour Mille Mille, c'est "le sexe", comme il dit. Il ne touche pas à Chateauguay, Dieu non. Elle personnifie l'innocence. Elle n'y a aucune peine, tant elle est inconsciente. Lui — qui tient journal de leurs faits et gestes et surtout de ses propres pensées et sentiments — nous persuade de ce qu'on sait déjà: que chasteté peut démentir pureté! Sans doute ses angoisses, à ce sujet, font-elles partie d'un "complexe" canadien — avec l'expression traditionnelle, elle-même salissante, "faire des cochonneries" — et avec des accretés à l'encontre des "Français de France".

Et puis surgit Questa, femme mûre, ivrognesse et excéntrique. Adieu pureté. L'innocence — la vraie — est la victime. Mille masque sa blessure sous des sarcasmes: il est devenu adulte.

Luc Estang

La semaine littéraire



Dimanche dernier, au Pavillon du Canada, M. Eugène Cloutier présentait le premier tome de son recueil de récits, "Le Canada sans passeport", à M. Lucien Parizeau, commissaire général du Pavillon Au moment du lancement de l'ouvrage publié par les Éditions HMH, le deuxième tome n'était pas en vente. Ces deux livres, formant un tout de 800 pages, sont désormais en librairie.

Le 5e recueil de poèmes d'Ernest Pallascio-Morin

La maison Holt, Rinehart and Winston, qui avait été l'objet d'une critique l'hiver dernier, — on prétend qu'elle s'est implantée au Québec afin d'envahir le marché du livre scolaire — lançait, jeudi dernier, le cinquième recueil de poèmes de M. Ernest Pallascio-Morin, représentant du Ministère des Affaires culturelles à Montréal.

Né à Montréal, en 1909, Pallascio-Morin a publié son premier recueil de poèmes, "Clair-obscur", en 1939. Puis, plus tard, quelques romans dont le plus célèbre demeure "La Louve", qui avait été adapté pour la radio, quelques recueils de poèmes ("Pleins feux sur l'homme", "Autopsie du secret", "L'heure intemporelle"). Et maintenant, voici "Demain, tu n'auras plus un instant".

On pourrait trouver curieux qu'appartenant au Ministère des Affaires culturelles vous publiiez chez un éditeur étranger qui est l'objet de vives critiques.

— Non, ça c'est passé bien simplement. J'avais des poèmes à publier, et quand le premier recueil a paru dans la collection "Le chant du monde", j'ai fait remarquer à François Piazza qu'il n'y avait pas seulement les jeunes qui écrivaient. Il m'a demandé de lui envoyer mon recueil. Ça s'est passé comme ça.

Il a écrit, depuis trois ans, plusieurs poèmes pour enfants de quatre à neuf ans, qu'il compte publier bientôt s'il trouve un éditeur. Le titre: "Pour les enfants du monde".

— Dans la présentation de votre recueil, Piazza dit que vous êtes un romantique de la lignée de Fréchette.

— Oui, je suis romantique, affardé peut-être, je ne sais pas. Mais de la lignée de Fréchette, là je ne suis pas d'accord.

A.M.

Les Revues

par Jean-Guy PILON

Au sommaire de l'une des plus respectables et des plus anciennes revues françaises, la N.R.F., on trouve chaque mois un ensemble de textes disparates, d'excellente qualité, mais dont on parvient mal à expliquer le voisinage. Il n'y a, à ce phénomène, qu'une raison: la qualité. Une revue, ne l'oublions jamais, est un reflet et un miroir. Je ne suis pas en mesure d'affirmer que la NOUVELLE REVUE FRANÇAISE soit un reflet exact et complet de la littérature actuelle, mais elle l'est, en tout cas, des Éditions Gallimard qui la maintiennent comme publication de prestige et aussi de publicité.

Le numéro de juin de la N.R.F. vient de paraître, et est plein de choses étonnantes, comme les poèmes de Jean Pérol, une section sur l'art brut qu'André Pieyre de Mandiargues décrit en ces termes: "Un acte de pur et large amour", et il ajoute: "Que l'on veuille bien songer, en effet, que les artistes 'bruts', schizophrènes en majorité, ne sont pas moins mégalomanes que leurs frères de la culture d'arrière ou d'avant-garde, mais professionnelle, et que jamais ils ne voient pénétrer la douce admiration dans les cellules d'hôpital ou de prison, dans les corridors d'hôtels sordides, dans les pavillons ou dans les chalets généralement misérables, où ils travaillent." S'ajoutent à cette présentation, le point de vue d'un psychopathe et celui de Jean Pérol qui écrit notamment: "Le génie créateur est aussi, est toujours voué aux 'grandes épreuves de l'esprit'. Les questions qu'il se pose et qui lui sont posées sont-elles différentes. Répond-il davantage? Ces questions prennent vie et forme dans la seule mesure où l'art leur substitue ses réponses autonomes, mystérieuses comme des oracles. L'art ne répond jamais. En ce sens, il s'agit bien des voix du silence."

Mais le texte capital de ce numéro c'est celui d'un jeune Coréen, Ynhui Park, intitulé: "N'écoutez pas la voix d'un

cochon". C'est un texte implacable, d'une extrême violence, d'une dureté et d'une volte insoutenable. Ce jeune homme qui a étudié à Paris avec toutes les difficultés que cela suppose, a connu et fait la guerre de Corée. Son témoignage sur la cruauté de l'homme est implacable; il écrit: "Je cherchais la réponse, croyais l'avoir trouvée: la raison, c'est la puissance, elle n'est pas seulement froide, un nom, un regard inerte; mais elle est vivante, belliqueuse, passionnée. Elle aime à manger la viande saignante, elle se sert de fourchettes et de couteaux à table, elle est un perpétuel exercice de l'énergie, elle se laisse rien sans qu'elle le coupe, découpe, sans qu'elle le décompose et recompose."

Un peu plus loin, au cours de son texte, se rappelant ses expériences dans son pays dévasté, il affirme: "Dans la terreur infernale, je me transformais en haine contre tout, contre les Coréens, les Russes, les Américains, contre la Corée, surtout contre moi-même devenu comme un rat hâletant, moribond. J'ai vu des cadavres innombrables, l'océan des larmes, la montagne des misères, j'ai vu la bêtise, l'atrocité des hommes, j'ai vu l'injustice de la puissance, surtout j'ai vécu la cruauté du Destin. (...) Moi tout entier, je n'étais que la Colère."

Et, à propos de l'homme, ces lignes terribles: "Je sais qu'il est la bête la plus cruelle et la plus féroce, je sais qu'il cache l'instinct le plus atroce dans sa peau mâle et lisse. (...) L'homme est désir de mort. (...) J'ai vu des hommes avides du sang des autres, qui tuaient, massacraient les autres dans une sorte d'extase. Qu'est-ce que ça veut dire, tout cela? Ils n'en savent rien, moi non plus, rien, absolument rien du tout."

LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, 5 rue Sébastien-Bottin, Paris 7.

Nouvelles brèves

Mardi prochain, à la librairie Bertrand, Place Ville-Marie, le Cercle du livre de France lancera deux romans: "Le Portique", de Michèle Mailhot, et "Désormais comme hier", d'André Gil. De 18 heures à 20 heures.

COURS D'ÉTÉ DE CERAMIQUE

Instruction individuelle

Sessions de 2 semaines

Excellente nourriture et accommodation

POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, Québec

"LE LIVRE DE POCHÉ"

0.65

1.00

1.35

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
844-6571

2 OUVRAGES PARALLELES — 2 OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

CASTEX ET SURER

MANUEL DES ETUDES LITTERAIRES FRANÇAISES

(nouvelle édition reliée, remaniée et mise à jour)



LE MOYEN AGE	\$1.45
XVIème SIECLE	\$1.45
XVIIème SIECLE	\$2.05
XVIIIème SIECLE	\$2.05
XIXème SIECLE	\$2.65
XXème SIECLE	\$2.75
LA LITTÉRATURE CANADIENNE FRANÇAISE par Roger DUHAMEL	\$3.50

CHASSANG ET SENNINGER

RECUEIL DE TEXTES LITTÉRAIRES FRANÇAIS



XVIème SIECLE	\$2.40
XVIIème SIECLE	\$3.25
XVIIIème SIECLE	\$3.25
XIXème SIECLE	\$4.10

Ces deux collections constituent un outil de travail incomparable pour étudier la littérature française: ordre chronologique — chapitres rigoureusement structurés — schémas clairs — textes caractéristiques de la littérature — illustrations significatives.

ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

3300, BOULEVARD ROSEMONT / MONTRÉAL 36 / TEL.: 729-6325

UN OUVRAGE QUI NOUS MANQUAIT mais auquel rien ne manque

LE PETIT ROBERT



Dictionnaire

Alphabétique et Analogique
de la langue française

Un guide absolument sûr pour savoir ce que l'on peut dire et ce que l'on ne peut pas dire.

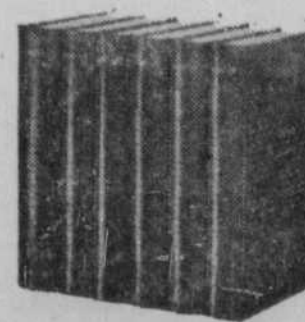
Un dictionnaire qui contient 8 dictionnaires en un seul volume
2.000 pages

- dictionnaire de la langue classique et moderne (54.000 articles consacrés au français usuel et aux principaux termes techniques et scientifiques). Analyse de chaque mot marquant clairement les différences de sens, les nuances et les valeurs d'emploi, illustrées par des exemples et des citations authentiques.
- dictionnaire étymologique (origine, formation, datation des mots et des sens).
- dictionnaire analogique (dérivés et composés, termes liés par association d'idées).

- dictionnaire des synonymes (faisant ressortir leurs équivalences et leurs différences).
- dictionnaire des contraires ou antonymes.
- dictionnaire de prononciation (alphabet phonétique international).
- dictionnaire de citations (plus de 20.000, de Villon à Camus).
- dictionnaire des difficultés grammaticales (pluriels irréguliers; conjugaison complète des types de verbes; indication et solution des problèmes de syntaxe).

PRIX: \$21.85

ÉGALEMENT DISPONIBLE



LE GRAND ROBERT

6 volumes de 900 pages environ, format in-quarto

NOUVELLE PRÉSENTATION

Papier ALFA, relié Skivertex vert, sous jaquette rhodoïd

PRIX: \$210.00 la série de 6 volumes

DISTRIBUTION EXCLUSIVE POUR LE CANADA

LIBRAIRIE DUSSAULT

1315, rue Lafontaine — Montréal — Tél.: 526-3795

Lulu

(Suite de la page 13)

la rencontrent, butinant d'un amant à l'autre sans répit, cette femme sensuelle sème la douleur autour d'elle, et plus encore, la mort. C'est ainsi que Lulu se présente dans un halo de couleurs scéniques et de situations qui frôlent souvent le comique, malgré son sens tragique.

Comment alors expliquer que le public fut ravi, le succès énorme et l'œuvre touchante? C'est que la musique est, en définitive, des plus brillantes: vivante, poétique, rêveuse, ironique, rieuse tour à tour. Berg a continué dans la voie des structures formelles de "Wozzeck", se sert de la technique dodecaphonique, suscite une richesse immense des couleurs orchestrales, mais s'inspire, beaucoup plus que pour "Wozzeck", du "grand opéra" traditionnel. Il doit avouer qu'il oublait parfois l'action scénique, au profit d'une subtilité musicale, de l'abondante matière sonore issue de la partition, laquelle fut conduite à merveille par Leopold Ludwig. Ce fut l'intérêt premier de la soirée, qui arriva à nous faire oublier les quelques longueurs de la mise en scène de Günther Rennert; mais admettons néanmoins qu'il n'avait pas la tâche facile.

Solistes

Les merveilleux chanteurs, que rassemblait la distribution, se sont encore une fois distingués avec intelligence et précision dans des décors et des costumes aussi jolis qu'ingénieux de Teo Otto, et sous des éclairages parfaitement réglés. Lulu, c'est Anneliese Rothenberger; la partie est difficile, car écrite pour un registre très étendu. Elle a triomphé de toutes les embûches vocales du rôle, en créant d'autre part un personnage à la fois humainement vraisemblable et haut en couleurs. Mais, il faudrait aussi parler de tous les solistes qu'on a eu le plaisir de découvrir, exception faite de Kersin Meyer qu'on avait l'avantage de connaître par l'intermédiaire des cires qu'elle a gravées. Tous furent brillants et franchement à la hauteur du rôle qu'ils incarnaient, avec en plus une présence, un jeu de scène presque irréprochable.

Un succès

Encore une fois, on peut dire "merci" à la troupe de l'Opéra de Hambourg pour l'excellente représentation de l'œuvre de Berg, et surtout pour avoir eu l'audace de choisir un répertoire contemporain.

J. Thériault.

La philosophie après deux siècles de patience

par Yvan Lamonde

M. Gérard Bergeron estime que les professeurs de philosophie, au Québec, "PHILOSOPHENT fort peu, à moins que ce ne soit dans le secret ou la clandestinité" (Le Canada français après... p. 147). La Revue DIALOGUE (1), revue canadienne de philosophie, se fait-elle clandestine?

Il convient de souligner qu'il y a pour la réflexion philosophique comme pour la politique, l'économie et la sociologie un phénomène similaire de modernisme, de spécialisation et de division des tâches. Ajoutons à ceci la promotion des sciences humaines et le rétrécissement des objets de la philosophie ou la variation des analyses de ces mêmes objets. La remarque de M. Bergeron quant au refus de "recherches aventureuses de la TOTALISATION" (p. 148) vaut sans doute toujours, mais elle s'éclaircit différemment du sein même de la philosophie.

C'est d'ailleurs à l'article d'un médecin et philosophe, M. Georges Canguilhem, un physiologiste philosophe: Claude Bernard qu'il y a lieu de s'arrêter. M. Canguilhem parle du "style et des démarches d'une science qui a conservé le même nom tout en amenuisant ses ambitions" (DIALOGUE, p. 556), d'une "conception de la physiologie, plutôt oubliée que dépassée" (p. 556) à laquelle les physiologistes contemporains recèdent de façon anachronique "lorsqu'ils leur arrivent, à leur tour,

Au Théâtre Port-Royal

Rohan de Saram et Malinée Peris

Rohan de Saram, violoncelliste dont Pablo Casals a dit: "Il en est peu de sa génération à être aussi doué", et la pianiste Malinée Peris, tous deux originaires de Ceylan, donneront un récital conjoint au Théâtre Port-Royal, à la Place des Arts, lundi 19 juin, dans le cadre du Festival Mondial du spectacle de l'Expo 67. M. de Saram jouera des œuvres de Zoltan Kodaly, Paganini-Silva et Bach, en première partie du concert. Après l'entracte, Mlle Peris interprétera des œuvres de Ned Rorem, Ravel et Schubert.

d'éprouver le besoin de légitimer leur recherche dans ce qu'elle a de spécifique" (p. 557). A sa façon l'Histoire et la Philosophie des Sciences attestent cette obligation à la spécialisation et cette difficulté de la totalisation.

L'article de M. Shalom de l'université McMaster, "Remarques sur l'ontologie de Sartre", soulève le problème classique de la subjectivité dans la pensée de J.P. Sartre. Partant de la dialectique entre Phénomène et transphénomène, L.A. affirme que le transphénomène "désigne une conviction personnelle en ce qui concerne le sens ultime des choses" (p. 54). Et M. Shalom remarque: "Cette abdication philosophique qui consiste à subordonner l'ontologie et l'épistémologie à une philosophie du sentiment signifie, concrètement, que le 'transphénomène' n'est nullement une description ou une analyse des choses, mais simplement l'affirmation dogmatique d'une conviction personnelle. De même que certains néothomistes nous affirment que le vrai philosophe perçoit 'l'ineffabilité' au fond des choses, de même M. Sartre et ses disciples nous affirment que le vrai philosophe perçoit le 'néant' au fond des choses" (p. 554).

En plus d'articles sur Rousseau, Berkeley et sur "L'origine du langage poétique", deux études critiques retiennent l'attention. La première, de M. Blanchard (Montréal), ou l'A., essayant de répondre aux questions des dispositions de Marx à l'égard de la religion et à la place de la religion dans sa pensée, jette un peu de lumière sur celui qu'on considère parfois comme l'ennemi n° 1 ou le promoteur d'une "mystique profane". La seconde, portant sur le volume de M. Jean Vanier, Le bonheur, principe et fin de la morale aristotélicienne, l'attitude de M. Vanier est intéressante en ce qu'elle relance la question d'un "certain tiraillement entre l'ordre politique et l'ordre spéculatif" (p. 387). Au moment, comme le remarque encore M. Bergeron, d'un passage "d'une phase d'a-politisme à une phase de sur-politisme" (Le Canada français... p. 161), les questions et affirmations de M. Vanier peuvent être fort stimulantes pour les philosophes desquels on attend quelque chose.

(1) Vol. V, no 4. Rédaction: V. Cauchy, U. de M. et M. Etall, Queen's U.

Vient de paraître

Chez Grasset, des nouvelles d'Helène Cixous, qui a déjà consacré une étude à l'œuvre de James Joyce; 205 pages.

Dans la collection Poètes d'aujourd'hui, de Seghers, une étude de Jean Follain sur le poète Pierre Albert-Birot; 185 pages.

Deux essais historiques: l'un de Jean-Paul Garnier, chez Fayard, "Charles X", l'autre d'Eric Muraire, chez Julliard, "Du Roy perdu à Louis XVII".

Le jeune poète Claude Pélouquin vient de publier la théorie de sa poésie aux Éditions de l'Hexagone. Il s'agit du "Manifeste Infra", suivi des "Emissions parallèles", notons qu'il est utile d'avoir quelques notions géométriques pour s'y retrouver, et encore! 74 pages.

Un autre roman de José-Luis de Villalonga aux Éditions du Seuil: "Allegro Barbaro"; 226 pages. Par l'auteur de "L'Homme de sang" et "L'Homme de plaisir".

Le romancier Armand Lanoux, qui avait déjà consacré une étude à Zola, s'attache cette fois à Maupassant le bel-ami, 450 pages, chez Fayard.

Le romancier André Soubiran publie chez Albin-Michel une "Lettre ouverte à une femme d'aujourd'hui", 159 pages.

La sociologie québécoise Gérard Bergeron vient de faire paraître aux Éditions du Seuil un important ouvrage: "Le Canada français après deux siècles de patience". Dans la collection "L'Histoire immédiate", 275 pages.

Aux Éditions du Fleuve Noir, un roman d'aventures de Jacques Chabannes, "Mon cœur au Canada", 376 pages, 1967.

Chez Beauchemin, un livre de E. Mitchell consacré à "Messire Pierre Boucher", 389 pages, 1967.

Au Pavillon de la France

Hommage à Jean Renoir

Dimanche 18 juin, la cinémathèque française au rez-de-laguine du Pavillon de la France présentera un "Hommage à Jean Renoir" qui comprendra le tout premier film de ce metteur en scène français très connu: "La fille de l'eau" (1924, muet) qui sera suivi du film parlant "Le crime de Monsieur Lange" (1935). Les séances pour ces deux films seront à 10h30, 14h30 et 18h30.

Chez Fayard, dans la collection "L'Histoire sans frontières", "Les Rothschild", de Jean Bouvier, 349 pages, 1967.

Chez Flammarion, une belle édition de Pour raison garder (III), de Jules Romains (257 pages).

Aux Éditions de l'Arc, de Micheline Gagnon, un recueil de poèmes intitulé "Le mal de mer et paragraphes futiles"; 47 pages.

Les Presses de l'université Laval viennent de publier une étude de leur directeur, M. André Vachon, sur "L'édition universitaire en France". Cette plaquette de 66 pages, l'auteur a accepté de la diffuser parce qu'elle peut contribuer à une meilleure connaissance de l'activité des éditeurs français, source d'enseignement pour nos éditeurs universitaires.

Le dernier livre de l'historien et romancier Léo-Paul Desrosiers aura été une œuvre posthume. Il venait à peine de corriger les épreuves de son livre qu'il quittait ce monde. Voici que paraît, un mois après sa mort, publié chez Fides, cette fameuse biographie du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. Un fort volume de 322 pages, très bien présenté, et illustré de photos.

Le penseur catholique français Etienne Gilson fait paraître à la Librairie Philosophique J. Vrin un essai sur "La société de masse et sa culture" (149 pages).

Dans les grandes études historiques chez Fayard, vient de paraître une étude sur Herriot par Pierre Olivier Lapie, 342 pages.

Robert Laffont vient de publier la quatorzième Revue de poche. Présenté par Oliver Todd, "De l'Angleterre et de l'art de la nouvelle", le numéro comprend une nouvelle du grand romancier Graham Greene, "Pas cher en août", et des nouvelles de plusieurs jeunes écrivains anglais. Il y a aussi quelques poèmes. Toujours chez Laffont, un roman de Reine Silbert, "L'Inexpérience", un roman de Robert et Fernande Vanhove, "Les Enfants de Saint-Prisque".

Dans la collection "Philosophes de tous les temps", chez Seghers, un Lucrèce de Marcel Conche et un Berdiaeff d'Alexis Klimov.

Chez Aubier-Montaigne, "La coexistence mondiale et la raison d'Etat", de Pierre Fevre, chez Aubanel, "Sous la terre blanche", de Marcel Aubanel.

Le premier roman de René Constant, chez Flammarion, "Marceau ou le château en Ardennes", 247 pages.

32e SESSION DE LA COMMUNAUTE

RADIOPHONIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

Un programme de collaboration

La Communauté radiophonique des programmes de langue française a tenu sa 32e session à Montréal du 13 au 18 juin 1967 sous la présidence de M. Marcel Ouimet, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada.

Pour la première fois depuis sa création, les directeurs généraux des quatre organismes ont assisté ensemble aux travaux de ces réunions de programmes: M. Jacques Bernard Dupont, directeur général de l'ORTF; M. Robert Wangermée, directeur général de la RTB; M. Marcel Bezencon, directeur général de la RSR; M. Marcel Ouimet, directeur général de la radiodiffusion française de Radio-Canada; ils étaient accompagnés de leurs collaborateurs respectifs assurant les directions des programmes artistiques et d'actualités.

Le jury du concours du Grand Prix Paul Gilson, d'une valeur de 10,000 francs suisses, a décerné le prix 1967 consacré à une œuvre musicale avec texte à l'œuvre présentée par la Radio-suisse romande: paroles et musique: une musique d'Arie Dierlatka et un texte de Samuel Beckett.

Le jury était composé de MM. Jacques Bertrand, Claude Mercier, Maurice Hankard,

Jean-Pierre Méroz, Roger Aubert, Michel Philpott et de Mme Agathe Mella, sous la présidence de M. Robert Wangermée.

Concours du reportage

Le prix du reportage 67 a été remporté par la Radiotelevision belge. Ce reportage a été réalisé par Henri Roanne et Gérard Valet. Il a pour titre "Canada, terre des hommes". Le jury présidé par M. Marcel Ouimet était composé de M. Yves Jasmin, directeur des relations extérieures de la Compagnie canadienne de l'Expo 67, M. Louis Martin, président de l'UCLF, M. Guy Dozois, directeur du service du thème à la Compagnie canadienne d'Expo 67.

"Beau voyage"

Douze jeunes filles et garçons français, belges, suisses et canadiens partiront à la découverte du Canada, au cours d'un voyage de 3 semaines, organisé par Radio-Canada, qui, à l'occasion de l'Expo, participait pour la première fois à ce concours, a décidé de s'y associer régulièrement.

Un effort tout spécial sera fait pour les échanges de magazines et la création d'un grand magazine mensuel, consacré aux problèmes actuels.

A l'Aréna Maurice-Richard

Le 4e Festival international de folklore

Le quatrième Festival international de folklore sera présenté aujourd'hui à l'Aréna Maurice-Richard de Montréal.

Dans un communiqué émanant du Secrétariat de la province, on précise que ce grand spectacle de danses et de chants populaires y sera présenté dans le cadre des fêtes du centenaire de la Confédération.

Organisée par le Conseil des arts populaires du Québec, sous la direction de M. Guy Landry, de la Fédération des loisirs, cette manifestation réunira des participants de Rivière-du-Loup, Normandin, Arvida, Deschambault, Trois-

Rivières, Amos, Sherbrooke, St-Jean et l'ancienne Lorette. Des représentants de chacune des provinces de même que de la France, de Grande-Bretagne et des États-Unis seront inscrits au programme.

Pour sa part, le Secrétaire de la province, M. Yves Gauthier, a fait savoir que le gouvernement du Québec accordait un octroi de \$2,500 afin d'assurer la réalisation de ce festival.

La ville de Montréal, le journal La Presse et la station radiophonique CJMS, de Montréal, accorderont également leur appui financier à la réalisation de cette manifestation.

économiques et politiques, notamment "Le Marché commun", sera prochainement réalisé.

De nombreuses coproductions ont été projetées en musique: Koechlin, Panorama 1800-1914, Erik Satie, Christian, etc...

Dans le domaine des émissions littéraires et dramatiques: Robespierre, Paul Claudel, Lautréamont, Chateaubriand...

Enfin, la Commission des variétés, en recherchant de nouvelles formules, a permis aux animateurs de la Communauté un très intéressant et fructueux travail de collaboration.

La 33e session de la Communauté se tiendra à Paris du 14 au 17 novembre prochain.

Au cours de cette session, le jury de la Communauté décernera le Grand Prix du Reportage 1967 et couronnera au cours du Gala "Chansons sur mesure" les lauréats de ce concours consacré à promouvoir la chanson française de qualité.

ROBERT CHARROUX

HISTOIRE INCONNUE DES HOMMES DEPUIS CENT MILLE ANS

\$4.50

LE LIVRE DES SECRETS TRAHIS

\$3.75

LE LIVRE DES MAITRES DU MONDE

\$3.75

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest
844-6571

TEL. 1 514-845-0833



Librairie Prométhée

3844 ST-DENIS • MONTREAL, P.Q.

Montréal, le 17 juin 1967,

MESSIEURS,

Depuis quelque temps déjà, la LIBRAIRIE PROMETHEE s'est fait connaître dans les divers milieux de la société québécoise par sa politique de bas prix et ensuite, au cours des nombreuses polémiques que la politique de la librairie souleva.

Cette politique de bas prix est la première phase définie par les administrateurs de la librairie. Disons en passant qu'il n'est pas question que PROMETHEE augmente ses prix pour augmenter ses profits.

Aujourd'hui, nous abordons, et les directeurs de la librairie et le grand public, la deuxième phase de la politique de PROMETHEE, qui consiste à réduire encore les prix déjà réduits de la librairie.

CETTE REDUCTION EST POSSIBLE GRACE A UNE POLITIQUE DE SOUTIEN de la part du grand public. C'est pourquoi, la librairie a mis sur pied un cercle de membres.

LA DIRECTION,

Devenez membre du premier club du libraire au Québec en versant :

Membre fondateur : \$5.00 ☐ Membre ordinaire : \$3.00 ☐

Toute personne peut bénéficier d'une sur-remise de 10% sur les prix déjà réduits de la librairie en remplissant ce coupon et en nous l'expédiant sans tarder.

CENTRE DE RELATIONS SOCIALES,
175 EST, RUE BEAUBIEN,
279-1029

Je soussigné désire devenir membre du CLUB DULIVRE PROMETHEE.

Membre fondateur : \$5.00 Membre ordinaire : \$3.00

Ci-inclus un chèque au montant de \$..... je désire recevoir ma carte à.....

Nom

Adresse

Ville

LIRE N'EST PAS UN LUXE • NOS PRIX VOUS LE PROUVENT

ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES

UNE COLLECTION DE 21 MANUELS DES AUTEURS SUIVANTS

J.-M. JARRY — T. D'ANJOU — D. ROBERGE
J.-C. LADOUCEUR — G. NORMAND — J.-R. MESSIER

- UNE COLLECTION DE 21 MANUELS S'ADRESSANT AUX ÉTUDIANTS DES NIVEAUX DE LA 11e ANNÉE À LA 14e ANNÉE.
- CETTE COLLECTION CONTIENT TOUT LE PROGRAMME DES CEGEPS.
- ELLE RÉPOND AUX EXIGENCES DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUES MODERNES.

DEJA PARU :

LOGIQUE — ENSEMBLES

SYSTEMES DE NOMBRES

(Structure des Réels)

A PARAÎTRE AU 20 AOÛT :

SYSTEMES DE NOMBRES

(Structure des Réels, des Complexes et des Polynômes)

GEOMETRIE VECTORIELLE PLANE

GEOMETRIE VECTORIELLE DANS

L'ESPACE

CALCUL I

CALCUL II

PERMUTATIONS ET COMBINAISONS

BINOME - PROBABILITES

PARUTION ULTERIEURE :

MATRICES ET DETERMINANTS

D'ORDRE 2

MATRICES ET DETERMINANTS

D'ORDRE 3

ESPACES VECTORIELS DE DIM. 3

MATRICES D'ORDRE M X N RANG

SYSTEMES D'EQUATIONS LINEAIRES

ESPACES VECTORIELS SUR LES REELS

APPLICATIONS LINEAIRES

VALEURS PROPRES

GROUPES — ANNEAUX, CORPS —

ESPACES VECTORIELS SUR UN CORPS

SUITES, SERIES ET DEVELOPPEMENT

DE TAYLOR

THEORIE DU CALCUL

EQUATIONS DIFFERENTIELLES ET

DERIVEES PARTIELLES

PROBABILITES, VARIABLES ALEATOIRES

ET DISTRIBUTIONS

GEOMETRIE SYNTHETIQUE DANS

L'ESPACE

ELEMENTS DE GEOMETRIE

DESCRIPTIVE

INITIATION A LA STATISTIQUE

MATHÉMATIQUES FINIES

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ÉDITEE PAR



1083 AVENUE VAN HORNE

MONTREAL

TEL.: 274-6521

LE FESTIVAL DE LA CHANSON

Claude

du 26 juin au 9 juillet

en première partie **DANIELLE ODERRA**
PIERRE CALVÉ

LOUEZ VOS PLACES DES AUJOURD'HUI

Les billets sont en vente aux endroits suivants:
Comédie-Canadienne, 861-3338. Les guichets sont ouverts de 10 h à 7 h.
Corbeil sur la Plaza, 279-4581. Le Centre du Disque, 842-3541.

CAISSES POPULAIRES
Maisonnette, 254-9495, Hochelaga, 527-4193, La Nativité, 526-2806.
St-Jeanne-d'Arc, 526-2819, St-Claire, 351-1916.
Pointe-aux-Trembles, 645-8776, St-Jean-Baptiste de la Salle, 255-7767.

COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal

vous invite au spectacle

"L'HOMME LE DÉCOUVREUR"

présente au

PLANÉTIARIUM DOW

(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)

DU 20 JUIN AU 13 AOÛT, 1967

HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS

Dimanche: 1h p.m.; 3h 30 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.
Lundi: 2h 15 p.m.
Mardi: 12h 15 p.m.; 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Mercredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Jeudi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Vendredi: 2h 15 p.m.; 9h 30 p.m.
Samedi: 2h 15 p.m.; 4h 30 p.m.; 9h 30 p.m.

Admission: Adultes .75, Enfants .25

LE PLANÉTIARIUM DOW
OFFERT À LA VILLE DE MONTRÉAL ET À SES CITOYENS PAR
LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

SUR LA PLACE

JACQUES-CARTIER

Face à l'Hôtel de Ville de Montréal

Le St. Amable

CUISINE BOURGEOISE

100, RUE ST-AMABLE ANGLE PLACE JACQUES-CARTIER
Tél.: 878-3066

RESTAURANT FRANÇAIS VIEUX-MONTREAL

RESTAURANT

LE FOUR-NIL

CUISINE QUÉBÉCOISE
338, PLACE JACQUES-CARTIER
VIEUX-MONTREAL
878-4401

VIEUX-MONTREAL

La BOÎTE à CLÉMENCE

"Le Monde Sont Drôles"
Revue Musicale de Clémence Desrochers
Spectacles tous les soirs
9 h. 30 et 11 h. 30
Billets: 10, 15, 20
Rés.: 878-4401

442 Place Jacques-Cartier
VIEUX-MONTREAL



L'architecture à l'Expo

par Laurent LAMY

Architecture ancienne, traditionnelle, nouvelle, sont les trois options entre lesquelles un pays a dû choisir pour la conception de son pavillon national. À l'Expo '67, elles se trouvent toutes trois illustrées.

ARCHITECTURE ANCIENNE

Les pavillons de la Thaïlande, de la Birmanie, de l'Etat du Maine, de la Chine nationale, par exemple, ont été conçus comme des reproductions d'architecture ancienne ou des interprétations modernisées de bâtiments anciens. Ces pays, peu nombreux à la vérité, ont essayé d'apporter à l'Expo le caractère véritable d'une nation, d'une civilisation supporte mal d'être transplantée au moyen de copies. Il faut mieux suggérer ce qui fait l'identité d'un peuple que construire en imitant. Sur place, il est possible de découvrir la réalité d'un peuple, là où tout est imprégné d'une même culture: architecture, nourriture, chants, théâtre, mœurs, vêtements, rues... Pour si pâle que soit le reflet d'authenticité apporté par ces pavillons traditionnels, il séduit les enfants et éveille en eux un désir de voyages et de découvertes.

ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

J'appelle architecture traditionnelle le type d'architecture qui remonte au début du siècle, en tant que conception: architecture géométrique, faite de béton, d'acier, de verre. Quelques pays ont opté pour des cubes, des parallélépipèdes, des pyramides, tout en ajoutant parfois des éléments décoratifs. Je pense en particulier à l'Iran, avec ses mosaïques et son style gothique modernisé. Ici, sous le nom d'architecture Dom Bello, nous connaissons bien ce style rendu familier par nombre d'églises et repris depuis quelque temps par plusieurs salons funéraires.

Par contre, la Tchécoslovaquie est d'une architecture rigoureuse et fonctionnelle, rassemblée par les jeux de masses, de textures, de plans et de vides, sans utilisation de la couleur. Les architectes du pavillon de Monaco ont utilisé des cylindres et des demi-cylindres tronqués, colorés dans la même gamme que les villes du pays. Le rythme en est intéressant et l'esprit se rapproche du parti choisi par la Grèce avec ses cubes blancs, par l'Afrique avec ses bâtiments en brique et ses toits en tôle, par le Vermont avec ses pentes qui s'élancent et s'entrecroisent.

VENEZUELA

Parmi ce type de pavillons à formes géométriques simples, il faut souligner celui du Venezuela. Avec ses cubes colorés en jaune, vert, noir, ce pavillon donne vie au coin de l'Expo où il est situé. La grande pureté des formes se trouve soulignée par l'intensité de la couleur. Le message visuel est efficace: il attire l'œil, le re-

tient même. Ce pavillon sans prétention convient aux buts d'une exposition où l'intérêt des visiteurs doit être suscité sans que les dépenses soient hors de proportions avec les moyens dont disposent les pays. L'orgueil, la vanité, l'esprit de compétition entraînent quelquefois des pays peu fortunés à un gaspillage regrettable.

CANADA - QUEBEC

Dans la veine géométrique, mais de construction plus savante, la pyramide inversée du Canada relève d'une prouesse technique: faire tenir cette masse d'acier sur une pointe. Cette "pyramide" vide n'a pas grande utilité. Elle sert de "tour d'observation". Le Québec a aussi utilisé la pyramide, tronquée cette fois. Visuellement, à cause du peu de pente des côtes, c'est presque un bloc de verre monté sur pilotis. Au plan architectural, le pavillon du Québec est intéressant: le parti est franc, l'austérité de la forme adoucie par la vie de la lumière sur les grandes surfaces. Par sa forme simple et sa transparence il s'apparente au pavillon des Etats-Unis qui a sur lui l'avantage d'innover au point de vue construction (dôme géodésique).

URSS - ITALIE - ANGLETERRE

Dans divers pavillons, on sent une volonté d'échapper à la géométrie pure. Les architectes sont partis d'une forme géométrique qu'ils ont libérée de sa rigueur mathématique. L'URSS et l'Italie en sont des exemples. Les toitures prennent toute l'importance et donnent de l'envol à l'ensemble de la construction.

Le pavillon de l'URSS qu'on dit dessiné par un architecte italien, ce qui expliquerait sa parenté avec le pavillon de l'Italie, reste d'une architecture assez conventionnelle.

Plus osés que les Russes, les Italiens ont accroché le toit du pavillon au sol, à la manière d'un saut de ski nautique qui part du niveau de l'eau. L'Italie est le seul pays qui a su utiliser son toit comme surface d'exposition pour sculpture monumentale. Construction sans fenêtre ou à peu près, le pavillon italien, comme celui de la Grande-Bretagne s'inscrit dans cette nouvelle architecture, dite de bâtiment aveugle, où l'intérieur se débarrasse entièrement de regards extérieurs et vice-versa. C'est là une tendance qui s'accuse dans l'architecture actuelle.

ARCHITECTURE NOUVELLE OU A FORME LIBRE

Une minorité d'architectes a osé affronter la forme libre. La France nous a donné un pavillon fait pour des expositions nombreuses et variées. A première vue, l'architecture extérieure séduit par ses lignes, ses étages juxtaposés rappelant de loin le musée Guggenheim. Par contre, les montants

d'aluminium rajoutés tout autour se révèlent essentiellement décoratifs et masquent l'architecture véritable qui est valable. En 1967, ce souci d'embellissement par addition est gênant. On regrette que la France n'ait pas profité de l'Expo '67 pour confier son pavillon à un Claude Parent, architecte du groupe Architecture-Principe qui sera peut-être le nouveau Le Corbusier dans la France s'engouffrant aujourd'hui mais à qui elle a très peu fait confiance de son vivant!

ALLEMAGNE

Le pavillon qui réunit à la fois invention de forme et invention technique est celui de l'Allemagne. Bâtiment temporaire, il est léger, facilement démontable. Vaste, il abrite de nombreux expositions. Dans la construction traditionnelle, les poutres et colonnes font corps et le reste est remplissage, joints que dans le pavillon allemand, il n'y a pas de poutres. Des colonnes portent un filet métallique en tension qui lui-même supporte le toit de vinyle. Visuellement, ce n'est qu'un toit. C'est une des premières fois où ce système de câbles d'acier en tension et colonnes en compression est employé à une aussi grande échelle et où ce principe a été appliqué intégralement. (1) Aucun autre pavillon ne possède cette enveloppe, qui semble retrouver le mouvement de flux et de reflux de la mer. Pour les pavillons de l'Ontario et du Canada, on a finalement appliqué les mêmes principes de construction qu'au pavillon allemand, mais sans arriver à son lyrisme.

À l'Expo '67, l'architecture des pavillons nationaux et provinciaux suit toute une trajectoire dans le temps, à partir de l'exotisme artificiel en passant par l'architecture actuelle (béton, acier) qui devient traditionnelle et jusqu'à ce qui sera de plus en plus la tendance de demain: l'architecture lyrique. L'architecture, toujours influencée par les arts purs, peinture, sculpture, musique, cherche à se renouveler. Nous connaissons déjà les sculptures-habitats de Europe. On parle de Montréal comme Ville souterraine (places Ville-Marie - Bonaventure). On pense sérieusement à des villes aériennes. Telle quelle, l'Expo '67 nous offre une concentration architecturale très instructive.

Pour des raisons différentes, les pavillons du Venezuela et de l'Allemagne sont les plus réussis; l'un pour sa pureté d'intention et la rigueur de ses formes et de sa couleur, l'autre pour la poésie de ses vagues et de ses crétes.

(1) Pour ceux qui s'intéressent aux nouvelles structures, la station du Métro-Express de la Ronde, conçue par les architectes italiens, Gaeul, Laidi et Pauri, est à remarquer: cet art est une application du principe de tension continue et de compression, discontinue, principe qui, jusqu'ici, n'a pas été appliqué à une telle échelle.

Les dangers du film de propagande

par André BERTRAND

LE FASCISME TEL QU'IL EST, film de Mikhail Romm couronné au Festival de Leipzig en 63. Au Vendôme.

LE FASCISME TEL QU'IL EST est en absolu une situation de fait et Mikhail Romm, le réalisateur, le donne à entendre lui-même lorsqu'il écrit que son film "n'est pas une chronique du nazisme", non plus d'ailleurs qu'un reportage sur l'Italie mussolinienne. En d'autres termes, le Führer, le duc et les foules qui leur ont obéi ont été victimes, en leur temps, d'un phénomène qui n'a pas d'âge, qui malheureusement renaît sans cesse et dont il faut démontrer au plus tôt les mécanismes. Aussi bien dire que succèdent aux actualités des années 40 des images de l'Amérique et de l'Angleterre d'aujourd'hui ou Rockwell et le raciste Mosley continuent de prêcher l'intolérance comme si de rien n'était, ou les GI sont entraînés comme l'étaient naguère les jeunesse hitlériennes.

On voit tout de suite le défaut de ce film et du cinéma de propagande en général: les événements rapportés en cachent d'autres qui ne sont pas, le point de vue est unique, la vision partielle. Ici, par exemple, c'est à croire que les Russes ont triomphé à eux seuls de l'Allemagne puisque nulle part n'interviennent les troupes alliées. On imagine facilement, sur un même sujet, une production américaine dont les Soviétiques seraient absents. C'est ce qui s'appelle avoir un ennemi commun, le bien connaître et se tirer des poils par-dessus le mur.

The Deadly Affair

film de Sidney Lumet avec James Mason, Maximilian Schell et Sumner Redstone.

Que dire? Le temps est le meilleur juge et à trois semaines de distance, j'ai presque tout oublié du dernier film de Lumet dont il me faut rendre compte aujourd'hui, THE DEADLY AFFAIR. C'est à peine si je me souviens d'un drame policier dont l'inspecteur Dobs est la principale figure; d'une fillette à la recherche de ses parents et se promenant seule, toute blanche, dans un quartier mal famé; d'une bagarre entre un détective et un gangster où chacun des coups assénés est traduit par un mouvement désordonné de l'appareil enregistreur secoué en tous sens — comme si c'était le spectateur qui encaissait par l'intermédiaire de la caméra. Par contre, un épisode m'a vivement surpris qui, j'en suis sûr, en surprendra d'autres: saisi en plongée, un individu s'achemine vers un escalier dont

il n'a pas sûrement franchi la dernière marche qu'un formidable coup de poing l'accroche, justifiant l'angle de prise de vue et figeant le spectateur qui croyait cet angle gratuit. Que non, le meurtrier nous attendait tout là, sur le palier, victime et témoin.

Un film pour le moins renversant.

The Happening

de Eliot Silverstein, avec Anthony Quinn et George Maharis.

Résumons d'abord l'histoire en quelques mots puisque tout y peut tenir c'est-à-dire fort peu de choses: kidnappé, un honnête homme passe du côté des bandits et collabore avec eux à partir du moment où il s'aperçoit que personne, ni sa femme ni ses amis, ne veut payer la rançon qui lui vaudrait d'être relâché. Sa femme évidemment le trompe avec un autre et cet autre a mieux à faire et ainsi de suite. L'idée d'une vengeance éclatante telle qu'elle s'impose ici, brusquement, à l'esprit du héros, n'est pas sans rappeler celle du berger sarde de BANDITI A ORGOLOSO, injustement accusé de meurtre, rejeté, honni, ce berger prend le maquis, on le pour le mal, attaque ses semblables, leur vole leurs troupeaux, enfin devient tel que se le représente depuis longtemps la société des aventuriers.

Car l'homme est naturellement bon et le demeure tant qu'il n'est pas poussé à bout. Alors là, place! Tout est prêt. Le spectateur se recroqueville dans le noir, le film peut commencer: les salauds n'ont qu'à se bien tenir.

A ne pas oublier

Au Festival: LES AMOUREUX DE Mai Zetterling.

Aux cinémas Champlain et Crenshaw: TORN CURTAIN d'Alfred Hitchcock, avec Paul Newman et Julie Andrews. Hitchcock dirige les meilleurs hommes avec une maîtrise exemplaire, apporte au défilé et à la mise en scène de ses intrigues une science dont l'efficacité n'est jamais en défaut. (Leopold).

A l'Odéon Place du Canada: THE HONEY POT de Joseph Mankiewicz.

Au séville: TRIPLE CROSS de Terence Young, l'auteur de James Bond.

Bonny Schneider est toujours un spectacle, même fatigué.

Au Verdi, le 17: YOUNG DE Rurouna, de C. COHEN, DANS L'EAU de Roman Polanski (qui tourne actuellement un film de vampires en Californie), du 18 au 21. IVAN LE TERRIBLE d'Elia Kazan et ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. ALEXANDRE NEVSKI (il faut absolument avoir vu ce film au moins une fois); du 22 au 24 inclusivement: REBEL WITHOUT A CAUSE et EAST OF EDEN, tous deux méritant en vedette James Dean.

Disques de variétés

• Alexandre Zekine
Volume 2
Mou, T 70.018
Capitol
D'origine russe, né et élevé à Lyon, passant depuis lors d'une ville à l'autre, Alexandre Zekine semble s'être trouvé un port d'attache au Québec, et plus particulièrement à Montréal où il habite. Rien d'étonnant, qu'avec sa voix de basse, il se soit d'abord destiné à l'opéra; les chansons qu'il interprète sur ce microsillon sont dans la veine folklorique, et qu'elles soient d'hier ou d'aujourd'hui nous pensons au folklore américain: chacune d'entre elles porte un message, retrace une période historique, ou traduit avec simplicité la mentalité intime d'un peuple.

C'est son deuxième microsillon sur étiquette Capitol; les chansons sont tirées du folklore russe, hébreu, espagnol, français et anglais. C'est un excellent répertoire qui ravira tous les amateurs de folklore, et qui convaincra les autres par sa richesse vocale et instrumentale. Le groupe qui accompagne Zekine est excellent, arrangements et direction d'orchestre appropriés, et la prise de son très juste.

• Adamo
• P.O. Murphy
Mono 67.204
Pathe

La Comédie Canadienne présente dernièrement Adamo pour la première fois à Montréal; ce fut alors une occasion rêvée pour son "fans". Ce sixième long jeu fait entendre un Adamo plus sophistiqué, sans doute à cause d'un accompagnement musical de grande qualité: le grand orchestre de l'Olympia sous la direction de François Baubert.

C'est un répertoire jeune, sans prétention, ironique ("Sont-ce vos bijoux"), sentimental ("Tombe la neige", "Ensemble", "Je vous offre", "Ton nom"), et rythmé ("Tenez-vous bien", "Inch Allah"). Auteur des paroles et de la musique, on ne s'aperçoit pas d'une voix chantante et étincelante qu'il a fait sienne, et que son "fan" a élue. La prise de son est inégale et un peu faible.

• Gilbert Beaud
"L'important c'est la rose"
Mono 67.233
Pathe

"Beaud with strings". C'est à peu près ce qu'on pense en écoutant ce microsillon de Beaud, onze chansons accompagnées par un orchestre à cordes, sans oublier un chœur un peu plus sympathique. On retrouve ici un chanteur qui conserve tout le dynamisme des premiers long-jeu ("Merci beaucoup", "Les beaux quartiers", "Hey, mon frère", "Je l'aime"), un autre qui tombe dans un lyrisme qu'on ne lui connaît pas ("Dans le lit d'un homme d'affaires", "Seul sur son étoile").

Mais, "L'important c'est la rose", cette atmosphère que Beaud instaure, toutes ces foules qu'il déplace à chacun de ses récitals; c'est un grand qui vieillit... un peu en marge de la génération actuelle.

• Richard Anthony
"Une autographe S.V.P."
Mono, 67.237
Pathe

Richard Anthony termine une sixième année de succès. On raconte qu'il trouve l'inspiration de ses chansons près de Paris, dans une calme et belle retraite, ancien prieuré au jardin harmonieusement dessiné. On dit également qu'il doit ses succès à la perfection d'un style personnel et soigné, harmonieux et énergique à la fois, et qu'il plait toujours parce qu'il sort de l'ordinaire. C'est un point de vue qu'on peut refuser. Mais que faire; il est depuis longtemps sacré idole!

• Le marchand de sable
Mono, 70.013
Capitol
"Le marchand de sable" est une émission de Radio-Canada diffusée dans la soirée au réseau français de radio, du lundi au vendredi. Les textes sont de Francine de Repentigny d'après une idée originale d'Henri Bergeron.

Sur de la musique de Pierre Brabant, Henri Bergeron raconte Tiennot: "Le chemin de l'école", "L'enfance de Rigodin", "Les bretelles", "Papi-neau et le métier de chien", "Rogodin, le héros de l'étang", et "Rogodin fait l'école buissonnière". Un beau disque pour enfant, servi par une prise de son fidèle.

J. Thériault

GAGNANT DE 2 OSCARS
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
LE MEILLEUR SCÉNARIO

46^{ème} SEMAINE
KATMANCOLOR
FALME DE DO

et un homme
et une femme

LA PUNITION
J. Roush

MOULTEURVILLE

SESSIONS DE L'AML A RIGAUD



Sur cette photo nous apercevons M. ALEXANDER PELOQUIN, D.M., Boston, s'entretenant avec Sa Sainteté le Pape Paul VI, lors d'une récente tournée européenne et africaine où il dirigea sa nouvelle messe "Mass for Joy".

M. Pelouquin est directeur musical à la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul (Providence, U.S.A.), compositeur de musique vocale et instrumentale, pianiste et organiste de concert et chef de chœur renommé aux États-Unis; il fera partie du groupe des professeurs invités à la Session des Chœurs de Chœur de Rigaud, du 23 juillet au 2 août 1967. Cette session présente donc un intérêt sans précédent puisque M. Pelouquin sera l'adjuvant de M. l'abbé Pierre Kaelin, de Fribourg (Suisse), auteur du Livre de Chœur largement utilisé dans les écoles de chant de l'Europe et de l'Amérique.

Cette session des Chœurs s'insère dans l'ensemble des sessions que l'AML organise cette année à l'Ecole Normale de Rigaud: session pour les frères, session de liturgie-chant français, session pour la formation des moniteurs pour l'enseignement du chant liturgique dans les paroisses, session pour la formation des organistes, session de flûte à bec, session de guitare classique et de guitare d'accompagnement, session de violon de gambe, session de veilles récréatives. On peut demander le prospectus à l'Action Musicale Liturgique, 875 rue Saint-Louis, Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

EXPOSITION

SCULPTURES DE DOGON
et autres tribus africaines

GALERIE LIPPEL
Art primitif

2159 Mackay 842-6369

galerie libre

RONALD CHASE
Jusqu'au 23 juin

TONY HUNT
Sculpteur indien

2100 CRESCENT 288-6080

EXPOSITION

ANTOINE BOURDELLE
Sculpture et dessin

TAPISSERIES FRANÇAISES CONTEMPORAINES

Arp - Calder - Cocteau - Derain - Ernst - Klee
Laurens - Léger - Matisse - Miro - Picasso

GALERIE WADDINGTON
1456 ouest, rue Sherbrooke Montréal

Omer De Serres
CARREFOUR DE L'ARTISTE

Choix de
• PEINTURES
• A L'HUILE
• OU À L'EAU
• PINCEAUX
• PAPIERS DE COULEUR
• CARTON
• TOILE, CRAYONS
• INSTRUMENTS DE PRÉCISION

3 magasins pour un meilleur service
1405 SAINT-DENIS 6935 SAINT-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
Commandes par téléphone 288-0251

LE PATRIOTE
1474 est, Ste-Catherine - Tél. 521-6666
du 5 juin au 18 juin
TEX
Admission 20 ans et plus
Tous les soirs à 9h.30 et 11h.30
La seule boîte typiquement québécoise à Montréal

MICHELLE MERCIER
ROBERT HOSSEN
la seconde vérité
CHRISTIAN-JAQUE
cinéma
Tél. 288-3303 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
fleur de lys 650 EST, STE-CATHERINE STATION BERNI
AIR CLIMATISE

THE TUDOR SINGERS OF MONTREAL
Wayne K. Riddell, directeur
Concert du mercredi 28 juin, à 20h.30,
Salle Redpath de l'Université McGill
PROGRAMME
Motet no 5 J.S. Bach
Five Flower Songs B. Britten
Trois Chansons C. Debussy
Madrigaux des XVe et XVIe siècles, et folklore.
Entrée : \$2.00 Etudiants : \$1.00
Billets en vente sur place et au International Music Store

FANTOMAS
SE DECHAIENE
LOUIS DE FUNES
MYLENE DEMONGEOT
JEAN MARAIS
un film de ANDRE HUNEBELLE
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDRY 1204 est, Ste-Catherine Station BEAUDRY 4505, St-Hubert Stationnement GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pl.-IX

CINERAMA 7 h. 30 DIM. - 8 h. 30 LUN. au SAM.
2 h. MER. - SAM. - DIM.
à ne pas manquer durant
Cinéma vous présente, cette fois, dans une spectaculaire histoire de vitesse et d'amour, avec YVES MONTAND, EVA-MARIE SAINT, JAMES GARNER, FRANÇOISE HARDY, BRIAN BEDFORD, CLAUDE DAUPHIN, etc.
3 PRIX DE L'ACADEMIE
Production: METRO-GOLDWIN-MAYER
Grand Prix Film de JOHN FRANKHEIMER
EN CINERAMA ET COULEUR
FAUTEUILS RESERVES EN VENTE par poste ou au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan, magasin Boulevard, Rockland, Dorval, C.K.L. Radio, Saint-Jérôme... Roi des Bts Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau... PRIX Taxes incl. 1. Soir. lun. à ven. 8h.30, Orch. & loges \$2.75. Balc. \$2.35. Soir. sam. 8h.30 & dim. 7h.30, Orch. & loges \$3.50. Balc. \$2.75. En mat. mer. 2h. Orch. & loges \$2.00. Balc. \$1.50. En mat. sam. & dim. 2h. Orch. & loges \$2.50. Balc. \$2.00.
ENFANTS, 10 ans admis mercredi, samedi et dimanche à 2h.
CINERAMA, un procédé différent, sur le plus vaste écran intérieur au monde
IMPERIAL CINERAMA 1430 Bleury, Mtl. - AV. R-7102 ou 5603
METRO PLACE DES ARTS

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER 8 H. - 23 AU 26 JUIN
LES GRANDS BALLET CANADIENS
présentent
GISELLE
ARTISTES INVITES
ALICIA ALONZO • AZARI PLIZETSKI
Le 24 juin à 8h.: Au même programme "LA CORRIVEAU"
Le 26 juin à 8h.: Au même programme "GEHENNE"
CARMINA BURANA
23 ET 25 JUIN A 8H. • AU MEME PROGRAMME
"DIVERTISSEMENT GLAZUNOV"
Le 25 juin à 2 h.30 p.m.: Au même programme "POINTES SUR GLACE"
Matinée: \$2.00 - \$2.50 - \$3.00 - \$3.50 - \$4.50
Soirées: \$2 - \$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.50
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au Bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-8410
HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS: Lundi à Vend. 10 h. A.M. à 9 h. P.M., Sam. 10 h. A.M. à 4 h. P.M., Dim. de Midi à 4 h. P.M.
PLACE DES ARTS, 175 ouest, rue Sainte-Catherine, V.I. 2-2112
Tout billet d'entrée à l'une des représentations EN SOIRÉE du Festival Mondial dans un des quatre théâtres ou à l'Alouette donnera accès gratuitement au parc d'attraction de LA RONDE

Blue Bonnets
Samedi et dimanche à 2h.15
Parc Richelieu
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI à 8 h. 15
Sur semaine: 8h.15
Pas de courses le jeudi

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER 8 H. - 19-20-21 JUIN
L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
Le 19 juin: Chef d'orchestre: Ernest Ansermet
Oeuvres de: Haydn, Frank Martin, Debussy
Soliste: Hansheinz Schneberger, violoniste
Le 20 juin: Chef d'orchestre: Paul Klecki
Oeuvres de: Pierre Wismer, Duparc, Tchaikowski
Soliste: Pierre Mollet, baryton
Le 21 juin: Chef d'orchestre: Ernest Ansermet
Oeuvres: Honegger, Conrad, Beck, Stravinski, Ravel
Soliste: Harry Datyner, pianiste
\$2.50 - \$3.50 - \$5.50 - \$6.50 - \$7.50

THEATRO STABILE DI GENOVA
PREMIERE NORD-AMERICAINE
Le grand succès du festival d'Edimbourg en 1965
"I DU GEMELLI VENEZIANI"
DE CARLO GOLDONI
Le Teatro Stabile, c'est la promesse d'une soirée colorée, fouguese, merveilleusement drôle. C'est un spectacle d'une liberté, d'une spontanéité, d'une virtuosité étourdissantes. Un festival de comédie italienne qui a fait dire à un critique de Vienne, notant les réactions d'un public aussi enthousiaste que celui, hier, du Théâtre Majeur: "Excepté quelques Italiens et quelques familiers du langage de Dante, un public qui ne comprenait rien et qui pourtant comprenait tout!"
Alain Pontaut, "La Presse"
Soirées: \$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.50
Matinée 17 juin: \$2. - \$2.50 - \$3.50 - \$4.50

PLACE DES ARTS THEATRE MAISONNEUVE Demain et lundi à 8h.15
ISTOMIN - STERN - ROSE
Oeuvres de: Beethoven, Ravel, Schubert
\$4.50 - \$5.50 - \$6.50 - \$7.50
PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL CE SOIR à 8 H. 30
DERNIERE REPRESENTATION
LA SEULE COMPAGNIE DE DANSE MODERNE
ERIK HAWKINS DANCE COMPANY
\$2.50 - \$3.50 - \$4.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL 8 h. 30, 22-23-25-26-27 juin
YEHUDI MENUHIN
et L'ORCHESTRE du FESTIVAL de BATH
LE 22 JUIN A 8 H. 30
Oeuvres de: Bach, Mozart, Weinsweig, Britten
Soliste: Hephzibah Menuhin, pianiste
LE 23 JUIN, A 8 H. 30
Oeuvres de: Beethoven, Mozart, Schubert
Y. Menuhin et R. Masters, violonistes
W. Gerhardt, alto; J. du Pré et D. Simpson, violoncelles
M. Dobson, hautbois; J. Burdon et T. Brown, cors
LE 25 JUIN A 8 H. 30
Oeuvres de: Haendel, Mozart, Haydn, Goehr, Cpe Bach
LE 26 JUIN A 8 H. 30
Oeuvres de: Brahms
Y. Menuhin et R. Masters, violons
W. Gerhardt et M. Major, altos
J. Dupré et D. Simpson, violoncelles
LE 27 JUIN A 8 H. 30
Oeuvres de: Mozart, Tippett, Haydn
\$4.50 - \$5.50 - \$6.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL 8h.30 du 28 juin au 4 juillet
MUSIQUE et DANSES de L'INDE
28 juin - 8h.30 - Bismallah Khan, Shahnai - 29 juin - 8h.30 - Ali Akbar Khan, Sitar - 30 juin - 2h.30 - Baharata Nathayam Dances - 1 juillet - 2h.30 - The Kathakali Dancers - 8h.30 - Baratha Nathayam Dances - 2 juillet - 2h.30 - Ali Akbar Khan, Sitar - 8h.30 - The Kathakali Dancers - 3 juillet - 8h.30 - Ravi Shankar, Sitar - 4 juillet - 8h.30 - Ravi Shankar, Sitar, Bismallah Khan, Shahnai
MATINEES: \$1.50 - \$2.50 - \$3.50
SOIREES: \$2.50 - \$3.50 - \$4.50
QUELQUES BILLETS DISPONIBLES SEULEMENT
PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL 8h.30 5 juillet
ENGEL
PIANISTE SUISSE
Oeuvres de: Mozart, Kelter Born, Moeschinger, Alessandro
BILLETS: \$2.50 - \$3.50 - \$4.50

PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL 8h.30 7 et 8 juillet
COLLEGIUM MUSICUM DE ZURICH, SUISSE
CHEF D'ORCHESTRE: PAUL SACHER
7 juillet: oeuvres de: Martin - Burkhard - Honegger
8 juillet: Schoeck, Henze, Scharif, Mozart
BILLETS: \$2.50 - \$3.50 - \$4.50
PLACE DES ARTS THEATRE PORT-ROYAL 8h.30 10 au 15 juillet
TROUPE de DANSEURS d'art JAPONAIS
QUELQUES BILLETS DISPONIBLES SEULEMENT
\$2.50 - \$3.50 - \$4.50
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au Bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-8410
HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS: Lundi à Vend. 10 h. A.M. à 9 h. P.M., Sam. 10 h. A.M. à 4 h. P.M., Dim. de Midi à 4 h. P.M.
PLACE DES ARTS, 175 ouest, rue Sainte-Catherine, V.I. 2-2112
BILLETS EGALEMENT EN VENTE A LA PORTE

FESTIVAL DU CINEMA SOVIETIQUE
LE BILAN DU FASCISME
50 MILLIONS DE MORTS
vendredi 16: FASCISME ORDINAIRE de Mikhaïl Romm
jeudi 22: Prix Colombo d'Or - Festival de Leipzig-85 version originale. MONTAGNE, 12.15-2.35-4.55-7.15-9.35 hms
vendredi 23: PERSONNE NE VOULAIT MOURIR de Vladimir Zolotarevitch
jeudi 29: Meilleur acteur: D. Bonicini - Karlory Vary-64
VENDOMME

D'AFRIQUE
Un extraordinaire spectacle de danse présenté par 60 danseurs et musiciens. Les danses tribales rituelles de l'Ouganda, Lundi, mardi et mercredi, les 26, 27, et 28 juin, à 20h.30.
A L'EXPO-THÉÂTRE
Billets: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie. Ou écrivez à: "Danses et rythmes d'Afrique", Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal. Commandes postales servies rapidement.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

UN NOUVEAU SOMMET DANS LA COMEDIE DE NOTRE TEMPS!
"IL Y A LONGTEMPS QU'ON A RI AUTANT. UN SUCCES FOU A BROADWAY!" —Life Magazine
"UNE COMEDIE PARFAITE INCROYABLEMENT, IRRÉSISTIBLEMENT, FONDAMENTALEMENT ET CONTINUUELLEMENT DRÔLE." —Chicago, N.Y. News
SAINT SUBBER présente
GEORGE GOBEL PHIL FOSTER
dans une comédie-hit de NEIL SIMON
THE ODD COUPLE
mise en scène: HARVEY MEDLINSKY
direction artistique: OLIVIER SMITH
éclairage: JEAN ROSENTHAL
costumes: ANN ROTH
La production originale fut mise en scène par MIKE NICHOLS
AU THÉÂTRE MAISONNEUVE de la PLACE DES ARTS du 10 au 15 juillet
il reste encore de très bons billets
En soirée: \$3.50, \$4.50, \$5.50, \$6.50
Matinée le 12: \$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.50
Matinée le 15: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
Billets: au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie; ou écrivez à: "The Odd Couple", Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal. Commandes postales servies rapidement.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

L'ENSEMBLE NATIONAL DE DANSE DU CEYLAN
recréera pour vous tout l'environnement des danseurs du temple de kandy
les 20 et 21 juin, à 20h.30,
au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie. Ou écrivez à: "Danseurs du temple de Kandy", Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal. Commandes postales servies rapidement.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

Récital de violoncelle
par le jeune virtuose cingalais
Rohan de Saran
élève et protégé de Pablo Casals, a travaillé aussi avec John Barbirolli.
Au programme: finale de la sonate pour violoncelle seule, opus 8, de Zoltan Kodaly.
Doux caprices, de Paganini-Silva.
Prélude, Sarabande et gigue de la suite no 3 en do majeur, de Bach.
aussi
le pianiste cingalais
Malinee Peris
qui nous arrive des capitales mondiales de la musique.
Au programme: Gaspard de la nuit (onidine, le gibet, scarbo), de Ravel.
Sème sonate pour piano, de Rorem.
Sonata en la majeur, opus 120, de Schubert.
Théâtre Port-Royal de la Place des Arts le 19 juin, à 20h.30.
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie.
expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

Paris nous envoie toute la grâce, la fraîcheur et la voix prenante de
MIREILLE MATHIEU
la nouvelle Piaf
Pour la première fois sur une scène canadienne.
A l'affiche du même spectacle
JACQUES MICHEL
chansonnier canadien... du rythme, des blues et du folk.
A L'EXPO-THÉÂTRE du 29 juin au 1er juillet. Représentations à 18h.30 et 21h.30.
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50.
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie; ou écrivez à: "Mireille Mathieu", guichet du Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal. Commandes postales servies rapidement.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

SYDNEY

Australie

La vie de tous les jours...

une entrevue de Renée ROWAN

Un couple choisi parmi les milliers de visiteurs de la Terre des hommes

Ils sont tous les deux dans la quarantaine. Ils adorent la vie, les voyages, les gens gais et dynamiques, le soleil et le bon vin. Comme tous ceux qui ne se prennent pas trop au sérieux, ils ont un sens de l'humour formidable. "C'est tout ce que nous avons en commun avec les Anglais".

Ils habitent Sydney qui avec Melbourne sont les deux villes les plus importantes de l'Australie. Non! est journaliste; elle a collaboré pendant plusieurs années au *Australian Women's Weekly*. Son mari, George Farwell, est écrivain; il a déjà écrit treize livres à son crédit, deux autres sont en préparation dont un livre pour enfants sur les Philippines. Il vient de gagner le prix Mombas-Rothmans de littérature australienne pour un livre intitulé *Mask of Asia: The Philippines*, paru à la fin de 66.

A Montréal pour la durée de l'Expo, George Farwell est chargé de relations extérieures du pavillon australien pour le compte de son pays, un pays qu'il connaît à fond et dont il a visité tous les recoins, de Perth à Cairns. Ses observations au cours de cette longue route de 4,767 milles ont été publiées sous le titre de *Highway Number One*, et donnent une image assez complète du chemin parcouru par l'Australie pour atteindre prospérité et maturité.

L'Australie est un pays moderne, d'évolution rapide, colonisée depuis 180 ans seulement. Votre pays et le mien se ressemblent sur bien des points. L'histoire de l'Australie comme celle du Canada se ramène à une suite ininterrompue de défis relevés et de victoires remportées. L'Australie est une nation indépendante, d'expression anglaise. Son seul lien constitutionnel avec la Grande-Bretagne est la Couronne. Nous n'aimons pas plus que les Canadiens, nous faire appeler des Anglais. Nous avons trouvé notre identité propre, et nous en sommes fiers.

Ce pays—11,500,000 habitants—, a, comme le Canada, une population relativement petite si l'on considère l'étendue de son territoire qui représente les quatre cinquièmes de la superficie du Canada. A cause des conditions du sol, la population tend, comme ici d'ailleurs, à se

concentrer en des régions restreintes du pays: 65 p.c. des Australiens vivent dans les capitales des six Etats de cette Fédération.

Si l'Australie et le Canada ont beaucoup d'affinités, Sydney et Montréal aussi. Ce sont deux grandes villes modernes, à population à peu près identique et de même mode de vie. Mais quand on parle de température, toute comparaison cesse.

—Ce qui nous manque le plus depuis notre arrivée ici? Le soleil. Voyez-vous, chez nous, c'est le continent du soleil. Partout, les jours sont ensoleillés en moyenne 3 heures et demie. Pendant toute l'année, il y a toujours quelques heures de soleil, même les jours pluvieux. Actuellement, à Sydney, il fait environ 55° et nous sommes en plein hiver. Notre saison d'été va de décembre à la fin de février. Le thermomètre monte en moyenne jusqu'à 75°. Je crois que c'est justement à cause de ce climat bienfaisant, de ces paysages hauts en couleur, que les Australiens ont la joie de vivre et adorent le plein air et les sports. Ils détestent le protocole, sont ouverts, tolérants, démocratiques dans leurs institutions comme dans leur façon d'être.

L'anglais est évidemment la langue maternelle des Australiens et rares sont ceux qui parlent une langue seconde, sinon par nécessité, au niveau universitaire, pour obtenir une maîtrise ou un doctorat. Comme l'Américain, l'Australien parle l'anglais avec un accent qui lui est propre; il s'exprime lentement dans une langue claire et nette.

C'est un homme qui est bien chez lui et n'émigre pas; par contre, il réserve un bon accueil aux immigrants. En Australie, une personne sur six est, en fait, un immigrant arrivé depuis la guerre. Le gouvernement encourage cette immigration. Contient-elle, il a besoin de cet apport pour répondre aux exigences d'un pays en plein développement, sans compter l'apport culturel, bien sûr. Les plus nombreux viennent de Grande-Bretagne, de Hollande, d'Allemagne et d'Italie. On trouve aussi plusieurs réfugiés polonais.

Enseignement partiellement gratuit

Soixante-quinze pour cent des enfants australiens fréquentent les écoles publiques où l'enseignement est gratuit. Les autres écoles — privées — sont le plus souvent placées sous l'égide de l'Eglise et sont payantes. La liberté de culte est l'un des principes fondamentaux de la démocratie australienne et se reflète dans la multiplicité des croyances. Vingt-cinq à trente p.c. sont catholiques (les immigrants surtout); les autres, en très grande majorité, sont protestants.

L'école secondaire la plus répandue est de type "high school" polyvalent. Dans un pays où plus en plus industrialisé, l'accent est fortement mis sur les sciences.

—L'enseignement universitaire n'est malheureusement pas encore gratuit, mais souligne George Farwell, je ne connais pas un seul jeune doué et animé du désir de poursuivre des études, qui en ait été empêché à cause du manque d'ar-

gent. L'Australie possède onze universités (trois autres sont prévues) et deux collèges universitaires. Environ la moitié des étudiants qui les fréquentent bénéficient de subventions du gouvernement ou d'autres sources. Le plus important système d'aide financière aux étudiants est en effet dirigé par les autorités fédérales qui font une sélection d'après les résultats obtenus aux examens.

Des enfants disciplinés

Les Farwell n'ont pas d'enfant, mais ils ne peuvent s'empêcher de faire la comparaison. Les enfants australiens sont élevés plus strictement que les enfants canadiens tout en ayant, toutefois, beaucoup de liberté et un grand sens des responsabilités. On leur apprend tôt à se débrouiller seuls et à ne pas compter sur les parents.

—Vous ne voyez pas comme ici et aux Etats-Unis, les mères conduisent leurs enfants à l'école ou à leurs différentes activités, souligne Noni. Les enfants marchent ou empruntent les moy-



Les familles de Sydney se retrouvent après le travail ou en fin de semaine sur la plage voisine de

Freswater. Les Australiens y pratiquent leur sport favori: le "surfing".

ens de transport en commun. Par contre, ils conservent le respect des gens plus âgés. Les enfants cèdent encore leur place aux adultes dans les autobus. S'ils ne le faisaient pas, ils seraient verbalement réprimandés et même rapportés à

l'école ou aux parents. Ils sont aussi moins exigeants et moins gâtés, probablement parce que nous vivons dans un pays de moins grande affluence qu'ici.

Le niveau de vie

Peu d'Australiens sont très riches mais peu aussi sont pauvres. Les salaires sont moins élevés qu'au Canada, nous dit George, mais le coût de la vie est moins cher. D'une façon générale, le niveau du chômage en Australie est parmi les plus bas du monde.

L'Australie, nous rappellent nos interlocuteurs, a été l'un des premiers de l'établissement des systèmes d'arbitrage industriel. Le salaire minimum, les heures et les conditions de travail sont déterminés par des commissions à l'échelon national et de chaque Etat. Le salaire minimum est d'environ \$40 par semaine, c'est-à-dire le plus petit salaire qui peut être légalement payé à un adulte, soit l'équivalent du salaire minimum canadien.

Nos amis ont été étonnés de voir comment les gens ici acceptent facilement des pourboires, chauffeurs de taxi, filles de table, coiffeuses, barbiers, etc.

—A Sydney, cette pratique commence à peine à faire son chemin et encore seulement dans les grands hôtels et les grands restaurants, jamais dans les cafétérias et dans les salons de coiffure. Ces gens considèrent qu'ils sont payés convenablement pour faire ce qu'ils

ont à faire. Leur offrir un pourboire est une insulte.

Les travailleurs reçoivent en général trois semaines de congés payés par an. D'autre part la loi prévoit un congé de 13 semaines après 15 ans passés au service du même employeur.

Une autre chose qui choque les Farwell, c'est le coût très élevé de nos médicaments.

—Ce qu'il en coûte cher d'être malade chez vous! Je ferai sûrement tout en mon pouvoir pour attendre mon retour en Australie avant d'être malade. George nous raconte le choc qu'il a eu lorsqu'il a dû payer chez le pharmacien \$6.50 pour une prescription d'antibiotique. Pour la même prescription, il lui en aurait coûté .50 à Sydney. Le gouvernement se charge de la différence.

Le gouvernement australien verse un certain nombre d'indemnités pour frais d'hospitalisation et frais médicaux afin de venir en aide en cas de maladie; remboursement partiel des frais d'hospitalisation, des frais de médicaments, distribution d'un nombre important de médicaments d'urgence coûteux et d'autres médicaments prescrits par ordonnance, etc. Il y a aussi plusieurs autres avantages sociaux dont les allocations de maternité, les allocations familiales, les allocations chômage et maladie, la pension de veuvage, les pensions de vieillesse et d'invalidité.

Autre fait intéressant à noter: près de 90 p.c. des Aus-

traliens vivent dans des maisons unifamiliales. Environ 75 p.c. des logements sont occupés par leurs acheteurs à crédit ou leurs propriétaires.

La femme mariée au travail

Conséquence des premiers jours de la colonie quand la vie était très dure et que les femmes devaient travailler côte à côte avec les hommes pour survivre, la femme australienne, nous dit-on, vit sur un pied d'égalité avec l'homme. La femme n'est pas handicapée par une tradition de soumission et d'infériorité. Le droit de vote lui a d'ailleurs été accordé sans grandes luttes et bien avant plusieurs autres pays.

Environ 40 p.c. des femmes mariées travaillent, mais celles qui ont des enfants attendent leur entrée à l'école avant de reprendre un emploi. L'aide domestique est difficile sinon impossible à obtenir à Sydney et le système de garderies a peu près inexistant.

—Quand va-t-on cesser de nous identifier à ces bêtes très sympathiques mais dont on a déjà trop parlé, la même chose vaut pour votre gendarmerie royale. Qu'on parle plutôt de nos peintres, de nos artistes, de nos musiciens, de notre goût du risque et de l'aventure. C'est comme ça que l'on veut être connu.

A nos amis dont nous nous sentons solidaires sur bien des points, nous disons GOOD BYE. Au revoir!



Presque aussi connu que les kangourous, le pont de Sydney derrière lequel se dessine la ville.

Mme Gisèle Lavallée, lauréate du concours littéraire de la S.E.C.

Mme Gisèle Simard-Lavallée, du cercle Laio de Chicoutimi, a gagné le premier prix au concours littéraire 66-67 organisé sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférence. C'est ce qu'a annoncé la présidente, Mme André Gagnon, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société qui avait lieu à Montréal, la semaine dernière.

Mme Simard-Lavallée a obtenu le prix offert par le conseil général de France pour une étude intitulée: "La maison hantée de Nolligen", le deuxième prix va à Mme Françoise Desbiens-Tremblay, du

cercle Claveau-Dubuc, également de Chicoutimi, pour un travail intitulé: "La préhistoire — origine de l'homme et apparition de l'homme sapiens".

Une mention spéciale a été accordée à Mme Napoléon Beaudet, du cercle Tanguay, de Québec, pour une étude intitulée: "Boris Pasternak — La voix de la vie".

Mme Lyse St-Hilaire, du cercle St-Hilaire, de Québec, est la gagnante du concours littéraire spécial organisé par la Société d'Etude à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne. Elle avait intitulé son travail: "La participation des écrivains canadiens à la Confédération".

Les membres du jury pour ces deux concours étaient Mme Fernande St-Martin, MM. Robert Charbonneau et Naïm Kattam.

A l'occasion de cette assemblée, le comité de Montréal a réélu au poste de présidente Mme André Gagnon. Les autres membres du conseil sont: Mme Claude Beique, 1ère vice-présidente; Mme Marcelle Gagnon, 2e vice-présidente; Mme Jean-Marie Laurence,

Le Dr Lilian Chase, doyenne de l'ass. médicale canadienne

QUEBEC — Le Dr Lilian Chase a été choisie à titre de membre doyen de l'Association médicale canadienne, lors d'une réunion tenue à Québec hier. Cette femme médecin est spécialiste en maladies internes.

De 1924 à 1942, elle avait exercé sa profession à Regina, se spécialisant dans les cas de diabétiques.

Elle fit ensuite partie du corps médical de l'armée canadienne et on l'envoya à Toronto. Alors qu'elle était étudiante à l'université de Toronto en 1922, le Dr Chase avait vu le premier patient atteint de diabète subir un traitement à l'insuline qui venait d'être découverte par Best et Banting.

Le Dr Lilian Chase est la seule femme parmi les 17 médecins qui recevront aujourd'hui un témoignage d'appréciation de l'Association médicale canadienne.

1ère conseillère et Mme Gustave Crépeau, 2e conseillère, Mme Anne-Marie Dionne continuera d'occuper le poste de secrétaire.

L'administration se résume en quatre mots: planifier, organiser, diriger, contrôler

Planifier, organiser, diriger et contrôler, voilà ce qu'est l'administration, disait, hier, le Dr Gilbert Blain, directeur de l'Institut supérieur d'administration, conférencier invité à l'assemblée annuelle de l'Association des directrices des services bénévoles hospitaliers du Québec qui avait lieu au pavillon de l'hospitalité sur les terrains de l'Expo.

Qu'on administre un service de bénévoles ou un hôpital tout entier, qu'on administre une ville ou la province, qu'on administre un pavillon ou l'Expo 67, les quatre fonctions administratives demeurent toujours les mêmes. Seuls, l'ampleur des objectifs est différentes.

QUATRE PHASES IMPORTANTES

L'expérience a prouvé, souligne le Dr Blain, que l'équilibre n'est pas toujours respecté entre les quatre phases du processus et que souvent, on accorde trop d'importance à l'une d'entre elles aux dépens des trois autres. Il est évident qu'un tel déséquilibre aura des conséquences néfastes dans la poursuite des objectifs. Aussi,

une planification déficiente ou une absence de planification entraînera presque à coup sûr des difficultés qu'on aurait pu prévoir et qui obligeront peut-être les administrateurs à rebrousser chemin au moins temporairement dans la poursuite des objectifs.

Selon le conférencier, la connaissance des étapes ou des phases du processus administratif se révèle un instrument de très grande valeur pour toutes les personnes appelées à assumer des responsabilités administratives dans quelque domaine et à quelque niveau que ce soit.

Le Dr Blain a d'autre part souligné que le contrôle entraîne presque toujours une révision des plans et par suite, des changements dans l'organisation et la direction. On peut donc considérer que le processus administratif recommence sans fin, que l'administration avance comme une roue qui tourne sans arrêt, et c'est pourquoi on parle de "cycle administratif".

La direction est selon le Dr Blain la plus vitale des fonctions administratives. Même avec des plans bien conçus et

facilement exécutables, même avec une organisation solide, ment charpentée et bien construite, il faut toujours compter avec le facteur humain. D'où la nécessité des communications, de la stimulation, de la motivation, de l'orientation, de la coordination.

STENO TYPE I. Q. S.

849-6947

vous permettra d'enregistrer intégralement conférences, débats, cours, ... à la vitesse même de la parole, aussi rapide soit-elle.

Cours du jour - du soir - par correspondance

Cours d'été: juin - juil. - août - sept. - oct. 1967

INSCRIPTIONS OUVERTES

Institut QUITARD de Sténographie

3466, rue Saint-Denis, suite 3, Montréal

COURS D'ÉTÉ BERLITZ

Aujourd'hui, sur la Terre des Hommes, parler plusieurs langues est une nécessité. Préparez votre avenir. Garantisiez votre avenir. suivez les cours d'été Berlitz. Horaires pratiques. Tarifs spéciaux.

MONTREAL 2055 Rue Peel 288-3111

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE & PETILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

fithines 33
En boîtes économiques de 15 sachets
pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES
LES PHARMACIES

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LI-MONADE ASEPTA
PRÉFÉRÉ
DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX
... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieusement protégés. employez régulièrement OPTREX.
OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestionnant qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.
Demandez OPTREX à votre pharmacien
OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

Au bal d'époque offert récemment par la ville de Boucherville, à l'occasion du tricentenaire de sa fondation par Pierre Boucher et en l'honneur de trente maires du Québec, membres du comité exécutif et du conseil d'administration de l'Union des municipalités, M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord, invite à la danse Mme Clovis Langlois, épouse du maire de Boucherville.

BERLITZ
ENGLISH FRANÇAIS
FRANÇAIS РУССКИЙ
ITALIANO Deutsch
ENGLISH
RUSSIAN
ITALIAN
GERMAN

A la veille de la visite de Wilson à Paris

Les événements du Proche-Orient poussent l'Angleterre à se rapprocher de l'Europe

LONDRES — Lundi prochain Harold et Mary Wilson seront les premiers hôtes étrangers à résider au Grand Trianon restauré. Mais l'objet du voyage est beaucoup plus terre à terre qu'un séjour honorifique dans cette demeure, symbole à la fois de l'époque la plus glorieuse de Louis XIV et de celle, plus frivole, de Louis XV. Pour le premier ministre britannique il

s'agit, une fois de plus, de tenter de convaincre le général de Gaulle que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sera fondamentalement profitable à l'Europe. Depuis la conférence de presse du général de Gaulle du 16 avril, M. Wilson sait exactement à quoi s'en tenir sur l'attitude du président de la République française à l'égard du projet britannique d'entrée dans la CEE.

Le calme revient à Tampa, mais les émeutes raciales continuent dans les ghettos noirs de l'Ohio

Une série d'incendies, apparemment causés par des cocktails Molotov, ainsi que d'autres manifestations de violence raciale, sont survenues dans la nuit de jeudi à vendredi à Dayton, en Ohio, tandis qu'un calme relatif était maintenu à Cincinnati par la police et la Garde nationale. On a rapporté une quinzaine d'incendies à Dayton, dont un sinistre spectaculaire qui a détruit un groupe de cinq édifices abritant des bureaux et des résidences. Un haut fonctionnaire de la police a rapporté que le service d'autobus vers l'ouest de la ville de Dayton avait été sus-

pendu parce qu'il constituait un danger pour la population étant donné que les manifestants lançaient des pierres dans les fenêtres des véhicules. Tandis que les manifestations raciales se poursuivaient dans les villes de l'Ohio, la ville de Tampa, en Floride, scène de 3 nuits de violence, a connu une journée tranquille et la Garde nationale a quitté la ville. Cincinnati a connu sa quatrième nuit de violence raciale en dépit du fait que le nombre des gardes nationaux avait été porté de 800 à 1.000. Baïonnettes aux canons ou armées de carabines les gardes accompagnent la police dans les districts à

prédominance noire où se produisent les échauffourées. Un leader noir partisan du "black power" a émis ce qu'il a appelé une "déclaration de guerre" et a demandé la libération des Noirs emprisonnés à la suite des manifestations raciales.

Plus de 310 Noirs ont été arrêtés depuis le début de la semaine et 12 manifestants ont été condamnés jeudi pour avoir enfreint la loi de l'émeute à 500 d'amende chacun et à un an de prison. La tension a monté à la suite des condamnations et des spectateurs ont crié: "Tuez le juge".

dire au général de Gaulle que le problème est à l'étude. Un autre aspect de la crise israélo-arabe a aussi profondément marqué la Grande-Bretagne: on y a le sentiment qu'après avoir été mise en avant par Washington, elle a été lâchée par son allié préférentiel et a en conséquence subi le ressentiment arabe sans avoir en fait joué de rôle actif en faveur d'Israël. La aussi quelque chose a été changé dans l'attitude britannique et ce changement pousse un peu plus Londres vers l'Europe.

Il ne semble pas toutefois que cette évolution ait encore atteint le degré jugé suffisant par le général de Gaulle. Mais elle peut donner lieu, au Grand Trianon, à des échanges de vues qui ne sont pas sans intérêt.

On pourrait difficilement omettre de signaler la déclaration de M. Wilson aux Communies, mardi dernier, dans laquelle le premier ministre britannique a affirmé que la Grande-Bretagne n'acquiesce pas de fuses américaines "Poséidon", successeur des Polaris. Il avait déjà dit qu'il n'y aurait pas de nouveau Nassau. Il a maintenant précisé sa décision, et le moment choisi pour le faire indique assez que c'est en pensant à sa visite au général qu'il en a informé le monde.

Enfin sur le plan économique, les affaires britanniques ne sont pas aussi prospères que le souhaiterait le gouvernement: la aussi la crise du Moyen-Orient va peser lourd sur la balance commerciale du mois de juin.

Pompidou dispose désormais des pleins pouvoirs

PARIS — Le parlement français a définitivement autorisé le gouvernement à légiférer par ordonnances jusqu'à l'automne dans de nombreux domaines économiques et sociaux.

Pour qu'il en obtienne l'autorisation, trois votes de l'Assemblée nationale ont été nécessaires, en raison de l'hostilité du Sénat à cette délégation de pouvoirs.

A chaque fois l'opposition de gauche avait déposé une motion de censure contre le gouvernement. La dernière en date, hier a été repoussée, comme les précédentes, obtenant 237 voix, alors que la majorité absolue est de 244 voix.

Ces chiffres confirment l'énormité de la majorité gauchiste à l'Assemblée nationale. Le gouvernement français va utiliser les "pouvoirs spéciaux" qui lui sont accordés pour promulguer une série de textes très importants. Les premiers auront pour ambition de permettre aux entreprises françaises de mieux se préparer à la concurrence du Marché commun.

Le second réformeront le système de la sécurité sociale française qui, après 20 ans de fonctionnement, connaît des déficits de plus en plus lourds. Les troisième créeront un système d'intéressement des travailleurs aux bénéfices et à l'expansion des entreprises.

Le général de Gaulle a dans le passé souvent insisté sur l'importance qu'il attache à cette dernière réforme dont les modalités ne sont pas encore connues.

Le Nord-Vietnam menace d'exécuter, en représailles, des pilotes américains

WASHINGTON — Le Département d'Etat a exprimé hier sa "vive préoccupation" à la suite d'une menace des autorités nord-vietnamiennes de prisonniers américains. Selon la radio d'Hanoi, citée par des agences de presse, le Nord-Vietnam aurait dénoncé l'intention des autorités sud-vietnamiennes d'exécuter trois "patriotes" vietcong à la suite du verdict d'un tribunal militaire spécial qui aurait été prononcé le 12 mai dernier. Selon la radio d'Hanoi, l'exécution des trois prisonniers vietcong risque d'entraîner celle de plusieurs prisonniers américains, dont un commandant, à titre de représailles.

Le département d'Etat a fait remarquer que toute action de ce genre constitue une violation flagrante de l'article 13 de la Convention de Genève et a souligné que les Etats-Unis s'efforcent de prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour protéger les vies des prisonniers de guerre au Vietnam.

Les prochaines élections sud-vietnamiennes. Entre-temps, à Saigon, les lois portant élection du président et du vice-président de la République et des membres du Sénat sud-vietnamien ont été promulguées en fin de matinée par le Directeur.

Les textes de ces deux lois prévoient que ces élections auront lieu simultanément, le 3 septembre prochain. La campagne électorale commencera le 3 août. La date officielle de clôture du dépôt des candidatures, ainsi que pour les postulants à la présidence de la République pour ceux qui briguent un siège au Sénat a été fixée au 30 juin prochain.

Quatre personnalités ont exprimé ces dernières semaines leur intention de faire acte de candidature à la présidence de la République. Outre les deux généraux Nguyen Van Thieu et Nguyen Cao Ky, actuellement président du Directoire (soit chef de l'Etat) et premier ministre, il s'agit de M. Phan Khac Suu, président de l'Assemblée nationale ancienne, et M. Tran Van Huong, ancien premier ministre.

Les deux généraux Thieu et Ky n'ont pas encore fait connaître le nom de la personne qui, à leurs côtés, fera acte de candidature à la vice-présidence de la République.

Les combats. Les combats restent très dispersés au Vietnam où dix-sept opérations menées par les troupes américaines et celles du "monde libre" sont en cours, ainsi qu'une cinquantaine d'opérations lancées chaque jour par les gouvernementaux.

A la suite de deux semaines d'opérations de nettoyage, les "marines" sont parvenues à dégager un tronçon de cent kilomètres sur la route numéro un, entre Hue et Chu Lai. En revanche, le tronçon Chu Lai - Danang reste sous le contrôle des Vietcong.

Au sud-est de Saigon, un bataillon du "Royal Australian Regiment" vient de terminer l'opération "Broken Hill", près de Nui Dat, opération au cours de laquelle ont été détruits sept camps Vietcong et un état-major de district. Un Vietcong a été tué, un soldat australien a été blessé.

D'autre part, les "B-52" américains continuent à pilonner systématiquement les zones de concentrations Vietcong à l'ouest et de la zone démilitarisée et le long de la frontière cambodgienne.

WASHINGTON — Les Etats-Unis préparent actuellement une nouvelle escalade au Vietnam qui va très vraisemblablement se traduire par l'envoi prochain d'importants renforts demandés par le général Westmoreland.

Cette indication est fournie par les milieux commentés de la capitale fédérale à la veille du départ pour Saigon du chef du Pentagone, M. Robert McNamara, à la tête d'une importante délégation de hauts fonctionnaires civils et militaires. Elle comprend notamment le sous-secrétaire d'Etat M. Nicholas Katzenbach, le général Earle Wheeler, et le directeur interarmes, M. John McNaughton, le nouveau secrétaire à la marine.

La raison officielle de la mission de M. McNamara à l'annodine: "visite périodique" qui permettra de passer en revue tous les aspects de la guerre. Mais en dépit de l'euphémisme du Pentagone, personne ne doute à Washington de la signification de ce déplacement.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Djakarta menace de rompre ses relations avec Pékin

DIJAKARTA — Si le gouvernement chinois ne change pas d'attitude à l'égard de l'Indonésie, Djakarta rompra ses relations diplomatiques avec Pékin, a déclaré hier M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, devant le Parlement. L'Indonésie, a-t-il ajouté, n'a aucun recours à cette extrémité qu'en dernier ressort.

Le ministre des affaires étrangères a fait cette déclaration après l'adoption par le Parlement d'une résolution demandant au gouvernement de "prendre des mesures énergiques sur le plan diplomatique avec la Chine populaire en accord avec la situation et si besoin, de rompre les relations diplomatiques". La résolution demande également au gouvernement d'intensifier ses efforts afin d'accélérer le rapatriement des ressortissants chinois et de prendre des mesures sévères à l'égard de ceux qui sont impliqués dans des activités subversives contre l'Indonésie.

A ce sujet, M. Malik a déclaré que plus de 100 ressortissants chinois avaient été arrêtés au cours des derniers jours pour participation à des activités anti-gouvernementales, la plupart d'entre eux étant des agents de Chine.

En avril dernier, rappelé-on à ce sujet, le gouvernement indonésien avait déclaré personnellement la charge d'affaires You Tien Shan et le consul général Hsu Jen pour "activités subversives".

En représailles, Pékin avait expulsé deux diplomates indonésiens.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Le nombre des morts au Vietnam a maintenant franchi le cap des 11.000; près de trois cents Américains, et souvent plus, tombent chaque semaine sur les champs de bataille; la campagne de pacification, qui exige pour être menée à bien, un personnel militaire considérable, s'enlise dans les marais du delta.

Ralentissement de la révolution culturelle ?

Les haut-parleurs se sont tus à Pékin, "par mesure d'économie"

PEKIN — Les habitants de Pékin, conditionnés par le bruit de leur ville, ont été réveillés hier matin par le silence: les haut-parleurs qui, des arbres ou des camions, diffusaient des slogans pratiquement sans cesse du matin au soir depuis plus d'un an se sont tus brusquement.

La décision de remplacer la campagne sonore par une campagne du silence semble résulter de considérations d'économie des ressources nationales tandis que se poursuit la révolution culturelle. Les haut-parleurs étaient entrés en action dans Pékin le 4 juin 1966, au lendemain de l'éviction de l'ex-maire de la capitale, Peng Cheng, puis étaient allés en crescendo après la fondation de la garde rouge, le 18 août 1966. Mais de nombreuses lettres de lecteurs reproduites les jours derniers dans la presse officielle ont souligné "l'important gaspillage" que représentaient ces haut-parleurs et les camions distillant d'unités productives pour les véhiculer. Elles soulignaient également que les travailleurs ne pouvaient pas se reposer sous ce déluge sonore.

Un soldat de Nankin s'est élevé d'autre part contre le gaspillage de farine employée pour la fabrication de la colle servant à l'affichage. Durant une certaine période, a-t-il indiqué, "une unité a employé mille livres de farine par jour pour coller des affiches". Le journal de Pékin publie aussi la lettre d'un ouvrier estimant trop élevé le nombre des travailleurs interrompant leur travail pour se rendre à l'immeuble du comité révolutionnaire pékinois afin d'y transmettre leurs doléances ou leurs accusations.

Ces façons d'agir sont contraires aux directives de Mao Tse-Toung: "Faire la révolution, stimuler la production". D'autres lettres faisant suite aux éditoriaux nombreux sur

le même sujet condamnent les violences et rappellent que Mao Tse-Toung a recommandé de "lutter par le raisonnement et non par la violence".

Selon les spécialistes américains: La Chine possède une très vaste capacité nucléaire

WASHINGTON — La Chine continentale dispose d'une "très vaste capacité" nucléaire, mais ne sera pas en mesure, avant longtemps, de mettre au point un armement nucléaire pouvant se mesurer à celui des Etats-Unis ou de l'Union soviétique.

Telle est la conclusion la plus importante d'un rapport établi par des experts américains sur les affaires asiatiques pour le compte de la commission des affaires économiques du Congrès (Sénat et Chambre réunis).

Le rapport dont les principaux éléments ont été publiés par la commission, ajoute notamment: 1. La Chine est en mesure de s'engager dans une guerre majeure à ses frontières, mais si elle décidait de venir combattre au Vietnam, la guerre dans ce pays tournerait à l'avantage des Etats-Unis qui ont une puissance de feu et une capacité industrielle beaucoup plus élevées.

2. On peut s'attendre à ce que la Chine poursuive une politique étrangère "militante" et révolutionnaire pendant un certain temps, sans cependant rechercher l'expansion territoriale par la force.

3. L'embargo américain sur le commerce non-stratégique avec la Chine n'a pas affecté l'économie chinoise d'une manière significative. Le rapport a suggéré que l'ouverture d'échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine puisse être utilisée dans l'avenir comme instrument politique en vue de négociations entre les deux pays. La commission, toutefois, s'est opposée à toute suppression de l'embargo économique pour le moment.

4. Le développement économique de la Chine a été très inégal et la révolution culturelle actuelle risque de créer une nouvelle crise économique aussi désastreuse que le fut celle des premières années qui suivirent 1960.

5. En dépit de graves problèmes agricoles, la Chine communiste a réussi à éviter la famine.

6. La Chine a réalisé des progrès remarquables dans le domaine de l'enseignement, de la médecine, de la santé publique et de la recherche scientifique.

tant de près de deux millions de dollars. Selon les services de renseignements de l'armée, toutefois, l'extrême-gauche latino-américaine n'envisagerait pas dans les circonstances présentes, d'ouvrir en Argentine un "front" qui traiterait à l'ajout aux foyers de guérilla du Venezuela, de la Colombie, du Pérou, du Brésil et de la Bolivie.

Cependant, la flambée de combats et l'état de siège que connaît la Bolivie, pays limitrophe de l'Argentine, rendent la lutte anti-castiste plus actuelle que jamais.

Jeudi matin, les généraux et les ministres du gouvernement militaire du président Juan Carlos Onganía ont examiné de près un projet de loi sur la répression du communisme. Le promoteur de ce projet serait le général Osiris Villegas, secrétaire général du "Conseil national de sécurité", considéré comme un expert de l'action psychologique.

Licence d'enseignement secondaire "Liste externe" Cours radiodiffusés 1967-68

UNIVERSITE DE MONTREAL Faculté des lettres

5 mentions offertes

- Langue et littérature françaises
- Histoire
- Géographie
- Langue et littérature anglaises
- Latin-grec (B.A. exigé pour cette mention)

Conditions d'admission

- Etre un enseignant en exercice
- Posséder un B.A., un brevet "A", ou réussir à un examen d'admission

Demande d'admission

- Date limite d'admission: 1er juillet 1967
- La demande doit être faite sur la formule officielle de l'Université
- Cette formule et l'annuaire seront envoyés à tous ceux qui en feront la demande par écrit à

Secrétariat des cours d'été
Faculté des Lettres
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3

Diffusion des cours

- Sur CBF-FM 95.1 mégacycles, du lundi au jeudi, de 18h.15 à 19h.30.

Ce programme est présenté en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, l'Extension de l'enseignement (Service d'éducation permanente) et la société Radio-Canada.

DÉCÈS

ROUSSEAU. — Accidentellement à Montréal, le 15 juin 1967, à l'âge de 8 ans, est décédé Marc Rousseau, fils de François Rousseau et de Claude Massicotte. Lui survivent une sœur Mireille et quatre frères André, Yves, Sylvain et Louis-Stéphane. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Desjardins, 3600 Chemin de la Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. 00. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTREAL



ECOLE POLYTECHNIQUE Université de Montréal COURS DE GENIE

LES BACHELIERS ES ARTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL QUI ONT ORIENTE LEUR COURS VERS LES MATHÉMATIQUES ET LES SCIENCES

SONT ADMISSIBLES EN 2^{ème} ANNEE

Pour tous renseignements s'adresser à :

ECOLE POLYTECHNIQUE,
2500, Marie-Guyard,
Montréal 26, Qué.
Tél. : 739-2451

Le poète du piano



Vedette internationale, pianiste chevronné, Cavallaro, c'est la musique qui vous caresse! C'est le piano à son meilleur — jazz — romance — semi-classique. Venez vous régaler de ce festin musical! Et n'oubliez pas qu'il y a aussi danse au son de l'orchestre de Nick Martin! Première, le 19 juin. Pour réservations: 861-3511.

La Salle Bonaventure
du Reine Elizabeth